



**CAHIER DU CONGRÈS ANNUEL DES 23 ET 24 AVRIL 2016
DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE
ÉTUDIANTE**

Version du 20 avril 2016

Lieu

Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches
5000, boul. Des Gradins, Québec

Heure

Début du congrès le samedi 23 avril à 9:00

Frais de participation

15\$ (membre) / 20\$ (non-membre)

Transport

Départ de Montréal à 18h (Coin Berri/Ste-Catherine)
Départ de Drummondville à 19h20 (125 boul. St-Joseph)
Frais de transport : 35\$

Documents utiles pour le Congrès (disponibles au www.asse-solidarite.qc.ca) :

- Statuts et Règlements de l'ASSÉ
- Code des règles de procédure de l'ASSÉ
- Procès-verbal du dernier congrès de l'ASSÉ (20-21 février 2016)

COORDONNÉES DU BUREAU DE L'ASSÉ

2065 rue Parthenais B.P. 383

Montréal, Qc, H2K 3T1

Tél : 514-390-0110

Courriel: webmestre@asse-solidarite.qc.ca

Web : www.asse-solidarite.qc.ca

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES.....	3
PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR.....	6
TEXTES DE RÉFLEXION.....	7
Trop-plein drummondvillois.....	7
LETTRES DE DÉMISSION.....	12
Démission de Marie-Ève Tremblay-Cléroux du Comité Formation de l'ASSÉ.....	12
Démission de Jean-Philippe Guay-Glaude du Comité à la Recherche et aux Affaires Académiques de l'ASSÉ.....	13
Démission de Benjamin Gingras du Comité Journal de l'ASSÉ.....	14
Démission de Félicia St-Arnault du Comité Femmes de l'ASSÉ.....	15
Démission d'Émile Septembre du Comité de Mobilisation de l'ASSÉ.....	15
LETTRES DE CANDIDATURE.....	16
Candidature de Mathieu Noël Brouillette au poste de Secrétaire aux Affaires Internes de l'ASSÉ.....	16
Candidature d'Élisabeth Béfort-Doucet au poste de Secrétaire Aux Affaires Académiques de l'ASSÉ.....	17
Candidature de Claudia Cachay-Osorio au poste de Secrétaire à la Coordination de l'ASSÉ.....	19
Candidature de Henrick Bendwell au poste de Secrétaire aux Affaires Internes de l'ASSÉ.....	21
Candidature de Rosalie Rose au poste de Secrétaire aux Affaires Externes de l'ASSÉ.....	23
Candidature de Charles Besner au Comité Formation de l'ASSÉ.....	24
Candidature de Daniel Bélanger au Comité Légal de l'ASSÉ.....	25
Candidature d'Olivier Vézina au Comité Légal de l'ASSÉ.....	26
Candidature d'Emmanuelle Arcand au Comité Légal de l'ASSÉ.....	26
Candidature de Rafik Bentabbel au Comité Légal de l'ASSÉ.....	27
Candidature de Charles Carrier-Plante au Comité Légal de l'ASSÉ.....	28
Candidature d'Alexandre B. Romano au Comité Légal de l'ASSÉ.....	29
Candidature de Jimena Aragon au Comité de Mobilisation de l'ASSÉ.....	30
Candidature de Mathieu Desmarais au Comité de Mobilisation de l'ASSÉ.....	31
Candidature de Louis Paulhus au Comité de Mobilisation de l'ASSÉ.....	32
Candidature de Kyril Nyemtsev au Comité de Mobilisation de l'ASSÉ.....	33
Candidature d'Isabelle Le Bourdais au Comité à la Recherche et aux Affaires Académiques de l'ASSÉ.....	34
Candidature de Billy Savoie au Comité à la Recherche et aux Affaires Académiques de l'ASSÉ.....	35
Candidature de Sandrine Dobson au Comité Femmes de l'ASSÉ.....	36
Candidature de José-Frédérique Biron au Comité Femmes de l'ASSÉ.....	37
Candidature d'Audrey Soucy-Rouleau au Comité Femmes de l'ASSÉ.....	38

Candidature de Myriam Ennajimi au Comité Ad Hoc Antiraciste de l'ASSÉ.....	39
Candidature de François Desroches au Comité à l'Information de l'ASSÉ.....	40
Candidature d'Arian Omeranovic au Comité aux Luttes Sociales de l'ASSÉ.....	41
Candidature de Nicolas Pelletier au Comité aux Luttes Sociales de l'ASSÉ.....	42
BILANS.....	44
Bilan mensuel du Conseil Exécutif, Février 2016.....	44
Bilan mensuel du Conseil Exécutif, Mars 2016.....	45
Bilan du Comité Légal de l'ASSÉ.....	46
BILAN DES REVENDICATIONS, PRATIQUES ET POSITIONNEMENTS FÉMINISTES DES ASSOCIATIONS MEMBRES.....	47
Bilan de l'AGECFXG.....	47
Bilan de l'AFESH-UQAM.....	49
Bilan de l'ACSSUM.....	59
Bilan de l'AECS.....	64
Bilan de l'AESPEP.....	66
Bilan du SECMV.....	69
Bilan du RESULT.....	73
Bilan de l'ABEILL.....	76
Bilan de l'AÉÉH-UL.....	78
Bilan de l'AÉÉA-UL.....	80
Bilan de l'AGES.....	82
PROPOSITIONS.....	84
1. Procédures.....	84
1.1. Ouverture.....	84
1.2. Praesidium.....	84
1.3. Ordre du jour.....	84
1.4. Adoption de procès-verbaux.....	84
2. Accueil des nouveaux membres.....	84
3. Traitement des avis de motion.....	85
4. Bilans.....	85
5. Finances.....	86
6. Femmes.....	87
7. Élections.....	87
8. Plan d'action.....	87
9. Revendications.....	91
10. Dépôt des avis de motion.....	91
11. Varia.....	91
12. Fermeture.....	91
ANNEXES.....	92
Annexe 1 : Proposition de modification à l'Annexe I des Statuts et règlements de l'ASSÉ.....	92

Annexe 2 : Version Actuelle de l'annexe I Des statuts et Règlements de l'ASSÉ.....	95
Annexe 3 : Proposition de nouveau Chapitre 5 des Statuts et Règlements de l'ASSÉ.....	97
Annexe 4 : Bilan Financier 2014-2015.....	99
Annexe 5 : Proposition de Budget 2016-2017.....	102

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

0. Ouverture
1. Procédures d'ouverture
 - 1.1. Ouverture
 - 1.2. Animation
 - 1.3. Ordre du jour
 - 1.4. Adoption de procès-verbaux
2. Accueil des nouveaux membres
3. Traitement des avis de motion
4. Bilans
5. Finances
6. Femmes
7. Élections
8. Plan d'action
9. Revendications
10. Dépôt des avis de motion
11. Fermeture

TEXTES DE RÉFLEXION

TROP-PLEIN DRUMMONDVILLOIS

(Déposé le 11 mars 2016)

Nous avons commencé à militer à Drummondville. Certains y sont encore, d'autres sont maintenant à Montréal. Notre militantisme a donc commencé en « région » et s'est continué ou se continuera sûrement dans un « centre urbain » puisqu'il n'y a pas d'université où l'on habite et habitait. Comment vous voulez appeler ces réalités-là, on s'en fout un peu. « Centre urbain », « grand centre », « ville métropolitaine » contre « région », « associations hors Montréal », ça ne nous importe pas vraiment. Ce qui importe, c'est que la tournure que prennent les débats en ce moment au sein de l'ASSÉ sur le fameux Montréalocentrisme est assez fâchante. On le nie vigoureusement, le tasse du revers de la main ou l'instrumentalise pour pousser notre agenda politique. La réalité, c'est que le Montréalocentrisme existe. Qu'il est plus insidieux que ce que vous pensez et que c'est aux militant-e-s des régions ou provenant des régions d'amener les changements et les solutions. Pas besoin de spéculer entre Montréalais et Montréalaises. Le présent texte n'amène aucune solution. Le présent texte n'est pas là pour te faire sentir bien ou pour avoir une belle forme. C'est un trop-plein qui s'exprime et qui essaie d'amener notre vécu, rien de plus. Mais peut-être que de nous écouter pour une fois ça pourrait aider à comprendre.

Militer en région, c'est avoir un exécutif pas tout le temps complet, avec plein de nouveaux et nouvelles, un comité de mobilisation qui regroupe exactement les mêmes personnes (si elles se pointent toutes) et que le reste des comités, c'est pas mal la même chose. C'est aussi d'avoir à se battre constamment pour penser à atteindre un exécutif plein et des comités fonctionnels tout en ayant en tête une relève. Parce que quand t'as réussi à finalement amener quelqu'un ou quelqu'une à s'impliquer, il ou elle est souvent dans sa dernière année.

Militer en région, c'est un combat perpétuel afin d'informer la population étudiante que l'association étudiante existe. C'est un combat permanent pour montrer à quoi ça sert une asso. Avant de penser à se créer un plan d'action pour embarquer dans une lutte au national ou pour défendre les droits de tes membres, tu dois mobber pour avoir le quorum lors de ton AG d'élections, car sinon, tu n'auras pas de conseil exécutif et tu ne pourras pas aller de l'avant. C'est de devoir faire face à des visages remplis de points d'interrogation, de mépris, de désintérêt et même de dégoût lorsque tu fais de la mob. Mais on prend notre motivation lors des rares discussions pertinentes avec des étudiant-e-s que l'on ne connaît pas et qui ont l'air intéressé-e. C'est aussi de devoir informer une population étudiante de 2500 avec un effectif d'environ 5-10 personnes quand ça va bien.

Militer à Montréal, c'est des exécutifs souvent complets, où l'on peut avoir des réflexions sur comment l'ouvrir à plus de membres. Exécutif ouvert? Exécutif par comité? Des rôles d'adjoint-e-s? Toutes des maudites bonnes idées. Il faut ouvrir l'espace démocratique, mais quand tu te fends en quatre pour remplir ton exécutif, ça te stimule pas mal moins comme débat. Ça

sonne vraiment plus théorique qu'autre chose. C'est aussi d'avoir des comités actifs et variés. Hey, à Maisonneuve, il y a au-dessus de 12 organismes actifs! C'est plus que de membres actifs qu'on a et avait à Drummond.

Militer en région, c'est la nécessité d'avoir des militant-e-s avec des chars pour pouvoir aller rencontrer l'association étudiante la plus proche parce que ça prend 45 minutes de char se rendre. C'est avoir à payer le gaz pour ces rencontres. C'est de n'avoir pas vraiment d'associations avec qui partager notre réalité parce qu'on n'est même pas dans la même région administrative que la MASSE, notre conseil régional actuel. Les assos du conseil régional dans lequel on devrait être sont encore plus éloignées et ont des réalités différentes des nôtres. C'est de savoir qu'on n'est pas mal isolé-e en fin de compte.

Militer à Montréal c'est de pouvoir rencontrer une quantité phénoménale d'autres associations sans même avoir à changer de société de transport. C'est de trouver que Marie-Victorin c'est trop loin pour aller donner un coup de main parce que le métro ne se rend pas. C'est d'avoir non seulement des associations avec des réalités similaires, mais aussi une capacité de les voir sur une base fréquente.

Militer à Montréal c'est de pouvoir caller une assemblée générale une semaine après avoir perdu quorum parce qu'on sait qu'il y a des militantes et militants des associations étudiantes proches qui pourront se déplacer facilement pour venir donner un coup de main. C'est vraiment swell ça.

Militer en région c'est de savoir que l'ASSÉ au fond, elle est loin de toi. Aller au bureau même si t'es sur l'équipe nationale c'est pas facile. C'est de savoir que vous êtes chanceux et chanceuses si une instance a lieu dans votre ville, pis que les autres fois ça va être encore à Montréal où tu vas devoir te taper des planchers froids comme lit pis un retour en char épuisé-e de ton congrès. J'm'en retournais à Drummond, même pas à Saint-Fé. Faut jamais oublier à quel point c'est impressionnant qu'ils et elles soient là à chaque fois et le dévouement que ça prend. C'est de ne pas être au courant de tous les enjeux nationaux qu'il y a parce que tu manques de temps pour te pencher sur les luttes locales, régionales et nationales en même temps tout en gardant en vie ton association. Quand t'arrives en congrès tu ne comprends pas toujours bien, mais tu fais avec ce que t'as. Ta délégation est plus petite que celle des autres associations. T'es parfois même seul-e alors qu'il y en a qui se « stache » à une dizaine avec les observateurs et observatrices qu'ils et elles ont pu amener (c'est plus que notre comité mob ça...). C'est l'idéal que le plus de gens participent aux instances, mais c'est assez intimidant on va se l'avouer. Et ça amène une monopolisation des tours de paroles par les grosses délégations. Il n'est tout simplement pas possible de prendre autant de tours de parole à un ou une qu'à trois avec plusieurs observateurs et observatrices. Et souvent même si tu es à plusieurs c'est des nouveaux ou nouvelles qui sont encore assez timides d'aller prendre le micro en congrès, une timidité qui est juste renforcée par la façon dont on nous ignore ou par les faces que vous faites. On vous voit. Alors le même message est martelé et tes mandats ne sont pas entendus. Vive la démocratie. C'est de devoir vivre le congrès sans prendre de pauses qui ne sont pas votées, parce que le supposé débat est plus important que ta santé mentale ,par les autres associations et d'être là le lendemain

matin, peu importe l'heure qu'il s'est fini la veille parce qu'on n'a pas d'équipe de remplacement. C'est finalement de savoir que tu vas devoir quitter ton coin de pays pour continuer à étudier et militer.

Militer en région, c'est d'arriver en congrès moins préparé-e(s) que des assos de Montréal, car on nous transmet moins d'informations et qu'on n'a pu rencontrer les autres assos de notre région préalablement en raison de l'éloignement, et que souvent, les réalités des associations qui nous entourent, sont bien différentes. C'est aussi de se faire regarder de haut, encore plus quand nous sommes au collégial, par des associations ayant des délégué-e-s avec plus d'expérience ou des associations ayant une "plus grande réputation" au sein de l'association nationale ou du mouvement étudiant. C'est aussi de ne pas se faire écouter par certaines délégations en congrès pour des raisons plutôt obscures. C'est de se faire mépriser et invisibiliser par ces dites délégations. C'est de se faire parler sur un ton paternaliste pour être bien sûr qu'on aille compris les réalités montréalaises. Non, on ne connaît pas les réalités montréalaises, mais c'est pas parce que c'est trop compliqué à assimiler par des petites assos de régions, c'est parce qu'on ne se fait pas informer à propos de ce qu'il se passe. Et après ça, on passe pour des mous/molles parce qu'on reste dans notre coin sans trop s'impliquer dans les projets. On se fait exclure et oublier pendant que tout va bien et quand ça va mal, on se fait accuser de ne pas avoir embarqué.

Militer en région c'est de ne pas avoir une aussi grande variété de groupes de gauche autour de toi, s'il y en a. Des conflits entre groupes d'extrême gauche. Ça te paraît ridicule. T'as peut-être des différents avec le maoïste de ton cégep sur l'autogestion, mais ça reste un débat individuel. Il n'y a pas de manifestation fréquente, et s'il y en a, tu peux être certain-e que tu y as participé activement. C'est de n'avoir pratiquement aucune sorte de contre-discours contre les médias de masse qui sortent d'ailleurs que de ta bouche ou de celles de tes camarades. C'est de devoir accepter que Québec Solidaire est l'organisation la plus à gauche du coin. C'est de vivre avec plein de préjugés et des gens qui ont peur du local de l'asso parce que t'es pas assez « normal-e » pour ces personnes-là.

Militer à Montréal, c'est l'effervescence des groupes de gauche et même de gauche radicale. Quand tu finis de déballer ta dernière boîte, que ton internet arrive enfin et que tu essaies de regarder quel groupe de gauche radicale il y a dans le coin, tu as un petit vertige. Tout cela? Tu te rends compte après un moment que pour une raison ou une autre, tous ces groupes ne collaborent presque pas et qu'il y a des tensions entre ceux-ci. Tu te mets à mieux saisir certaines dynamiques des jeux de couloir tout d'un coup. Quand tu fais de la mobilisation à Montréal, tu ne pars pas du même endroit. Tu ne dois pas te battre continuellement et aussi farouchement contre les médias de masse. La gauche a réussi à créer un contre-discours qui quoique plus faible qu'on le souhaiterait, joue quand même en ta faveur. Et de là tu peux aller plus loin.

Militer en région, c'est d'être loin de l'« action » et d'être éloigné-e-s de l'information. C'est de ne pas avoir accès à autant de ressources que si tu milites à Montréal. C'est d'avoir le désir de t'informer et d'apprendre par toi-même, mais les enjeux et les réalités, tu les vois pas mal moins. Pis en plus, les ressources sont beaucoup plus limitées que lorsque t'es à Montréal. Les réalités sont différentes, et les ressources qui peuvent nous aider sont beaucoup moins présentes.

On n'a pas accès à une grande bibliothèque où on peut trouver tous les ouvrages qui pourront nous aider à approfondir dans un sujet. On n'a pas, ou très peu, de groupes à qui s'identifier et avec qui travailler et s'informer. Les médias alternatifs ne font pas partie de la culture, et même si tu en consultes, l'information « de qualité » que tu y trouves est submergée par celle des médias de masse. C'est certain qu'on a accès à l'internet et à l'information tout ce qu'on peut y retrouver, mais pour ça, il faut savoir quoi chercher, et il faut surtout avoir le désir d'apprendre, ce qui n'est pas implanté dans le mode de vie des gens.

Militer en région, c'est pas juste négatif par contre. C'est de savoir qu'on a un impact vraiment plus grand dans notre communauté. Une manif à 50? C'est assez pour paralyser la ville et que tous les médias locaux en parlent. C'est d'avoir une autonomie plus grande, de pouvoir développer nos propres réflexions loin des conflits sectaires montréalais. C'est aussi de finir par connaître à peu près tout le monde de ton Cégep à la longue de faire de la mobilisation. C'est de se sentir vraiment une communauté étudiante, et ce, même s'il y en a quelqu'un-e-s qui vont te fuir sachant que t'es une des personnes de l'asso. C'est d'avoir un feedback constant de ta population étudiante. Vous êtes allé-e-s trop loin dans vos positions ou votre mobilisation? Inquiètes-toi pas qu'on va t'en parler en classe, au gym ou à la cafétéria. C'est un travail éreintant, mais tellement essentiel. C'est de côtoyer les mêmes camarades jour après jour après jour. C'est pas toujours rose, mais en bout de ligne, vous devenez une famille et ces personnes vous aident à passer au travers des moments plus difficiles. Ces ami-e-s seront là pour en cas de besoin et vous allez toujours être là pour eux ou elles.

Et le Montréalocentrisme lui dans tout cela? C'est quand tu ne te penches pas sur les critiques amener par les associations sur la façon dont se font les choses. C'est quand tu ne vois pas l'importance que l'ASSÉ a dans le développement des régions. C'est quand tu évacues complètement le coût des instances et surtout le coût de déplacement de la hausse des côtes. C'est quand tu adoptes une attitude supérieure, voire élitiste, face aux plus petites assos et que tu penses que c'est toi qui possèdes la science infuse. C'est quand tu viens en région non pas pour aider, mais pour pousser ton agenda politique alors qu'on n'est pas rendu là et que tu brûles des semaines de mobilisation et tu repars en nous traitant de mous et molles. C'est quand tes tracts et tes affiches tu les mets sans même discuter avec l'association locale alors que ton Printemps 2015, on a aucune idée c'est quoi et on aimerait juste ça en apprendre davantage. Ça aurait pu nous intéresser, mais on comprenait juste pas. C'est de croire que les régions vont suivre au même rythme, et sans être averties, une campagne de grève générale. C'est de blâmer le tourisme militant alors que parfois on demande de l'aide réelle, tout en t'invitant sans nous le demander. C'est de ne pas te pointer à une manif nationale à Québec, mais de t'attendre à huit autobus des régions pour une manif callée une semaine d'avance à Montréal. C'est tout simplement de croire que ta réalité privilégiée prime sur la nôtre et que tu sais mieux ce qui est bon pour nous. C'est de diffuser tes réflexions uniquement sur des plateformes consultées par des Montréalais et des Montréalaises. Si c'est ce que tu penses, prends un deux minutes pour te demander si en combattant des rapports de domination qui doivent être anéantis à jamais, t'es pas en train d'en créer un nouveau. Le Montréalocentrisme, c'est finalement quand tu quittes la région où t'as commencé à militer et tu finis par tranquillement oublier d'où tu viens et qu'il existe autre chose en dehors de la métropole québécoise.

On ne veut pas de votre pitié. On aimerait juste ça que pour une fois, vous tendiez l'oreille au loin, juste un peu plus loin que l'archipel d'Hochelag. Là où des gens aussi luttent quotidiennement et de toute leur force pour vaincre les mêmes choses que vous. D'une autre façon, certes, et à leur rythme, mais les mêmes choses. On vous dira qu'il est grand temps que l'on se tende la main et qu'on reprenne la lutte avant qu'il ne soit trop tard.

Fridoline Bédard (AGECD)

Henrick Bendwell (ex AGECD)

Louis Paulhus (AGECD)

Kathy Teasdale (ex AGECD)

LETTRES DE DÉMISSION

DÉMISSION DE MARIE-ÈVE TREMBLAY-CLÉROUX DU COMITÉ FORMATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 23 février 2016)

Camarades et ami-e-s,

C'est avec regrets et tristesse que je démissionne du Comité de formation.

C'est avec enthousiasme que je me suis présentée sur le comité de formation en avril passé afin de préparer la mobilisation, et la grève, pour l'automne contre l'austérité. Oui, nous étions collectivement épuisé-e-e des suites du printemps, mais j'avais espoir qu'on réussisse à relancer le tout et à nous solidariser des travailleurs et travailleuses les plus mobilisé-e-s.

Cet automne a été un échec. Un échec qui ne repose pas sur les épaules de l'équipe nationale, mais sur la capacité structurelle de l'ASSÉ à mener à bien une lutte sociale. Et par conséquent, sur sa capacité à se questionner. Fondée en 2001 par les quelques associations étudiantes combattives du Québec, l'ASSÉ a été un puissant véhicule de lutte contre l'État québécois. En effet, avant d'être une organisation syndicale visant à défendre les intérêts de la population étudiante québécoise, l'ASSÉ a été un endroit, un espace, apte à regrouper une gauche radicale critique de l'État et du Capital.

Du moins, voilà l'ASSÉ dont je me souvenais. Mais mon retour dans les congrès de l'ASSÉ en fin de semaine m'a mis devant les faits accomplis. Les tensions politiques, qui peuvent être un vecteur puissant de cohésion interne, paralysent notre organisation nationale parce qu'elles ne parviennent pas à être réellement entendues. Dans ce contexte, je doute que l'ASSÉ soit encore un véhicule de combat capable de lutter efficacement contre les politiques néolibérales. Bien entendu, les congrès ne sont pas une partie de plaisir. Bien entendu, fonctionner en démocratie directe prend du temps. Ce n'est pas ici le point de ma critique.

Je ne démissionne pas parce que le climat politique est tendu, à cause de conflits au sein de mon comité ou au sein de l'équipe nationale. Je démissionne parce que je ne crois pas que mes énergies sont bien investies au sein d'une organisation politique dont les pratiques ne concordent plus avec mes valeurs. Dans ce contexte, je me vois bien mal m'impliquer au sein de l'équipe nationale.

Au plaisir de vous voir dans la rue,

Love & Rage

Marie-Ève Tremblay-Cléroux

DÉMISSION DE JEAN-PHILIPPE GUAY-GLAUDE DU COMITÉ À LA RECHERCHE ET AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES DE L'ASSÉ

(Déposée le 28 février 2016)

Le 28 février 2016,

À qui de droit,

Je me présente, Jean-Philippe Guay-Glaude membre du CRAA depuis un peu moins d'un an. J'ai participé à plusieurs projets du CRAA au cours de l'année, mais pour différentes raisons personnelles et politiques je quitte le CRAA.

Bref, je vous transmet simplement ma démission du CRAA Je crois en l'ASSÉ et je crois qu'on doit se préparer dès aujourd'hui aux prochains combats que le mouvement étudiant devra faire face. C'est pourquoi je vais continuer si certaines associations le demandent, à faire des conférences sur le Rapport Demers et Roy-Tremblay avec mes collègues du CRAA.

Jean-Philippe Guay-Glaude

DÉMISSION DE BENJAMIN GINGRAS DU COMITÉ JOURNAL DE L'ASSÉ

(Déposée le 5 mars 2016)

Bonjour à toutes et à tous,

C'est avec regret que j'annonce ma démission du comité Journal de l'ASSÉ.

Autant que j'aurais souhaité continuer à m'impliquer au sein de ce comité et de contribuer de façon plus directe aux prochaines éditions de l'Ultimatum, je me retrouve dans une situation qui rend cela impossible. En fait, j'ai déniché le contrat de traduction de l'ASSÉ, et pour des raisons déontologiques, le cumul des postes dans notre organisation est impossible. Ainsi, je ne peux occuper un poste ayant des responsabilités exécutives tout en étant employé.

Je suis particulièrement heureux et fier de la qualité de l'Ultimatum. Bien que nos mandats étaient difficiles dans une conjoncture politique tendue et divisée, je crois que nous avons pu produire un matériel d'information mobilisateur et qui reflète l'incroyable richesse des connaissances des membres de l'ASSÉ et des projets politiques du Congrès.

Je maintiens ma conviction que c'est par la mobilisation de masse, l'éducation populaire, et la confrontation d'idées que la formation politique et le développement d'un esprit militant critique et radical peuvent et doivent se faire. Et je continue à croire que l'Ultimatum a un rôle très important à jouer pour cela.

Je tiens à féliciter mes camarades du comité Journal pour leur excellent travail. Ce fut un immense plaisir de travailler avec vous au courant de cette année. Je tiens également à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'Ultimatum, que ce soit par la rédaction, la révision, le montage, et tout particulièrement pour la distribution.

Je souhaite le plus grand succès aux personnes qui vont nous succéder au comité Journal pour l'année 2016-2017. Sachez que je serai toujours disponible et intéressé à aider de quelconque façon en tant que collaborateur.

À tous et toutes les membres de l'ASSÉ, je vous souhaite bonne continuité dans les luttes à suivre, et je vous souhaite une bonne lecture de la plus récente édition féministe de l'Ultimatum!

Très solidairement vôtre, Benjamin Gingras

Membre de l'AFESH-UQAM

DÉMISSION DE FÉLICIA ST-ARNAULT DU COMITÉ FEMMES DE L'ASSÉ

(Déposée le 12 mars 2016)

Bonjour camarades,

Je dois malheureusement vous annoncer ma démission du comité femmes de l'ASSÉ. Pour diverses raisons, autant personnelles que politiques, mais aussi par faute de temps. Avoir à payer un loyer implique de devoir travailler considérablement et les allers-retours récurrents vers Montréal et ses environs rendent le tout difficilement réalisable. De plus, le climat de haine véhiculé par certaines assos de Montréal rend le travail au sein de l'équipe nationale non-seulement pénible, mais invisible et minimisé.

Solidarité avec toutes et tous s'impliquant à l'ASSÉ, je suis désolée de vous laisser et je consens que ce peut être considéré égoïste de ma part, mais la gestion des asso en crise d'adolescence me dépasse et je préfère de loin gérer la mienne d'abord.

Je souhaite tout de même signifier qu'avec le congrès femmes qui approche à grands pas, je reste disponible pour offrir mon support logistique ou de toute autre nature, bref je ne vous abandonne pas.

Un merci spécial à Raffaella Abbate et à Laura Martin qui donnent tout ce qu'elles ont à chaque instant ; vous êtes les meilleures.

Solidairement,

Félicia St-Arnault

DÉMISSION D'ÉMILE SEPTEMBRE DU COMITÉ DE MOBILISATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 29 mars 2016)

Je remets aujourd'hui ma démission en tant que membre du comité de mobilisation de l'ASSÉ.

Solidairement,

Émile Septembre

LETTRES DE CANDIDATURE

CANDIDATURE DE MATHIEU NOËL BROUILLETTE AU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX AFFAIRES INTERNES DE L'ASSÉ

(Déposée le 27 mars 2016)

Camarades et ami-e-s,

L'heure est venue pour moi de vous présenter ma candidature au poste de secrétaire aux affaires internes de l'ASSÉ.

Je me nomme Mathieu Noël Brouillette et j'aimerais bien, si le congrès le veut bien, devenir un des trois secrétaires aux affaires internes de l'ASSÉ. La raison est bien simple, j'ai à cœur cette organisation et je crois être en mesure d'aider à garder des liens forts et cordiaux entre l'équipe nationale et les associations locales. Pour le reste, référez vous à l'éloge de la mobilisation que je fais au deuxième paragraphe.

Pour ce qui est de mes expériences militantes, je me suis impliqué au SITT-IWW principalement dans l'organisation d'événement et de campagnes d'information. J'ai ensuite effectué un bref retour aux études. C'est en effet grâce à mon intarissable soif de savoir que j'ai pu rencontrer de merveilleuse personnes à la SOGÉÉCOM (ce sont elles et eux qui m'ont tout appris). Ainsi, je devins adjoint puis délégué à la mobilisation sur l'exécutif, c'est là que j'ai peaufiné cette magnifique pratique, le "backbone" du syndicalisme de combat comme dirait un politicien américain, sortir du local pour jaser à des gens, où faire de la mobilisation en d'autres mots. Faut-il aussi mentionné que j'ai tellement aimé mon expérience en tant que *mobeux*¹ local que je me suis présenté sur le comité à la mobilisation de l'ASSÉ. J'ai ainsi eu la chance de voir mes compétences mobilisatrices s'améliorer de tournées en tournées.

Alors en bref je crois être une personne plutôt affable, gentille, facile d'accès etc. Si jamais il vous vient des questions, je serai tout à fait disposé à y répondre.

Solidairement

Mathieu Noël Brouillette

¹ N.m désignant une personne effectuant du travail de mobilisation. À ma connaissance, un régionalisme du Cégep d'Hochelaga-Maisonneuve.

CANDIDATURE D'ÉLISABETH BÉFORT-DOUCET AU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES DE L'ASSÉ

(Déposée le 29 mars 2016)

Camarades,

Je vous soumetts par la présente ma candidature au poste de secrétaire aux affaires académiques de l'ASSÉ.

Je suis présentement étudiante au baccalauréat en anthropologie à l'Université de Montréal.

J'ai commencé mon implication à la SOGÉÉCOM (Collège de Maisonneuve) où j'ai occupé le poste d'adjointe aux affaires internes et m'y suis impliqué dans le comité mobilisation. Cette association militante à laquelle je dois mon premier contact avec le mouvement étudiant fut également le véhicule de mon implication au national. Durant l'été qui a suivi l'obtention de mon diplôme d'études collégiales, j'ai été en contact avec plusieurs personnes qui étaient sur l'équipe nationale afin de me familiariser avec le fonctionnement des instances de l'ASSÉ. Au congrès de septembre 2015, j'ai été élue sur le comité ad hoc maintien et élargissement de la grève, puis au congrès suivant, sur le comité de mobilisation : cette migration d'un comité ad hoc vers un autre comité était pour rendre, et je cite ma présentation personnelle lors de mon élection « mon travail à l'ASSÉ permanent ». J'effectue un travail de mobilisation sur ce comité depuis mon élection : je remercie d'ailleurs mes collègues du comité de m'avoir tant appris. Je me suis présentée à chaque instance de l'ASSÉ auxquelles je pouvais assister, et ai effectué un suivi avec plusieurs associations étudiantes membres et des tournées de mobilisation, comme mon mandat l'indiquait.

Mon implication me mène aujourd'hui ailleurs. Je salue le travail du comité à la recherche et aux affaires académiques qui a titillé mon intérêt vers cette sphère toute autre du militantisme : une sphère, disons, plus théorique que pratique.

La lecture de rapports gouvernementaux, piliers des décisions étatiques envers le système éducationnel, est primordiale à la création d'un argumentaire solide; nous devons d'abord connaître notre ennemi avant de le combattre. Il faut faire un travail de réflexion de fond : encore et toujours l'argumentaire de l'ASSÉ contre la marchandisation de l'éducation est remis en question. Il nous faut des revendications solides et claires pour faire face à ces tentatives de la sphère publique de délégitimisation de notre lutte. Le comité à la recherche et aux affaires académiques produit ce travail nécessaire, sans relâche encore aujourd'hui, comme le reste des comités et l'équipe nationale qui eux et elles aussi restent très investi-e-s au niveau de leurs mandats.

Je souhaite d'ailleurs m'impliquer au niveau de l'exécutif pour offrir un soutien à l'équipe nationale qui fonctionne à partir d'un effectif réduit. Le travail de terrain est aussi vital que le travail académique; j'aimerais, en occupant ce poste, marier les deux et prêter mainforte aux enjeux internes comme externes à l'éducation. Je crois en l'association combative qu'est l'ASSÉ.

Son existence en tant que vecteur de politisation à travers la transmission d'information est essentielle. Le syndicalisme de combat, dont se réclame notre association nationale, passe d'ailleurs tout d'abord par cette étape de communication!

Considérant que les appuis associatifs ne sont plus exigés, je reste disponible par courriel si jamais une explication ou une clarification est nécessaire, et pourrai me déplacer dans vos instances si vous le souhaitez.

Féministement,

Élisabeth Béfort-Doucet. elisabeth.befort-doucet@hotmail.fr

CANDIDATURE DE CLAUDIA CACHAY-OSORIO AU POSTE DE SECRÉTAIRE À LA COORDINATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 30 mars 2016)

« Dreams and reality are opposites. Action synthesizes them. »

Assata Shakur

Camarades,

Force est d'admettre que l'année 2015 n'a pas été facile. Deux mouvements de grève nous ont laissé marqué-e-s par l'incertitude, les tensions, la répression, l'épuisement. Des campagnes que nous avons mené à l'ASSÉ sur l'austérité, le bilan semble peu positif.

Toutefois, je pense qu'il est important d'en souligner l'aspect formateur. Pour moi, comme pour plusieurs étudiantes et étudiants, la lutte à l'austérité a été une école militante. Ça a été apprendre à faire de la mob *one-on-one*, des tracts d'assemblée, une bannière avec les moyens du bord. Ça a été vaincre ma timidité et prendre parole en réunion, en tournée de classe, en assemblée, pour réaliser que j'étais tout aussi pertinente que mes camarades masculins. Ça a été plusieurs choses, mais surtout, ça a été réaliser tout le travail qui se cache derrière chaque « que » voté en assemblée. Transformer les principes votés en Congrès en réalités locales, c'est un travail de politisation et de formation qui ne s'arrête pas après les grands rendez-vous de mobilisation.

C'est ce qui me pousse à penser malgré les réflexions importantes à avoir sur les dernières campagnes, il est aussi temps de se retrousser les manches et de se remettre au travail, car l'élite économique et l'État n'attendent pas. Modulation des frais universitaires, arrimage de l'éducation aux intérêts privés, détérioration des conditions de travail en éducation...mais à voir des militantes et des militants faire pression contre les hausses de frais afférents, protester contre la publicité militaire sur les campus, ou maintenir leurs associations à flot malgré la démobilisation, j'ai confiance que nous en sommes capables. C'est dans la volonté de soutenir ces efforts incessants que je dépose, par la présente lettre, ma candidature au poste de Secrétaire à la coordination de l'ASSÉ.

Pour me présenter, j'ai été militante de la SOGÉÉCOM, le syndicat étudiant du cégep Maisonneuve, pendant près d'un an et demi. Je me suis d'abord impliquée sur le comité femmes et LGBTQ, puis sur le comité de mobilisation et sur le conseil exécutif en tant qu'exécutante à la coordination. À l'hiver 2015, j'ai dû prendre une pause des études à temps plein dans mon cher cégep. Cela m'a emmené à me présenter sur l'équipe élue de l'ASSÉ, d'abord au poste de Secrétaire du Conseil Central, puis cette année sur le Comité aux luttes sociales et au poste de Secrétaire du Conseil de Coordination. Pour ce qui est de l'an prochain, je serai de nouveau étudiante cégépienne en sciences humaines à l'automne et j'entamerai des études en sociologie à l'UQÀM à la session suivante.

Je serai transparente. Une principale motivation à me présenter est l'objectif de coordonner l'application des mandats féministes à l'ASSÉ afin qu'ils soient pris en charge par l'ensemble de l'organisation, et pas uniquement le Comité femmes. L'ASSÉ est un syndicat féministe et cela ne doit pas se traduire uniquement par un simple principe dans nos Statuts et règlements, mais bien par un rapport de force constant avec les hommes dans la société et dans nos organisations de luttes. En effet, ce sont trop souvent eux qui assument le travail militant valorisé en oubliant que le secrétariat, la vaisselle, le suivi des mandats, pour ne nommer que ces tâches, ne se font pas magiquement. Ce sont trop souvent eux qui prennent parole avec assurance, alors que nous apprenons que notre place est dans l'espace privé, dans le silence. Un exemple parlant a été le Congrès femmes qui a eu lieu récemment, où j'ai vu pour la première fois la grande majorité des délégations présentes prendre parole. La solidarité, selon moi, c'est se rappeler que notre lutte ne concerne pas uniquement les hommes blancs. Il faut donc se demander pourquoi alors en sont-ils le centre?

Finalement, voici quelques idées que j'aurais pour mon mandat :

- Formaliser le travail de formation des élu-e-s de l'ASSÉ, principalement via des formations et des documents de transition accessibles à toutes et tous.
- Mettre en place des escouades féministes lors des instances pour intervenir en cas de situations problématiques et assurer le maintien d'un espace assez sécuritaire.
- Continuer l'envoi de bilans mensuels du Conseil exécutif en y intégrant une section sur l'état des finances, et m'assurer que les Comités élus en envoient également.

Je vous encourage à me contacter pour toute question ou commentaire, ou pour m'inviter dans vos instances pour discuter de ma candidature.

Solidairement,

Claudia Cachay-Osorio

CANDIDATURE DE HENRICK BENDWELL AU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX AFFAIRES INTERNES DE L'ASSÉ

(Déposée le 1^{er} avril 2016)

Camarades,

C'est avec un mélange d'appréhension et de joie que je vous soumetts ma candidature au poste de secrétaire aux relations internes.

Avec appréhension, car il faut regarder la réalité en face. La situation interne de l'ASSÉ n'est pas toute rose et les secrétaires qui seront élu-e-s cette année auront plus que du pain sur la planche. Entre les tensions entre associations membres, les critiques de l'équipe nationale et un congrès d'orientation à organiser, il faudra aussi remettre sur pied, d'un commun effort, une mobilisation qui s'est ralentie après deux tentatives de grève générale illimitée qui n'ont pas eu le succès escompté. Avec appréhension aussi, car si ma tête et ma motivation y sont, ma situation personnelle est difficile en ce moment et je ne sais pas si j'aurai les capacités de relever tous ces défis en restant intact.

D'un autre côté, je m'y présente avec joie, car je crois en l'ASSÉ. J'y vois un véhicule de combat et de conscientisation politique essentiel à la gauche étudiante radicale au Québec et l'idée de pouvoir redonner ce que j'ai reçu de cette organisation me redonne sourire. L'ampleur de la tâche est imposante, mais d'un autre côté elle est stimulante.

Mon parcours militant a commencé à Drummondville où j'ai été principalement coordonnateur aux affaires externes, mais j'ai aussi été représentant des sciences de la nature (avant de me rendre compte que c'était plus un poste pour organiser des partys qu'un poste politique), et coordonnateur à l'information avant de m'apercevoir que mon inaptitude avec l'informatique et ma déficience visuelle étaient des facteurs assez limitants à la création de tracts et d'affiches. Mon expérience drummondvilloise m'a appris l'ensemble des rudiments du militantisme, de l'organisation de manifestation à la préparation de congrès en passant par la mobilisation un à un. Elle m'a aussi appris l'importance de l'équipe nationale dont le soutien nous a permis de voter une journée de grève le 2 avril 2015, une première depuis 2012.

J'ai par la suite été élu au sein de l'équipe nationale de l'ASSÉ sur le comité aux luttes sociales (CLS). Mon expérience sur ce comité me laisse encore un peu mitigé. D'un côté, l'équipe que nous formions était fort agréable et certain-e-s camarades s'y impliquant sont devenus des ami-e-s très proches. De l'autre, il m'a fait prendre conscience de plusieurs choses. Si à la base je m'étais impliqué sur le CLS, c'était parce que c'était le comité qui me semblait être le plus proche de mon ancien poste d'externe que j'affectionnais particulièrement. Ce dont je me suis rendu compte au cours de mon mandat c'est que les gens que j'aimais rencontrer en temps qu'externe, c'était d'abord et avant tout vous. Je sais ça fait cheesy, mais c'est vrai.

Pour cette raison et grâce à un horaire extrêmement flexible, je me suis aussi impliqué

comme collaborateur du comité au maintien et élargissement de la grève durant l'automne. Même si nous n'avons pas maintenu ou élargi grand-chose, l'expérience que j'ai eue des différentes tournées est particulièrement positive. J'y ai vraiment eu la piquêre de l'aide aux associations locales sous toutes ses formes : praesidium, mobilisation, distribution de journaux, aide à l'organisation, etc. J'ai aussi pu rencontrer de nouvelles et nouveaux militant-e-s qui ne viennent pas nécessairement en congrès et dont l'apport est souvent oublié. C'est donc cette expérience qui me guide vers le poste de secrétaire aux relations internes plutôt que vers le poste de secrétaire aux affaires externes, qui est une suite plus logique entre le CLS et le conseil exécutif de l'ASSÉ.

Finalement, me voici à la SOGÉÉCOM où je ne m'implique que plus légèrement n'ayant pas de poste élu et la mobilisation à l'échelle nationale ayant grandement baissé. Je panse aussi mes blessures et je tente de rétablir mes finances afin de pouvoir arriver à mon mandat dans une situation me permettant de donner plus de temps à l'organisation. Je collabore néanmoins au FRAC-Maisonneuve et au comité de mobilisation selon mes disponibilités et mon état.

Finalement pour vous donner davantage une idée de quel genre de personne que je suis, voici un petit pot-pourri de projets qui vont alimenter mon mandat et ma motivation :

- Établir une meilleure accessibilité des instances et des événements de l'ASSÉ pour les personnes en situation d'handicap.
- Établir des espaces de care alternatif en dehors du bar et de la culture d'intoxication lors des congrès et camps de formation.
- Aider à l'établissement de communication interassociation ne passant pas nécessairement par le national afin de permettre de mieux saisir les différentes réalités locales.
- Travailler à restructurer le travail de l'équipe nationale afin qu'il devienne plus organique et de décentraliser les informations du conseil exécutif vers l'ensemble de l'équipe nationale.
- Organiser un congrès d'orientation populaire, pertinent et dont les réflexions amèneront des changements réels à l'ASSÉ.
- Travailler à la démontréalisation du travail national

Si vous avez quelconque question à mon sujet je vous invite fortement à me contacter avant la tenue du congrès. Il me fera plaisir de répondre à vos questions et de discuter avec vous.

Solidairement, Henrick Bendwell

CANDIDATURE DE ROSALIE ROSE AU POSTE DE SECRÉTAIRE AUX AFFAIRES EXTERNES DE L'ASSÉ

(Déposée le 1^{er} avril 2016)

Bonjour camarades,

La présente lettre est pour vous informer de mon intérêt pour le poste de Secrétaire aux relations externes de l'ASSÉ. Je suis actuellement étudiante en Animation et recherche culturelles à l'UQÀM² et ce, depuis maintenant deux ans. L'implication militante a depuis quelques années été au centre de mes préoccupations et c'est dans le but de continuer dans cette même voie que je dépose aujourd'hui ma candidature pour l'année 2016-2017.

L'année 2012 a été, pour moi comme pour plusieurs, le début de l'implication concrète. Puis, à mon entrée à l'université, j'ai pris part au comité mobilisation de l'AFÉA³, alors que j'étais inscrite en Études théâtrales. Mes expériences de militante ont pris d'autres dimensions lorsque j'ai pris part à plusieurs tournées de mobilisation dans les cégeps et universités, m'impliquant de façon informelle dans la campagne contre l'austérité menée par l'ASSÉ. Entretemps, suivant mon entrée au programme dans lequel j'étudie actuellement, j'ai participé activement, mais également de façon informelle, à la mobilisation à l'AFELC⁴ jusqu'à mon élection de cette année au poste de responsable aux affaires externe de l'AFELC .

C'est en 2014 que j'ai décidé de m'impliquer formellement à l'ASSÉ. Tout d'abord, dans le comité de formation où nous étions mandaté.e.s d'organiser des camps de formation durant l'année. Par la suite, en 2015, j'ai été élue par intérim au Comité aux luttes sociales. Ainsi, faire partie de l'équipe nationale comme Secrétaire aux relations externes me permettrait de participer au maintien des liens entre l'ASSÉ et les organismes externes œuvrant dans le milieu communautaire, ainsi qu'avec le milieu syndical. C'est pour moi une suite logique, considérant mon implication actuelle dans le Comité aux luttes sociales. Il est nécessaire d'unir les luttes sur différents plans : féministe, contre le racisme, les discriminations, écologiste, les luttes LGBT et bien d'autres.

Solidarité Rosalie Rose

2 Université du Québec à Montréal

3 Association facultaire étudiante des arts de l'UQÀM

4 Association facultaire étudiante des communications et langues de l'UQÀM

CANDIDATURE DE CHARLES BESNER AU COMITÉ FORMATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 5 avril 2016)

Bonjour à toutes et à tous,

Par la présente, je vous sou mets ma candidature en vue d'un second mandat sur le comité formation de l'ASSÉ. J'ai commencé à militer au Cégep de Sherbrooke à l'automne 2012 et j'y ai tenu différentes responsabilités depuis, notamment comme responsable aux affaires externes et représentant à la Commission des Études du cégep. Je poursuivrai également mon parcours collégial en Techniques d'agriculture biologique au Cégep de Victoriaville l'an prochain.

Je conserve sensiblement les mêmes motivations d'intégrer l'équipe nationale que l'année dernière. D'une part, il m'apparaît important que la base militante à l'extérieur de Montréal investisse les structures de l'ASSÉ, et ce, par souci de représentativité et d'appartenance. D'autre part, la fonction du comité formation de démocratiser les pratiques et la culture militante concorde avec le rôle que j'aimerais jouer au sein de l'organisation.

En ce sens, je conserve également le projet de monter une banque de formatrices et de formateurs en vue de la rentrée scolaire, et ce, afin de faciliter l'accès à des formations variées sur les campus locaux, ce qui sera complémentaire aux camps de formation. J'ai confiance d'être à même de traduire adéquatement en geste les orientations que prendra le congrès.

N'oublions pas ce qui nous rassemble, sans quoi il sera nécessaire de l'apprendre à nouveau.

Cordialement,

Charles Besner

CANDIDATURE DE DANIEL BÉLANGER AU COMITÉ LÉGAL DE L'ASSÉ

(Déposée le 5 avril 2016)

Bonjour camarades,

La présente vise à soumettre ma candidature au Comité Légal de l'ASSÉ.

En tant qu'étudiant au baccalauréat en droit à l'UQAM, il me ferait plaisir de partager et d'approfondir mes connaissances sur le système judiciaire, et de les mettre à contribution afin de supporter ceux et celles qui font face à l'appareil répressif de l'État pour leur implication sociale.

Mon implication dans le milieu étudiant trouve ses débuts durant la Grande Grève de 2012, durant laquelle nous avons, avec une poignée de camarades, bâti un comité de mobilisation au Cégep Gérard-Godin. En quelques semaines, nous avons réussi.e.s à intéresser et sensibiliser plusieurs étudiants et étudiantes à l'importance du mouvement, dans un environnement historiquement frileux aux mobilisations de masse. Je m'implique présentement au sein de l'AFESPED en tant que trésorier du Comité exécutif transitoire.

Bien que mon expérience avec l'ASSÉ soit à toute fin pratique minime, je crois en l'organisation, et je suis persuadé qu'elle représente un organe nécessaire à la défense des droits et intérêts de la communauté étudiante. Si je devais être élu, je serais honoré de défendre ses principes de démocratie directe, de solidarité et de combativité.

Bien à vous, Daniel Bélanger.

CANDIDATURE D'OLIVIER VÉZINA AU COMITÉ LÉGAL DE L'ASSÉ

(Déposée le 5 avril 2016)

Bonjour,

Par la présente lettre, je soumetts ma candidature pour être élu au Comité légal de l'ASSÉ.

Je suis présentement étudiant de première année au baccalauréat en droit à l'UQAM; études que je poursuivrai pour la prochaine année.

Mes expériences militantes sont surtout liées au mouvement étudiant et au mouvement pour le droit au logement, milieu dit «communautaire».

Je souhaite maintenant mettre mes connaissances théoriques et pratiques au service du Comité légal.

Solidairement,

Olivier Vézina

CANDIDATURE D'EMMANUELLE ARCAND AU COMITÉ LÉGAL DE L'ASSÉ

(Déposée le 6 avril 2016)

Bonsoir camarades,

Par la présente je souhaite déposer ma candidature pour le comité légal.

Je suis présentement à ma première année d'étude en droit, à l'UQAM. Je poursuivrai ces études à l'automne.

J'ai commencé à m'impliquer dans le mouvement étudiant à l'automne 2012, au Collège de Valleyfield. Avec d'autres camarades, nous avons mis sur pied un comité femmes. C'est ce qui m'a motivé à me présenter, pour l'année 2013- 2014, sur le comité femmes de l'ASSÉ. Par la suite, j'ai été élue au poste de secrétaire aux affaires externes à l'ASSÉ, pour l'année 2014-2015. Année qui fut tout sauf facile, disons-le. Je me suis donc un peu retirée du milieu militant cette année, pour reprendre des forces et retrouver de la motivation. Je me sens maintenant prête à remettre la main à la pâte, en m'impliquant au comité légal.

Nous sommes dans un milieu très judiciaire et notre système de justice n'est pas accessible. Il est nécessaire que les militant-e-s aient des ressources juridiques et selon moi, le comité légal fait partie de celles-ci. C'est notamment ce qui me motive à m'y impliquer. De plus, je suis stimulée à l'idée de mettre sur pied différents projets, comme des conférences et des ateliers.

N'hésitez pas à m'écrire si vous avez des questions.

Solidairement,

Emmanuelle Arcand

Membre de l'AED

CANDIDATURE DE RAFIK BENTABEL AU COMITÉ LÉGAL DE L'ASSÉ

(Déposée le 14 avril 2016)

Bonjour camarades,

La présente vise à soumettre ma candidature au Comité Légal de l'ASSÉ.

Je suis étudiant au baccalauréat en droit à l'UQAM et il me ferait plaisir de partager et d'approfondir mes connaissances sur le système judiciaire. Je souhaite ainsi mettre mon temps et mes connaissances à contribution afin de supporter ceux et celles, au sein de notre organisation, qui sont judiciairisé-e-s à cause de leur implications sociales.

Mon engagement dans la politique étudiante remonte à l'année 2014-2015, où j'ai tenu le poste de délégué aux affaires externes au Cégep de Maisonneuve. Je dois vous avouer que ce fut une année assez chargée, notamment avec le mouvement Printemps 2015 et les divers congrès qu'y se succédaient, l'Occup' Toute Maisonneuve, la Crise du Jihad et son lot de journalistes, en plus du travail essentiel d'exécutant dans une association étudiante.

J'ai, au cours de cette année à la SOGÉÉCOM, pu me familiariser avec la structure de l'ASSÉ et l'importance vitale des comités de travail. Finalement, j'ai passé la dernière année comme coordonnateur du Conseil Régional du l'ASSÉ à Montréal, où j'ai participé à la refonte de la Charte de l'instance.

Je suis bien entendu accessible si vous avez des questions.

Solidairement, Rafik Bentabbel

CANDIDATURE DE CHARLES CARRIER-PLANTE AU COMITÉ LÉGAL DE L'ASSÉ

(Déposée le 19 avril 2016)

La présente vient signifier mon désir de poursuivre un engagement récemment entamé au sein du comité légal de l'ASSÉ. Depuis les dernières semaines, j'ai eu l'occasion de participer aux efforts du comité tout en prenant connaissance des dossiers actuels et en me familiarisant avec ses modes de fonctionnement.

Au courant des dernières années, nombreuses sont celles, nombreux sont ceux qui ont eu à répondre de leur engagement politique devant les tribunaux. Depuis 2011, plus de sept-mille accusations de nature criminelle et constats d'infraction de nature réglementaires ont ainsi été émis dans le cadre de manifestations. Dans ce contexte, le soutien et l'accompagnement des personnes judiciairisées sont devenus une donnée essentielle du combat politique opposant le mouvement étudiant aux pouvoirs institutionnels.

En ce qui attrait à la répression des manifestations, l'adaptation probable des corps municipaux à un récent jugement rendu par la cour supérieure de même que l'issue de quatre procès en cours, initiés à la suite du dépôt de constats d'infraction en vertu de l'article 6 du règlement P6, devront faire l'objet d'une attention soutenue au courant des prochains mois.

Je pense avoir les compétences et la volonté nécessaires pour assister le Comité légal dans sa mission de support des militant-es arrêté-es, ceci en collaboration avec toute personne intéressé-e à participer à un effort de lutte contre la judiciarisation des militant-es.

Cordialement,

Charles Carrier-Plante

Sociologie, UQÀM

CANDIDATURE D'ALEXANDRE B. ROMANO AU COMITÉ LÉGAL DE L'ASSÉ

(Déposée le 20 avril 2016)

À qui de droit,

J'aimerais soumettre ma candidature afin de m'impliquer au sein du comité légal de l'ASSÉ pour l'année 2016-2017.

Je suis présentement étudiant au doctorat en philosophie à l'UQAM, où j'ai aussi complété des études de premier et de deuxième cycle en philosophie. Cependant, je vais débiter en septembre un baccalauréat en droit à l'Université de Montréal.

Lors de mon parcours universitaire, je me suis impliqué dans les associations modulaires en philosophie, autant au baccalauréat (l'ASSOPHIA) qu'aux cycles supérieurs (AEEAP- UQAM). Je me suis alors principalement intéressé aux enjeux pédagogiques et j'ai tâché de représenter le point de vue des étudiants et étudiantes sur le comité de programme et le comité d'autoévaluation du programme de maîtrise en philosophie.

J'aimerais désormais m'impliquer au sein du Comité légal. Ayant été arrêté pendant la grève de 2012, j'ai grandement bénéficié de l'aide de ceux et celles qui s'y impliquent. J'aimerais maintenant pouvoir aider à mon tour.

Malheureusement, pour des raisons professionnelles, je ne pourrai être présent lors des élections à Québec le 24 avril.

Bien cordialement,

Alexandre B. Romano

CANDIDATURE DE JIMENA ARAGON AU COMITÉ DE MOBILISATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 10 avril 2016)

Chers et chères membres du conseil exécutif, chers et chères membres de l'ASSÉ :

Laissez-moi me présenter, mon nom est Jimena Aragon et j'entame présentement ma première année du baccalauréat intégré en études internationales et langues modernes (ABEILL) à l'Université Laval.

Aujourd'hui, je vous soumetts ma candidature afin d'être membre du comité de mobilisation de l'ASSÉ pour l'année à venir.

Tout au long de mes études collégiales et universitaires, j'ai eu la chance de m'impliquer à plusieurs niveaux dans des associations étudiantes, ce qui m'a permis d'acquérir les compétences nécessaires pour accomplir le mandat donné au comité de mobilisation de l'ASSÉ. Lors de mon passage au Cégep, j'ai eu la chance d'être représentante de mon DEC ainsi que rédactrice en chef adjointe de mon journal étudiant. Quand mon association de Cégep s'est désaffiliée de la FECQ, j'ai décidé d'assister à des congrès de l'ASSÉ comme observatrice afin d'en apprendre davantage. Depuis ce moment, j'ai eu le goût de m'impliquer dans cette association féministe défendant les intérêts de milliers d'étudiants et d'étudiantes partout au Québec. J'ai toujours été une personne qui aime s'impliquer. J'ai eu la chance d'être dans le comité de coordination de Québec Solidaire à Trois-Rivières et membre du Comité de Solidarité de Trois-Rivières où notre rôle était de promouvoir le commerce équitable auprès de toute la population. Présentement, je commence mon mandat en tant que coordonnatrice aux finances de l'ABEILL.

Je suis persuadée d'avoir acquis l'expérience nécessaire afin d'être capable de coordonner des équipes de mobilisation ainsi que d'assurer la mise sur pied des plans d'action au niveau local et régional. Ce qui me motive le plus à poser ma candidature aujourd'hui est de savoir que j'aurais la chance de faire une différence. En aidant les associations membres partout au Québec à se mobiliser, on sera capable de défendre nos intérêts communs plus facilement. Je suis persuadée d'avoir assez de sens de l'organisation et de détermination afin d'aider les associations venant des régions à se mobiliser autant que les associations venant des métropoles. Évidemment, comme nous tous et toutes, je ne suis pas parfaite et j'en ai encore beaucoup à apprendre sur le syndicalisme de combat. Mais, malgré cela je ne suis pas inquiète car l'ASSÉ est une place pour apprendre et où l'entraide est très importante.

N'hésitez pas à me contacter pour le moindre questionnement, j'ai vraiment hâte à l'idée de travailler avec vous tous et toutes.

Cordialement,

Jimena Aragon,

jimena.jra@gmail.com

CANDIDATURE DE MATHIEU DESMARAIS AU COMITÉ DE MOBILISATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 14 avril 2016)

Allo à ceux et celles qui vont lire ceci,

Cette lettre est pour vous informer que je souhaite mobber l'année prochaine un peu partout au Québec! (Je me présente sur le comité mobilisation de l'ASSÉ.)

P'tit gars de région, je me suis impliqué activement dans mon association étudiante (AGEEM) durant deux ans. Je suis arrivé dans l'asso alors qu'il ne restait plus un(e) seul(e) exécutif. Nous avons dû partir de rien ce qui nous a permis d'obtenir une grande expérience dans le fonctionnement d'une association étudiante de Cégep. Il a fallu travailler fort dès le début, afin de mobiliser une population étudiante qui n'était même pas au courant de notre existence. Au fur et à mesure que j'avais dans ce fou périple je me suis trouvé un amour pour la mobilisation «one on one». Cet amour m'a ainsi poussé à m'inscrire sur ce fou comité! Donc, je pense être en mesure de contribuer en ralliant une foutue pelletée de monde à la révolution et, ou, au Assemblée Générale.

Cet automne je serai au Baccalauréat en physique à l'université de Montréal. Malheureusement l'association modulaire et facultaire ne fait pas parti de l'ASSÉ. Je ne souhaite, néanmoins pas vous quitter! Vu que la physique c'est ben juste de la logique, je pense bien avoir le temps d'aller mobber ou le vent m'apportera.

C'est dans un désir d'une ASSÉ fraîche et pimpante laissez-moi m'impliquer dans ce comité. Parce que comme on dit : «il faut se donner les moyens de nos actions» ou quelque chose comme ça ;)

Je vous souhaite une merveilleuse soirée ou journée!

Comme dit Nietzsche : « L'état est le plus froid des monstres froids. Il ment froidement; et voici le mensonge qui s'échappe de sa bouche: «Moi l'état je suis le peuple »»

Cogitez là-dessus camarades :D

Mathieu Desmarais, Cégep de Mont-Laurier

CANDIDATURE DE LOUIS PAULHUS AU COMITÉ DE MOBILISATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 19 avril 2016)

Bonjour camarades,

Par la présente, je désire déposer ma candidature pour le comité à la mobilisation de l'ASSÉ.

Mon intérêt pour le mouvement étudiant a pris naissance le 22 mars 2012 alors que j'ai vu défiler, de mon salon, des centaines de milliers de personnes dans les rues de Montréal. J'ai alors réalisé l'ampleur du mouvement social qui se déroulait à ce moment et je me suis intéressé à cette lutte pour l'accessibilité à l'éducation qui me concernait puisque j'étais en secondaire 4. Il m'a cependant pris un an au Cégep de Drummondville avant que je commence à m'impliquer dans mon association étudiante. La participation à ma première assemblée générale de grève aura été l'élément mobilisateur qui a ravivé mon intérêt pour l'implication, intérêt que j'avais perdu durant ma dernière année au secondaire et ma première année au cégep. J'ai par la suite participé à des événements organisés par l'AGECD et commencé à m'impliquer au comité de mobilisation. Ce chemin m'a alors amené à me présenter sur le conseil exécutif au poste de Coordonnateur à la mobilisation, poste que j'occupe depuis septembre 2015.

Mon mandat comme exécutant de l'AGECD se veut un apprentissage depuis le commencement. J'y ai appris beaucoup de choses, dont les bases de la mobilisation, de la démocratie directe et de la solidarité, mais durant cette dernière année, j'ai surtout appris beaucoup à propos de moi-même. Pour l'une des premières fois de ma vie, j'aime ce que je fais et je sais ce que je veux faire.

Ce long cheminement m'amène aujourd'hui à me présenter sur l'équipe nationale de l'ASSÉ parce que j'ai aussi appris à vous connaître et je veux continuer de vous côtoyer. Je souhaite redonner à cette association étudiante qui m'a apporté énormément autant par les personnes que j'ai rencontrées que par les nouveaux concepts que j'ai découverts. Je me lance sur le comité à la mobilisation, parce que j'ai envie de visiter les différents campus afin d'offrir mon support aux militantes et militants dans leur association étudiante locale. Les tournées de mobilisation me permettront aussi d'observer et d'apprendre les différents fonctionnements, mais surtout les différentes réalités régionales de vos associations, ce qui est essentiel. Mais finalement, ce qui me motive le plus, c'est d'avoir la chance de vous rencontrer et de travailler avec vous. C'est donc avec beaucoup d'enthousiasme que je désire devenir membre du comité à la mobilisation de l'ASSÉ.

En vous souhaitant une excellente journée,

Louis Paulhus,

Membre de l'AGECD (Association générale étudiante du Cégep de Drummondville)

P.-S. – J'ai aussi appris c'était quoi le montréalocentrisme, et j'aime pas trop ça...

CANDIDATURE DE KYRYL NYEMTSEV AU COMITÉ DE MOBILISATION DE L'ASSÉ

(Déposé le 20 avril 2016)

Ami.e.s et camarades,

Par cette lettre, je désire vous informer que je pose ma candidature au comité à la mobilisation.

Je m'appelle Kyril Nyemtsev et je suis l'actuel secrétaire aux affaires externes de l'Association Générale Étudiante de Bois-de-Boulogne (AGEBdB). C'est dans cette association que j'ai commencé à militer, fin 2014, et c'est aussi là que j'ai pu me rendre compte de l'importance du travail de mobilisation dans les luttes étudiantes (et, à vrai dire, dans toute forme de lutte politique et sociale).

Il faut savoir que Bois-de-Boulogne n'est pas un cégep traditionnellement militant et que, par conséquent, même des victoires relativement modestes pour son association doivent être gagnées à la dure. En militant avec l'AGEBdB, j'ai pu prendre part à la fois des campagnes de mobilisation très réussies (y compris celle par laquelle le comité de mobilisation local a réussi à faire voter une journée de grève à l'occasion de la manifestation nationale du 5 novembre avec une majorité claire et nette, malgré l'opposition de l'exécutif local à cette grève) et largement ratées (par exemple, une campagne référendaire tenue pour décider si l'AGEBdB... serait en grève à l'occasion de la manifestation du 2 avril 2015).

Dans le cadre de ce travail, nous avons plusieurs fois reçu l'aide de militant.e.s de l'ASSÉ, et elle s'est avérée précieuse. Mon expérience au sein d'un environnement où la mobilisation est difficile me permet de comprendre à quel point les militant.e.s actifs et actives d'une association locale peuvent avoir besoin d'aide de la part de leur association nationale. Cela dit, je suis aussi entièrement conscient des ressources limitées (en termes de militant.e.s, d'argent et de temps) dudit échelon national. Par conséquent, je veux apporter ma pierre à cet édifice en m'impliquant au sein du comité à la mobilisation et ainsi travailler, à ma façon, à la construction d'un mouvement étudiant fort et démocratique, en phase avec la population étudiante en tant que telle, qui serait en mesure de défendre aussi bien les intérêts immédiats de cette dernière que le progrès social de façon plus générale.

Je suis d'autant plus intéressé à m'impliquer au sein de ce comité parce que ceci est ma dernière session au CÉGEP, et, par conséquent, mon dernier mandat au sein de l'AGEBdB. La session prochaine, je ne ferai donc plus partie d'une association membre de l'ASSÉ. Je souhaite néanmoins continuer à m'y impliquer, puisque, dans l'état actuel des choses, cette association nationale demeure le fer de lance du mouvement étudiant.

Au plaisir de vous voir au congrès. Solidairement,

K. Nyemtsev,

Secrétaire aux affaires externes, AGEbdeB

CANDIDATURE D'ISABELLE LE BOURDAIS AU COMITÉ À LA RECHERCHE ET AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES DE L'ASSÉ

(Déposée le 13 avril 2016)

À qui de droit,

Je signifie par la présente mon désir de rejoindre le comité à la recherche et aux affaires académiques. (CRAA)

J'ai eu la chance de m'impliquer au sein de mon association modulaire (AEMSP-UQÀM), ce qui m'a permis de constater l'importance du travail de recherche dans le quotidien militant. Lorsque le mouvement étudiant dispose d'une connaissance élargie des enjeux qui le touche, il n'en est que mieux armé. C'est donc dans l'objectif de contribuer à ce travail de recherche que je désire rejoindre le CRAA.

J'en suis maintenant à ma deuxième année au baccalauréat en science politique. Mon goût pour la pensée politique m'amène cependant à me pencher sur des travaux de plus en plus théoriques. Cette propension à l'égarer peut, j'en ai peur, m'éloigner de l'action (ce qui est particulièrement ironique considérant ma passion pour Arendt).

C'est donc dans un désir plein de candeur de concilier l'action politique avec le travail de réflexion que j'ose espérer rejoindre les membres du comité, afin de les épauler au maximum de mes capacités dans leurs tâches.

En vous souhaitant, à tous et à toutes, une journée excessivement agréable.

Solidairement,

Isabelle Le Bourdais.

CANDIDATURE DE BILLY SAVOIE AU COMITÉ À LA RECHERCHE ET AUX AFFAIRES ACADÉMIQUES DE L'ASSÉ

(Déposée le 17 avril 2016)

Salut tout le monde!

Je vous fais parvenir ma lettre de candidature pour le comité à la recherche et aux affaires académiques.

Mon nom est Billy Savoie. Je termine actuellement mes études en sciences humaines au cégep de Saint-Félicien, en plein terroir jeannois. Ma passion pour le militantisme a surtout pris ses racines lors de la période du printemps 2015, où nous avons effectué une campagne de mobilisation avec le but de combattre l'austérité en faisant la grève. Depuis ce temps, j'entrevois difficilement ma vie sans la lutte.

Ce que j'ai pu remarquer, à Saint-Félicien, c'est à quel point nous avons développé une culture militante au cours des dernières années. À quel point l'ASSÉ nous a permis, sans faire usage de paternalisme, à mieux s'approprier nos luttes locales. C'est en fait ce que j'aime le plus de l'ASSÉ; l'énorme potentiel de solidarité syndicale et de radicalisation qui y existe, même si c'est parfois difficile pour certaines associations étudiantes de se le rappeler en ce moment (eh oui).

En tant que militant du Saguenay-Lac-Saint-Jean, je pourrai apporter une perspective régionale à l'ASSÉ. Je sais c'est quoi militer en région et les dynamiques importantes qui en découle; le nombre limité de militants et militantes, le manque de ressources matérielles et intellectuelles, les nombreuses heures de transport, mais le sentiment de communauté, d'être proche de la population étudiante et de pouvoir bloquer la circulation d'une ville pendant plusieurs heures en étant seulement cinquante personnes.

Aussi, si mes mandats me le permettent, j'aimerais un jour pouvoir théoriser le montréalocentrisme, qui constitue une problématique actuellement un peu taboo, voire même invisibilisée, au sein de notre organisation nationale. Pourtant, si nous voulons recommencer à mener des luttes nationales efficaces, je suis persuadé que nous devons un jour où l'autre reconnaître et renverser ce rapport de domination.

Toutefois, comme j'étudierai l'année prochaine en science politique à l'université du Québec à Chicoutimi (UQAC), les quelques kilomètres me séparant des grands centres pourraient rendre mon implication parfois un peu compliquée. C'est d'ailleurs pourquoi j'ai décidé de me présenter au CRAA, où la majorité du travail peu être fait à distance. Je vois néanmoins ma candidature comme un défi d'inclusion pour l'équipe nationale de l'ASSÉ.

Notez que je serai au congrès annuel si vous voulez me poser des questions.

Solidairement,

Billy Savoie

CANDIDATURE DE SANDRINE DOBSON AU COMITÉ FEMMES DE L'ASSÉ

(Déposée le 14 avril 2016)

Bonjour à tous et à toutes,

La présente lettre est pour déposer ma candidature au comité femmes de l'ASSÉ.

Qui suis-je?

Je m'appelle Sandrine Dobson et je suis une future étudiante à la technique en médecine nucléaire au CEGEP auhuntsic et j'étais étudiante au Collège de Maisonneuve lors des trois dernières années. J'ai commencé à m'impliquer à la SOGÉÉCOM il y a environs deux ans lors d'une campagne de mobilisation pour un journée de grève le 3 avril 2014. Suite à l'échec de cette grève au Collège de Maisonneuve, j'ai décidé de m'impliqué encore plus au sein de mon association locale en me présentant au poste de Déléguée à la Trésorerie que j'ai occupée pour l'année 2014- 2015. Lors de mon implication à la SOGÉÉCOM j'ai, entre autres, participer à la création du poste de déléguée aux affaires féministes.

Mes motivations

Fuck l'égalitarisme, JE SUIS FÉMINISTE.

Je suis féministe parce que j'ai le droit de marcher seule la nuit sans avoir peur. Je suis féministe parce qu'il faut que je m'exprime deux fois plus fort que mes compatriotes hommes pour me faire entendre aussi bien et ça m'énerve. Je suis féministe parce que je suis tannée qu'on me traite d'hystérique quand je suis fâchée. Je suis féministe parce que je considère que les femmes sont des personnes à part entière. Oppressions qui devraient tout simplement ne pas exister

Il est important pour moi de m'impliquer au comité femme de l'ASSÉ, car même en ayant certains privilèges en tant que femme blanche dans une situation économique tout à fait acceptable, la solidarité avec toutes les femmes, dont celles encore plus marginalisées par d'autres oppressions, est importante pour moi. En effet, je considère que nous subissons toutes une oppression commune basée sur le sexe

Je souhaite m'impliquer au sein de l'ASSÉ puisque je considère qu'il s'agit d'une des

organisations de gauche les plus importante au Québec et comme je serai membre de la (oh, glorieuse!) FECQ l'an prochain, m'impliquer au sein de l'AGECA, mon association locale semble peu intéressant. De plus, j'ai beaucoup réfléchi à mon engagement au sein du comité femmes de l'ASSÉ lors des derniers mois et je me sens tout à fait à la hauteur de la tâche. Advenant mon élection, j'ai très hâte de m'impliquer au sein du comité femmes de l'ASSÉ.

Je ne serai probablement pas présente lors du congrès annuel, je vous invite donc à me poser des questions par courriel si vous le désirez.

Sandrine Dobson

CANDIDATURE DE JOSÉ-FRÉDÉRIQUE BIRON AU COMITÉ FEMMES DE L'ASSÉ

(Déposée le 16 avril 2016)

Salutations à toutes et à tous,

Mon nom est José-Frédérique Biron et je suis présentement étudiante à la maîtrise en science politique à l'UdeM. Par la présente, je me présente donc pour une seconde année sur l'équipe nationale de l'ASSÉ, mais plutôt que de me représenter au CRAA, où je me suis impliquée cette année, je me présente pour faire partie du comité femmes de l'ASSÉ. Mes motivations de m'impliquer au niveau national plutôt qu'au niveau local demeurent essentiellement les mêmes que celles que j'avais l'an dernier. En effet, mon association locale étant peu combative ni militante, je n'ai d'autres options que de me tourner vers d'autres horizons. De plus, l'ASSÉ est de loin l'association nationale qui rejoint mes convictions politiques et idéologiques. Ceci dit, cette année, je souhaite m'impliquer au comité femmes plutôt qu'au CRAA parce que je crois que les enjeux féministes passent trop souvent au second plan et ce, même à l'ASSÉ, une association qui se targue pourtant d'être féministe.

Une de mes motivations par la présente est donc de travailler à faire en sorte que les enjeux féministes soient plus réappropriées par les associations membres, notamment en travaillant en collaboration avec les comités femmes et féministes ainsi que les militantes au local et en fonction de leurs besoins. Ce faisant, il est donné d'espérer que les enjeux féministes seront bien moins secondarisés en congrès qu'auparavant et qu'ils feront l'objet de débats positifs et nourris. Il a été question à de nombreuses reprises lors des derniers congrès et notamment du congrès femmes que plutôt que d'adopter une attitude coercitive à l'égard d'associations ayant des difficultés à prendre des positions féministes, il serait sans doute préférable d'adopter une attitude de solidarité et d'entraide en tant que femmes, féministes et militantes étudiantes. Je crois que dans cette perspective, le comité femmes a son rôle à jouer (bien qu'il ne soit pas seul) dans la création de liens de solidarité entre et avec les différents comités femmes.

Je crois que je pourrais apporter de nombreuses choses au comité femmes de l'ASSÉ, puisque j'ai déjà des idées de projets à mener, outre les responsabilités incombant au comité femmes d'organiser le congrès femmes ainsi que le camp de formation féministe. J'avais en effet comme projet de terminer la rédaction du document sur la culture du viol qui avait été entamé cette année en collaboration avec plusieurs femmes de l'équipe nationale mais qui n'a pu être mené à bien, tant nous avions pour ambition de produire un document exhaustif et abordant le plus de problématiques possibles. Au dernier congrès (le congrès femmes), certaines pistes de solution avaient été abordées, notamment le fait de faire un meilleur usage de la liste femmes sur ASSÉ-support et le fait de rendre disponible de la documentation sur le féminisme aux associations locales. Je compte bien aller de l'avant avec ces propositions et voir ce qui peut être fait afin de rendre la documentation plus accessible à toutes et tous.

Féministement,
José-Frédérique Biron

CANDIDATURE D'AUDREY SOUCY-ROULEAU AU COMITÉ FEMMES DE L'ASSÉ

(Déposée le 11 avril 2016)

À qui de droit,

Mesdames,

J'ai récemment pris connaissance de la possibilité de joindre votre comité femmes et j'aimerais vous présenter les raisons pour lesquelles je crois être une candidate parfaite! En effet, comme la plupart des femmes d'aujourd'hui, j'ai vécu, depuis toujours, des situations fâcheuses qui m'ont laissé un goût amer dans la bouche sans toutefois être capable de placer des mots sur des réalités que je vivais. Depuis que j'ai commencé à militer pour la cause féministe, ce fut un soulagement extrême d'enfin pouvoir placer des mots sur des situations, des sentiments, des impressions, et ce fut a été très libérateur pour moi. Évidemment, comme étudiante en traduction, je suis passionnée pour le pouvoir des mots. Être capable de parler de sexisme, de misogynie, de socialisation genrée, d'intersexionnalité, d'injustices sociales ou encore de culture du viol, pour parler des situations que je vivais ou de frustration que j'avais a fait naître en moi un sentiment de puissance. Pour moi, le féminisme a été une libération, un pouvoir de connaissance et une prise en main des enjeux me touchant. Depuis ce temps, j'ai une soif d'en apprendre plus et d'en faire plus, parce que selon moi, les connaissances sont et resteront toujours la meilleure défense.

En ce qui concerne mon cheminement, il serait faux de dire qu'il a été sans embûches. Premièrement, j'ai commencé à m'affirmer comme féministe que très tard, voire l'automne 2015, suite à mon implication au sein de l'AGEFLESH. J'ai eu beaucoup de remises en questions à faire, mais je crois que ma capacité à me remettre en questions et mon ouverture d'esprit font de

moi une personne très respectueuse et à l'écoute des gens. Depuis, j'ai beaucoup évolué, cheminé, appris, partagé, etc. J'ai aussi réussi quelques bons coups dont je suis vraiment très fière : avoir forcé mon Université à changer sa politique de dénonciation du harcèlement sexuelle avec une simple affiche, avoir réussi à être publiée dans le journal étudiant Le Collectif, avoir convaincu ma maman de venir à votre camp de formation féministe, avoir pris la parole dans ma famille pour dénoncer des cartes de l'Ostie de Jeux, avoir eu des échanges qui ont suscité des réflexions avec plusieurs autres étudiantes et étudiants, etc. Je souhaite donc intégrer votre comité femmes pour continuer mes actions directes et mes actions de sensibilisations en ayant encore plus de ressources à ma disposition pour continuer d'apprendre et d'évoluer au sein d'un milieu féministe militant.

Cordialement,

Audrey Soucy-Rouleau

CANDIDATURE DE MYRIAM ENNAJIMI AU COMITÉ AD HOC ANTIRACISTE DE L'ASSÉ

(Déposée le 14 avril 2016)

*(Cette candidature est conditionnelle à l'adoption d'une proposition créant ce comité
- Voir la proposition 8.6.)*

Compañeras y compañeros, bonjour !

Je m'appelle Myriam Ennajimi, j'ai été exécutante à l'AGEBdeB en 2014, successivement aux luttes sociales puis aux finances. Je suis une femme racisée, ce que je précise pour les intérêts de la cause, fek' ça me donne déjà une certaine légitimité en terme d'implication sur un comité antiraciste.

En 2015, j'ai été membre du comité Al-Massir, un groupe pour personnes arabes féministes et/ ou Queer, mais l'initiative est un peu morte en ce moment. Sinon, j'ai déjà donné un atelier sur l'antiracisme dans le mouvement étudiant à un camp de formation de l'ASSÉ. Mais ... je ne vais pas essayer de vous prouver que je suis une bonne militante ou que j'ai fait mes preuves, parce que la lutte, je la mène au quotidien : quand je dois gérer le racisme, les micro-agressions dans les médias et dans la société en général. Le colonialisme, le capitalisme et le patriarcat sont les fléaux de l'humanité. C'est bien beau de lutter pour soi, mais sortir de son individualisme pour combattre le mal, c'est bien aussi.

C'est pour ça que je veux m'impliquer au national. Je veux amener la lutte partout, je veux que les gens comme moi arrêtent de se dire que le militantisme, c'est un truc de blancs. Je veux que les mandats anti-raciste dont les associations étudiantes se dotent soient reflet d'une réalité, pas de belles paroles plein de bonnes intentions, tel que c'est souvent le cas. Wishfull thinking ? I

think not ! Oh pi, je suis à l'UdeM en Biologie, ~~mort à la FAECUM.~~

La lutte continue,

Myriam Ennajimi

CANDIDATURE DE FRANÇOIS DESROCHES AU COMITÉ À L'INFORMATION DE L'ASSÉ

(Déposée le 16 avril 2016)

Bonjour Camarades,

Je vous fais parvenir ici ma lettre de candidature pour le comité à l'information pour l'année 2016- 2017.

J'ai commencé à m'impliquer dans le mouvement étudiant en Janvier 2013, avec le sommet de l'enseignement supérieur et la mobilisation de l'ASSÉ pour la gratuité scolaire. J'étais alors élu au poste d'archiviste de mon association étudiante, l'AGECD, à Drummondville. L'année suivante, je suis devenu le Coordonnateur à la mobilisation. En 2014-2015, je me suis lancé sur l'équipe nationale de l'ASSÉ sur le comité à l'information, où j'étais seul. Finalement, je termine en ce moment un mandat sur l'exécutif de l'ASSÉ au poste de Secrétaire à l'Information.

L'année prochaine, je vais quitter le cégep de Drummondville pour aller étudier à Montréal. Me voici donc, près de la fin de mon mandat, toujours motivé et enthousiaste de m'impliquer. J'ai longuement réfléchi à quel comité je désire aller, hésitant entre le comité à l'information et le comité à la mobilisation.

J'ai envie d'apprendre à faire des tournées et aider les gens sur leur campus. Quand j'étais coordonnateur à la mobilisation de l'AGECD, j'ai toujours apprécié l'aide de l'ASSÉ, qui permettait de faire une véritable différence dans la mobilisation accomplie dans un cégep de région. Également, j'ai une immense envie de donner l'atelier ABC de la mobilisation, qui aura changé radicalement ma façon de voir le militantisme. J'aurais également pour projet d'aider et de faciliter la communication entre les associations étudiantes locales. S'il y a un enjeu qui me tiens à cœur depuis le début de mon implication à l'ASSÉ, c'est le montréalocentrisme. Les débats et discussions récentes sur cette question prouvent qu'il s'agit d'un problème qu'il faut régler et, selon moi, cela se fait par l'échange des réalités vécues, par la communication et surtout par la coopération entre les associations étudiantes.

D'un autre côté, je peux retourner au comité à l'information. Vu qu'il n'y a eu aucune candidature au poste de Secrétaire à l'Information, ni au comité à l'information au moment d'écrire ces lignes, je crois que mon expertise serait la bienvenue pour s'assurer que les gens qui vont faire de la mobilisation ont quelque chose à tracter. Je tiens d'ailleurs à dire fièrement que j'utilise désormais de manière beaucoup plus courante des logiciels libres. De plus, l'ASSÉ m'a

permis de découvrir que l'infographie est une véritable passion pour moi, et désormais mon domaine d'études, et j'ai commencé à me munir de matériel plus approprié pour la production de matériel d'information.

Mon choix n'aura pas été facile à prendre, mais j'ai décidé de me présenter de nouveau au comité à l'information. Je tiens toutefois à dire que si le futur comité à la mobilisation est d'accord, je pourrai leur donner un coup de main, que ce soit en faisant des tournées de mobilisation avec eux et elles, ou en allant donner des ABC de la mobilisation.

Je tiens à dire par la présente lettre que je ne serai pas présent au congrès annuel. Ma sœur va bientôt avoir une opération très importante et sera aux soins intensifs pendant la durée du congrès, et tiens à que je sois présent à ses côtés. Donc, si vous avez des interrogations à mon sujet, (ou à propos de pas mal n'importe quoi), je serai très heureux d'y répondre. N'hésitez pas à me contacter.

Solidairement,

François Desroches

CANDIDATURE D'ARIAN OMERANOVIC AU COMITÉ AUX LUTTES SOCIALES DE L'ASSÉ

(Déposée le 12 avril 2016)

Bonjour ou bonsoir,

Je m'appelle Arian Omeranovic. Je suis un étudiant de 18 ans en sciences humaines au cégep de Ste-Foy. Je suis membre du comité politique de mon cégep le Démos. Depuis plus de 2 ans, avant les événements du Printemps 2015, je m'informe sur la politique. Au secondaire, avec les nouvelles informations en provenance de mes lectures et de mes cours d'histoire, je commençais à sympathiser de plus en plus avec les différentes luttes socio-historiques. Et c'est vraiment dans les lectures de texte critique envers le capitalisme que j'ai voulu pousser mon militantisme passif de jeune élève du secondaire. Tout d'abord, j'ai fait mon projet personnel sur l'anarchisme (un projet obligatoire dans le programme d'étude international PEI). C'était un «essai». Par la suite, ce fut l'arrivée du Printemps 2015. C'est lors de cette période que j'ai apporté mon militantisme à la rue. Ainsi en plus de participer à des manifestations, j'ai pu aussi m'informer un peu plus sur les mouvements sociaux du Québec. C'est à ce moment que j'en ai appris sur l'ASSÉ et sur son fonctionnement. À la suite du Printemps 2015 et de mon secondaire, je me suis inscrit aux études collégiales. Et c'est dès le début de ma première session que j'ai approfondi mes connaissances sur le mouvement étudiant du Québec grâce aux discussions que j'ai eues avec des militant.e.s de l'ASSÉ de la ville de Québec et encore une fois, grâce à mes lectures. En novembre 2015, j'ai participé aux camps de formation de l'ASSÉ et en mars dernier,

je suis allé aux camps de formation féministe.

Avec toutes ces expériences, j'ai pris beaucoup d'intérêt au mouvement étudiant, aux luttes sociales et ainsi à l'amélioration des conditions matériels des gens. De plus, puisque je suis de plus en plus «proche» de l'ASSÉ, j'aimerais m'impliquer dans l'organisation dès que j'en ai l'occasion, donc dès aujourd'hui. Ainsi le comité luttes sociales me permettraient de militer pour aider une association étudiante que j'aime et pour militer pour une chose qui m'est chère : la lutte. Donc c'est pour ces raisons que je propose ma candidature pour un poste dans ce comité. Et en ce moment mort pour la lutte sociale au Québec, je crois que ce comité a encore plus de pertinence, si nous voulons organiser les combats de demain. Malgré mon horaire chargé avec le travail, l'école et le Démos, j'aimerais prêter main forte à l'ASSÉ et à ce comité pour ainsi faire vivre le mouvement étudiant et pour militer aux seins d'une association étudiante que je connais bien et que j'aime.

Arian Omeranovic, étudiant et militant

CANDIDATURE DE NICOLAS PELLETIER AU COMITÉ AUX LUTTES SOCIALES DE L'ASSÉ

(Déposée le 19 avril 2016)

Camarades,

Mon nom est Nicolas Pelletier, j'ai 24 ans et j'entame dès l'automne une maîtrise en sociologie à l'Université Laval. Par la présente, je souhaite déposer ma candidature au comité aux luttes sociales de l'ASSÉ.

Mon engagement dans le mouvement étudiant et, par le fait même, dans l'univers du militantisme et des luttes sociales de façon générale a débuté en 2010-2011, alors que j'entamais ma deuxième année au CÉGEP Limoilou. J'y ai également appris l'importance de la mobilisation sur le sol de la vie étudiante et en *one-on-one* : c'est de cette manière que j'en suis venu à m'impliquer de plus en plus au niveau militant et associatif. C'est également lors de cette année scolaire et lors de la suivante que je découvre l'ASSÉ via son « organe élargie », la CLASSE. Le véritable déclic a été – et le tout, j'en conviens, manque d'originalité – le déclenchement de la grève générale illimitée du printemps 2012, mouvement au sein duquel j'ai activement participé et qui a été un terreau fertile pour une radicalisation politique qui vit et est reconduite encore aujourd'hui : au fil des ans, je sens que mon militantisme s'est beaucoup raffermi, clarifié idéologiquement et concrétisé dans la *praxis*.

En 2012, je rejoins l'Association des Étudiantes et Étudiants en Histoire de l'Université Laval où je serai actif dès ma première année en tant que Coordonnateur aux affaires internes. Cette expérience constituera mon véritable « baptême » associatif. Lors des années suivantes, je

m'impliquerai à titre de secrétaire sur divers comités et comme responsable du comité de mobilisation permanent créé dans la foulée de la grève de 2012. Je termine actuellement mon mandat à titre de Coordonnateur général d'une AÉEH nouvellement affiliée à l'ASSÉ (lors de la session d'automne 2015). J'espère donc que la fin de mes études de premier cycle ne signera pas l'arrêt de mon activité au sein du mouvement étudiant! C'est pourquoi j'ai décidé de rejoindre l'équipe nationale de l'ASSÉ.

De manière générale, je crois que le milieu académique ne doit pas nous faire oublier les particularités d'une lutte que je voudrais – comme bien d'autres – permanente et large. C'est pour combattre l'irrésistible attrait de la tour d'ivoire que je souhaite intégrer un comité, pour participer à la résonance des enjeux étudiants dans la sphère publique, tout en contribuant à créer une plate-forme commune de résistance et de militantisme. Je souhaite participer à la vigueur et à l'élargissement de nos luttes; je souhaite participer à créer un véritable réseau de solidarité et de combativité; je souhaite travailler et concourir à rendre contagieux le désir de la lutte; je souhaite contribuer à dégager davantage d'espaces de liberté et d'organisation pour une convergence militante dans une société gangrenée par le capital; en définitive, je souhaite aussi donner un écho renouvelé au slogan soixante-huitard qui voulait qu'étudiant-es et travailleurs-euses partagent le même combat.



Solidairement,

Nicolas Pelletier

Coordonnateur général sortant de l'Association des Étudiantes et Étudiants en Histoire de l'Université Laval (AÉEH)

BILANS

BILAN MENSUEL DU CONSEIL EXÉCUTIF, FÉVRIER 2016

(Déposé le 14 mars 2016)

Bonsoir à toutes et à tous,

Une nouvelle permanence a été embauchée au courant du mois de février : Bienvenue à Éric Faucher! Également, le processus d'embauche pour la traduction a suivi son cours ainsi que la préparation du camp de formation féministe en collaboration avec le Comité Femmes de l'ASSÉ et le Comité Femmes du CEGEP de Limoilou. Le camp de formation hivernal, pour sa part, a eu lieu les 6 et 7 février au CEGEP de Valleyfield. Fait notable, une action y a été menée par plusieurs femmes présentes afin de dénoncer des gestes sexistes perpétrés par des participants au camp. Le texte qui y a été lu se trouve d'ailleurs dans le dernier Ultimatum féministe.

D'autre part, le Congrès d'Hiver a eu lieu les 20 et 21 février derniers à Desbiens. Bien que les lieux étaient plus exigus que prévus, nous avons abordé plusieurs enjeux, allant des cotisations à la nature du féminisme pratiqué dans les diverses associations membres de l'ASSÉ

Au niveau des relations externes, nous avons notamment commencé à assister aux rencontres d'organisation de la Coalition du 1er mai. Aux affaires internes, il est à noter que, tel que le présageait la situation, le Cegep André-Laurendeau a décidé en référendum de ne plus être membre de l'ASSÉ. Un courriel explicatif à ce sujet a d'ailleurs été envoyé sur ASSÉ-SUPPORT.

Pour conclure, n'oublions pas que le Congrès Femmes (congrès non-mixte) aura lieu à Montréal, au CAP saint-Barnabé les 26 et 27 mars prochain. Il est possible de s'y inscrire en allant sur le site web de l'ASSÉ. Pour sa part, le Congrès annuel aura lieu à Québec les 16 et 17 avril prochains. Les documents préparatoires pour ces deux instances seront disponibles très bientôt. Pour le reste, les textes de réflexion ainsi que les candidatures pour le congrès annuel (qui est aussi un congrès d'élection), sont plus que les bienvenus.

Solidairement!

Le conseil exécutif de l'ASSÉ

BILAN MENSUEL DU CONSEIL EXÉCUTIF, MARS 2016

(Déposé le 5 avril 2016)

Pour commencer le mois en beauté, le camp de formation féministe a eu lieu, au Cégep de Limoilou, à Québec, les 5 et 6 mars derniers. Merci encore aux Comités Femmes de l'ASSÉ ainsi que du Cégep Limoilou pour leur travail acharné! Au niveau des relations internes, l'équipe nationale a également planché sur la préparation du Congrès Femmes de l'ASSÉ.

De plus, un Conseil de Coordination a eu lieu le 16 mars dernier. Plusieurs élections par intérim y ont eu lieu, ainsi que des discussions fécondes, entre autres concernant une proposition ancestrale du Comité Légal et une meilleure inclusivité des associations anglophones. Dans le même ordre d'idées, un traducteur est entré en poste durant le mois de mars: Bienvenue à Benjamin Gingras. Cela nous permettra (enfin!) de traduire systématiquement les documents officiels et, ainsi, permettre inclusivité effective des étudiantes et étudiants anglophones.

Pour sa part, le tout premier Congrès femmes de l'ASSÉ a eu lieu le 26 mars dernier au CAP Saint-Barnabé à Montréal. Dû à un manque de participation, le congrès ne s'est pas poursuivi le lendemain, au grand dam des déléguées présentes.... Un texte de réflexion auto-critique et critique sera envoyé bientôt sur ASSÉ-SUPPORT pour revenir sur l'évènement en profondeur. Dans tous les cas, et malgré fait que l'instance a été raccourcie, voici le lien pour avoir accès aux propositions qui y ont été adoptées : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/document/congres-femmes-des-26-et-27-mars-2016/>

Au niveau des relations externes, nous avons le plaisir de vous annoncer que le Cégep d'Alma a affilié à l'ASSÉ par référendum à la fin du mois! Il sera possible de les accueillir officiellement lors du Congrès annuel. D'ailleurs, le conseil exécutif a déjà débuté l'organisation de ce dit congrès. Ce dernier aura lieu les 16 et 17 avril prochains à Québec. Il est possible de s'inscrire en cliquant sur le lien suivant : http://www.asse-solidarite.qc.ca/?post_type=evenement&p=3415. En ce sens, nous vous encourageons à soumettre vos lettres de réflexions, vos candidatures ainsi que vos propositions le plus tôt possible sur ASSÉ-SUPPORT!

Solidairement!

Le conseil exécutif de l'ASSÉ

BILAN DU COMITÉ LÉGAL DE L'ASSÉ

(Déposé le 14 avril 2016)

Ayant des effectifs réduits depuis le début de l'année et les membres ayant d'autres obligations personnelles prenantes, le Comité s'est limité à la réalisation des tâches plus usuelles et administratives depuis le dernier Congrès : réponses aux courriels, suivi avec les différents groupes d'arrêtées, aide et soutien aux nouvelles personnes arrêtées, attribution de montants issus du Fonds des arrêté.e.s, accompagnement à la Cour, etc.

Nous avons également travaillé sur une proposition de modification du mandat du Comité (voir l'Annexe 1 dans le cahier préparatif au Congrès) – qui sera, nous l'espérons, adoptée par le prochain Congrès de façon à refléter les pratiques actuelles du Comité et à mieux orienter nos décisions. Nous avons également mis de l'ordre dans les dossiers du Comité (caviarder les procès-verbaux contenant les noms des personnes ayant le soutien du Comité, mise-à-jour des documents concernant les demandes de financement, ménage dans les vieux dossiers, etc.), de façon à faciliter la tâche de la prochaine équipe sur le Comité légal.

Nous nous réjouissons d'ailleurs des nombreuses candidatures sur le Comité légal et nous espérons que cette prochaine équipe pourra donc, au-delà des tâches plus usuelles et administratives, travailler sur différents projets disons plus militants : travailler sur des ateliers de formation, sur le wiki des arrêté-e-s, sur un projet de documentation et d'archivage de jugement en collaboration avec une avocate, etc. La prochaine équipe devra également se pencher sur les finances du Fonds des arrêté-e-s, et éventuellement penser à une campagne de financement.

Solidairement,

Le Comité légal

legal@asse-solidarité.qc.ca

BILAN DES REVENDICATIONS, PRATIQUES ET POSITIONNEMENTS FÉMINISTES DES ASSOCIATIONS MEMBRES

BILAN DE L'AGECFXG

(Déposé le 8 mars 2016)

Revendications : femmes, féminisme et parentalité

AG-13-02-2014.19 – L'AGÉCFXG se positionne contre la xénophobie, le sexisme, l'homophobie et la transphobie.

AG-01-11-12-19 – L'AGÉCFXG réaffirme sa position féministe, qu'elle encourage dans toutes ses instances l'alternance homme-femme et qu'elle féminise dès lors tous les textes officiels.

AG-A06-758 – L'AGÉCFXG se positionne contre la prise en compte de la pension alimentaire des mères et des pères de famille monoparentale aux études dans le calcul des montants de l'AFE.

AG-A06-724 – Pour la promotion et l'accessibilité des garderies publiques et des horaires de garderie adaptés aux horaires de cours

Comité Femmes

Au Cégep Garneau, il existe un comité Femmes (non-mixte) depuis longtemps, depuis au moins le tournant des années '80. De mémoire de permanence, le comité Femmes a toujours été non-mixte. Doté depuis longtemps d'un local de comité, souvent à titre de seule occupante et de safe space, le comité Femmes est le lieu de groupes de discussions, de débats sur l'avortement, etc.

Au cours des années, le comité a vécu des hauts et des bas, parfois intenses, parfois vides. Dans les quinze dernières années, les périodes où le féminisme a été le plus actif et à l'avant-plan au Cégep coïncident avec les mobilisations étudiantes de 2005 puis de 2012. Il est à noter que, dans certains cas, des militantes féministes ont préféré s'investir dans l'exécutif tout en organisant des activités féministes, mais qu'il est alors parfois difficile de soutenir le double fardeau de l'engagement féministe et étudiant de front (à savoir mener des luttes féministes au sein de l'exécutif tout en animant un comité non-mixte et gérer et lutter sur d'autres enjeux). Pour conclure, le comité femmes est actuellement actif depuis 2013 et il a à son actif de nombreuses activités de sensibilisation et de mobilisation (dont sur le consentement, la culture du viol, la polytechnique, la prostitution, le catcalling, etc.) organisées aux deux semaines ou à chaque mois.

Les mobilisations se sont faites dans les dernières années autour de la lutte contre les agressions sexuelles, en faveur du féminisme, etc. Le comité anime aussi une page Facebook et en étant confronté à un important backlash antiféministe. En 2014-2015, le comité Femmes était le comité le plus actif de l'Association étudiante.

Conseil d'administration

Depuis l'année 2009-2010, au niveau de la représentation des femmes au sein du Conseil d'administration de l'Association étudiante (l'exécutif de l'asso à Garneau), les femmes n'ont pas la parité. Elles représentent un peu plus de 46% des élu.es, quoique cela soit difficile à comptabiliser avec les nombreux roulements au sein de l'exécutif (le chiffre doit être supérieur à 46% si l'on exclut les postes vacants – donc près de 50 % - et il est de plus de 50% depuis un an). Par contre, en 2011, les femmes représentaient 63 % de la population étudiante. Enfin, le poste de coordonnatrice a été occupé plus de 60% du temps par des femmes depuis 2009.

Mouvement étudiant

Faut-il le souligner, le leadership féminin au sein du mouvement étudiant est largement présent depuis le conflit 2012 (entre autres au sein du FRAQ-ASSÉ ou de l'exécutif de l'ASSÉ) dans la région de Québec. Néanmoins, cela ne s'est pas forcément illustré en revendications féministes performatives et les inégalités de genre sont toujours présentes, y compris avec le « féminisme de façade », l'« ambiance patriarcale » et la division genrée du travail militant. Néanmoins, la question du leadership militant est encore et toujours pertinente. Le leadership féminin permet non seulement de mieux redistribuer les pouvoirs et fonctions auparavant essentiellement accaparés par des hommes, mais aussi de changer la culture organisationnelle et militante des associations étudiantes et du milieu militant (Maxim Fortin, Rouge de colère, octobre 2012). Enfin, nous pouvons affirmer que le renouveau du féminisme dans la région de Québec est probablement lié au renouveau du mouvement étudiant lui-même sinon au leadership de l'ASSÉ dans le mouvement étudiant de la région de Québec.

BILAN DE L'AFESH-UQAM

(Déposé le 8 mars 2016)

Considérant le septième principe de base et le sixième critère 4 et 5 des statuts et règlements de l'ASSÉ;

Que l'AFESH exige de l'ASSÉ de respecter ses statuts et règlements;

Qu'en ce sens, que l'AFESH demande à l'ASSÉ de considérer comme non membre les associations étudiantes qui n'ont pas de principes, de pratiques et de revendications féministes, si elles ne s'y engagent pas d'ici le congrès annuel.

14 janvier 2015

Historique récent des luttes féministes à l'AFESH

Si des féministes sont membres de l'AFESH depuis de nombreuses années, la collaboration n'a pas toujours été au rendez-vous. Un historique incomplet se retrouve sur la revue web Françoise Stereo : <http://francoisestereo.com/uqam-champ-de-bataille-histoire-incomplete-des-actions-feministes-sur-le-campus/> La charte inclue un comité femmes, qui n'a pas été actif depuis de années. Généralement, les féministes préfèrent s'impliquer en groupes affinitaires plutôt que dans la structure associative pour la flexibilité et l'autonomie que ça leur procure, possiblement après de mauvaises expériences précédentes dans d'autres associations étudiantes. Si elles ne font la demande, nous pouvons les financer dans leurs projets, au besoin.

La plupart de nos mandats adoptés sont lié à la sexualité et à la reproduction des femmes dans un système patriarcal. Cette domination amène une reproduction des inégalités sexuelles, que les féministes veulent contrer. Même certains hommes (pro-)féministes ont agressé. La division sexuelle du travail, laissant aux femmes le travail invisibilisé (care, logistique, etc), est aussi un thème abordé. La perspective féministe de ces mandats est matérialiste, avec quelques appuis aux luttes LGBT et queers. De nombreux trous dans nos principes, comme les parents aux études, pourraient être comblés. De plus, nous observons que les mandats sont adoptés dans un contexte précis, une effervescence qui les rendent pertinents et performatifs. Ces actions subséquentes permettent une action réelle sur la vie d'individus.

Récemment, les luttes se sont centrées sur les violences sexuelles. Par exemple, plusieurs agresseurs ont été exclus de positions de pouvoir, comme Ivan Brika (du groupe Mise en demeure), Frank Nicols-Lévesque (alors secrétaire à la coordination et étudiant à la maîtrise en sociologie en concentration études féministe) et Valentin Bellec (militant de Printemps 2015 et étudiant en sociologie). Nous avons pu remarquer que le mouvement étudiant incluant toujours de nouvelles personnes, certains agresseurs en profitent pour se réinsérer dans des milieux contre le désir des survivantes. Pour plus d'informations, l'article « Ni déni ni police: réagir aux agressions sexuelles dans le mouvement étudiant » parut dans le numéro 15 des Nouveaux cahiers du socialisme.

Principes

Base sur laquelle repose l'organisation de quelque chose, ou qui en régit le fonctionnement

Élément constitutif de quelque chose

Source : Larousse en ligne

Considérant les mandats de l'AFESH de supporter les initiatives féministes suite aux agressions sexuelles et d'appuyer les personnes survivantes.

Considérant la nécessité de la responsabilisation des collectifs militants dans la transformation sociale pour abolir la culture du viol.

Considérant que l'argent, c'est le nerf de la guerre.

Que l'AFESH ne finance pas temporairement les collectifs comprenant un.e agresseur.e ne collaborant pas avec la ou les personnes survivantes, tant que les demandes de la ou les personnes survivante(s) ne soient répondues de manière satisfaisante.

Que tous les actes soient faits en accord avec la ou les personne(s) survivante(s), de manière anonyme, sans demande de preuve outre la parole du ou de la survivant.e.

Que l'AFESH publicise la proposition de manière adéquate au moment de la période de soumission des demandes de subventions et de leur attribution.

21 avril 2015

(...) Que l'AFESH appelle les travailleuses du secteur public, secteur composé majoritairement de femmes, à faire de cette grève une grève féministe dépassant le syndicalisme traditionnel et recentrant le débat sur la question de la lutte des femmes contre l'État qui leur refuse systématiquement le droit de grève par l'entremise de la Loi sur les services essentiels, loi réduisant les travailleuses au rôle de ménagères de toute la société; (...)

17 février 2015

Considérant qu'il y a des lacunes évidentes dans le système d'éducation québécois en matière d'éducation sexuelle et que la notion de consentement sexuel devrait être abordée dès l'école primaire ;

Considérant que les agressions à caractère sexuel sont des actes de domination, d'humiliation, d'abus de pouvoir, de violences principalement commises envers les femmes et les enfants, principalement par des hommes ;

Considérant que les agressions sexuelles contre les femmes sont un phénomène systémique dû à une société fondamentalement hétéropatriarcale ;

Considérant que plusieurs cas d'agressions sexuelles ont été dénoncés dans le milieu étudiant montréalais suite à de grandes mobilisations sociales comme en 2005 ou en 2012 ;

Considérant que le mouvement #AgressionNonDénoncée révèle l'ampleur du problème des agressions sexuelles et du harcèlement sexuel vécus par les femmes et que des milliers d'autres victimes vivent encore dans le silence et la violence ou ont été assassinées ;

Considérant que la violence faite aux femmes est encore banalisée à travers des discours politiques, journalistiques, institutionnels, publicitaires, « humoristiques » et que la culture du viol est omniprésente dans la culture de masse et la culture universitaire et est rarement remise en question ;

Considérant que pendant l'année scolaire 2013-2014 plusieurs initiatives féministes militantes ont été mises sur pied afin d'aider des survivantes, mais qu'elles ne peuvent ni ne doivent à elles seules répondre à tous les besoins concernant les violences sexuelles ;

Considérant que le Centre des femmes et ses militantes n'ont pas l'énergie ni tous les outils pour venir en aide et en soutien à toutes les victimes de violence et de harcèlement sexuel ;

Considérant que le système de plainte pour agressions et harcèlement, soit l'application de la politique 16, est encore et toujours inadéquat à l'UQAM puisque seulement 4% des plaintes déposées en 2012-2013 étaient jugées fondées, que ce processus joue en faveur des professeurs en situation de pouvoir et que ce processus conduit des étudiantes à abandonner leurs plaintes et/ou leurs études ;

Considérant que le système de justice n'est pas du tout adapté aux violences sexuelles systémiques vécues par les femmes ;

Considérant que des Centres de ressources pour victimes d'agressions sexuelles existent déjà dans les universités Concordia et McGill.

Que l'AFESH revendique une éducation sexuelle diversifiée féministe, anti-oppressive et nonhétérosexiste dès l'école primaire. (...)

Que l'AFESH reconnaisse le choix des survivantes de dénoncer publiquement leurs agresseurs et harceleurs pour que cette problématique soit portée sur la place publique, qu'elle devienne une préoccupation sociale et que des transformations soient engendrées dans la communauté.

14 janvier 2015

Considérant les dévoilements qui ont été faits.

Considérant qu'il y a un désaccord sur le processus collectif face au bris du silence des survivantes et des victimes au sujet des agressions et des violences sexuelles dans nos milieux.

Que l'AFESH appuie la recherche sur un processus de justice transformative et sur le dit processus, que cela soit fait en non-mixité.

Que ce soit fait en collaboration étroite avec les victimes et selon leurs besoins.

Que ce soit fait en collaboration avec les féministes.

25 novembre 2013

Que la CLASSE dénonce publiquement les propos sexistes homophobes, âgistes, « graisse-phobique » tenus par plusieurs humoristes tenus lors du spectacle du 18 juin 2012 étant donné que ces idées et propos véhiculés vont à l'encontre des principes de base de l'organisation.

Et qu'à l'avenir la CLASSE refuse de s'associer à quelconque évènement sans avoir préalablement consulté ses membres, notamment si elle prévoit que les propos iront à l'encontre des principes de base de l'organisation

Que la CLASSE accepte tout de même le 50% des profits à Juripop et qu'une partie de cet argent soit distribué au comité femmes.

19 juin 2012

Considérant que l'AFESH-UQAM s'est le plus souvent présentée comme une association étudiante en faveur des luttes féministes;

Considérant que contrairement à la croyance répandue l'AFESH-UQAM a rarement ratifié ou adopté en AG de véritables positions féministes;

Considérant que cette lacune a assez duré;

Considérant que les luttes féministes doivent se poursuivre et s'intensifier TANT QU'IL LE FAUDRA!

Que l'AFESH-UQAM réitère sa solidarité avec les luttes des femmes, les luttes féministes, les luttes LGBT, les luttes queer, les luttes intersexes et les luttes reliées aux oppressions spécifiques vécues par le croisement de multiples oppressions, notamment de classe, d'origine, de couleur de peau, de religion ou d'orientation sexuelle;

Que l'AFESH-UQAM condamne toute violence sexuelle et tout rapport non-consenti, notamment envers les femmes;

Que l'AFESH-UQAM réitère son appui aux pratiques favorisant, dans ses structures, le disempowerment des hommes, et permettant une égalisation concrète des sexes qui ne soit pas seulement sur papier; tels que les caucus non-mixtes, l'alternance homme/femme et une meilleure parité dans ses diverses tâches;

Que l'AFESH-UQAM se positionne en faveur d'analyses et de pratiques féministes radicales opposées au patriarcat hétéronormatif et blanc-normatif, critique l'impact différencié de l'oppression capitaliste sur les hommes et les femmes et se positionne en faveur d'une critique des clichés et stéréotypes de genre dans une perspective de déconstruction;

Que l'AFESH-UQAM reconnaisse et dénonce l'impact des différentes oppressions spécifiques sur les conditions de vie des femmes, des personnes racisées et LGBT.

30 mars 2012

Que l'AFESH-UQAM blâme l'immobilisme de la ministre St-Pierre face aux impacts de la hausse des frais de scolarité sur les femmes ceux-ci étant à l'encontre de son mandat de soutenir « la condition féminine ».

Que la CLASSE adopte la « Déclaration sur la hausse des droits de scolarité au Québec et son impact sur les femmes » de l'Institut Simone de Beauvoir, tel que présenté lors du Congrès du 25 février 2012.

30 mars 2012

Que l'AFESH prenne une position anti-masculiniste

15 avril 2004

Revendications

Action de revendiquer (Réclamer ce à quoi on estime avoir droit, notamment un avantage social), de réclamer ce qui est dû, l'exercice d'un droit, etc.

Source : Larousse en ligne

Que l'AFESH exige de la part de l'administration un poste permanent pour une intervenante féministe sur le campus de l'UQAM.

Que l'UQAM et l'AFESH s'engagent dans une campagne féministe contre la culture du viol, puisqu'une seule intervenante sur le campus n'est pas suffisante.

Que l'on recommande Audray Lemay comme intervenante féministe.

21 avril 2015

(...)Que l'on fonde un comité ad hoc de soutien aux besoins matériels et émotifs des grévistes. (...)

16 septembre 2014

Comité qui deviendra le comité bien-être collectif qui désirent visibiliser, politiser et la collectivisation du travail de care, fait majoritairement par des femmes

Considérant qu'il y a des lacunes évidentes dans le système d'éducation québécois en matière d'éducation sexuelle et que la notion de consentement sexuel devrait être abordée dès l'école primaire ;

Considérant que les agressions à caractère sexuel sont des actes de domination, d'humiliation, d'abus de pouvoir, de violences principalement commises envers les femmes et les enfants, principalement par des hommes ;

Considérant que les agressions sexuelles contre les femmes sont un phénomène systémique dû à une société fondamentalement hétéropatriarcale ;

Considérant que plusieurs cas d'agressions sexuelles ont été dénoncés dans le milieu étudiant montréalais suite à de grandes mobilisations sociales comme en 2005 ou en 2012 ;

Considérant que le mouvement #AgressionNonDénoncée révèle l'ampleur du problème des agressions sexuelles et du harcèlement sexuel vécus par les femmes et que des milliers d'autres victimes vivent encore dans le silence et la violence ou ont été assassinées ;

Considérant que la violence faite aux femmes est encore banalisée à travers des discours politiques, journalistiques, institutionnels, publicitaires, « humoristiques » et que la culture du viol est omniprésente dans la culture de masse et la culture universitaire et est rarement remise en question ;

Considérant que pendant l'année scolaire 2013-2014 plusieurs initiatives féministes militantes ont été mises sur pied afin d'aider des survivantes, mais qu'elles ne peuvent ni ne doivent à elles seules répondre à tous les besoins concernant les violences sexuelles ;

Considérant que le Centre des femmes et ses militantes n'ont pas l'énergie ni tous les outils pour venir en aide et en soutien à toutes les victimes de violence et de harcèlement sexuel ;

Considérant que le système de plainte pour agressions et harcèlement, soit l'application de la politique 16, est encore et toujours inadéquat à l'UQAM puisque seulement 4% des plaintes déposées en 2012-2013 étaient jugées fondées, que ce processus joue en faveur des professeurs en situation de pouvoir et que ce processus conduit des étudiantes à abandonner leurs plaintes et/ou leurs études ;

Considérant que le système de justice n'est pas du tout adapté aux violences sexuelles systémiques vécues par les femmes ;

Considérant que des Centres de ressources pour victimes d'agressions sexuelles existent déjà dans les universités Concordia et McGill.

(...)

Que l'AFESH exige à l'administration de l'UQAM et aux SVE la création d'un Centre de prévention et d'intervention pour victimes d'agressions sexuelles avec une approche féministe afin que des personnes qualifiées puissent y travailler à temps plein.

14 janvier 2015

Considérant que l'AFESH-UQAM réitère sa solidarité avec les luttes des femmes et les luttes féministes ainsi que son appui aux pratiques favorisant, dans ses structures, le disempowerment des hommes, et permettant une égalisation concrète des sexes qui ne soit pas seulement sur papier;

Considérant qu'il faut reconnaître l'importante participation des féministes à la dernière grève étudiante et soutenir l'implication historique des féministes au sein des milieux associatifs et combatifs;

Considérant que le texte dans l'agenda associatif de l'UQAM Luttes féministes : toujours pertinentes dans une société sexiste portant sur la pertinence du féminisme et les violences des hommes envers les femmes dont celles dans le milieu militant a été censuré, instrumentalisé et récupéré par le comité agenda 2013-2014, entres autres, car le comité jugeait que ce n'était pas pertinent et invitant;

Considérant que les initiations sexistes, racistes, colonialistes, classistes, homophobes, transphobes et lesbophobes (exemple : les initiations de communication en automne 2013) révèlent aussi la nécessité des luttes féministes dans le milieu étudiant;

Considérant que les violences sexuelles des hommes, s'inscrivant dans une guerre envers les femmes, entravent gravement la participation des femmes aux luttes collectives mixtes dont le mouvement étudiant et qu'il est inacceptable que les militantes se trouvent attaquée par leurs propres camarades;

Considérant que les efforts des féministes à l'UQAM pour contrer les violences envers les femmes dont les violences sexuelles des hommes doivent être soutenues;

Considérant que l'AÉÉF souhaite lutter contre les violences envers les femmes dont les violences sexuelles et promouvoir les luttes féministes;

Que l'AFESH supporte les initiatives féministes contre les violences sexuelles, puis qu'elle élabore en partenariat avec l'AÉÉF et d'autres groupes ou organismes féministes du matériel d'information sur les luttes féministes à distribuer et diffuser ainsi qu'un événement d'éducation populaire/discussion féministe sur les violences envers les femmes dont les agressions à caractères sexuelles dans le cadre du 8 mars 2014 et que les détails de ces projets soient discutés lors d'une prochaine assemblée générale;

Que l'AFESH dénonce les décisions du comité agenda 2013-2014 relativement au texte sur les luttes féministes et exige qu'une telle situation ne se reproduise plus;

Que l'AFESH supporte financièrement l'Association étudiante en études féministes de l'UQAM (AÉÉF-UQAM) en lui offrant solidairement 3000\$.

25 novembre 2013

Considérant qu'un culte de la personnalité pourrait surgir si une même personne est systématiquement mise de l'avant pour représenter l'ASSÉ et que cela serait nuisible pour le mouvement étudiant;

Considérant que nous sommes en faveur de la parité homme-femme;

Considérant que nous sommes en faveur de la parité CÉGEP/université;

Que l'ASSÉ nomme une porte-parole femme.

Qu'il y ait deux porte-paroles à l'ASSÉ.

Que l'AFESH rappelle à son organisation nationale l'importance de la féminisation et des pratiques féministes telles que présenté dans les statuts et règlements.

Que le choix des portes paroles de l'ASSÉ respecte la parité homme-femme et celle CÉGEP/université

Que l'AFESH appuie la candidature de Camille Robert comme porte parole.

22 septembre 2011

Considérant que l'AFESH se revendique solidaire des luttes féministes;

Considérant que l'AFESH soutient plusieurs revendications et principes féministes;

Considérant que l'AFESH appuie et soutient les luttes menées par les femmes (article 1.4.3 de la charte);

Considérant que le projet de loi C-484 Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels est une attaque sérieuse et insidieuse au droit à l'avortement;

Considérant le silence des médias et de la classe politique sur cette question et donc le peu d'information transmise à la population;

- Que l'AFESH prenne position contre le projet de loi C-484 et tout autre projet de loi qui pourrait nuire au droit à l'avortement;

- Que l'AFESH participe dans la mesure de ces moyens à diffuser de l'information sur ce projet de loi et sur les mobilisations qui pourraient être organisées dans le but de contrer son adoption;

- Que l'AFESH s'engage à porter et défendre cette position au congrès de l'ASSÉ.

23 avril 2008

Que l'AFESH se dote d'un fond de roulement afin d'acheter des keepers et des serviettes sanitaires réutilisables.

26 janvier 2005

Que soient retirés les droits et privilèges du Centre pour hommes et que leur local soit redistribué à un groupe étudiant accrédité.

15 avril 2004

Pratiques

Façon d'agir, conduite habituelle à un groupe

Source : Larousse en ligne

À l'AFESH, la plupart des féministes ne s'impliqueront pas à l'intérieur des structures de leur association facultaire, préféreront les groupes affinitaires ou le mouvement féministe, pour de multiples raisons. Ainsi, cette liste n'est pas exhaustive, ne comprenant par exemple pas les actions des comités féministes de sociologie et de sexologie (les mal-baisées). Afin d'aider l'empowerment de groupes entiers de femmes plutôt que quelques femmes en position de leadership, nous avons décidé de ne pas les approprier en les inventoriant dans les actions menées par l'AFESH.

Base

- Majorité de femmes sur l'exécutif (mais l'AFESH est composée majoritairement de femmes)
- Les deux permanentes sont des femmes
- Alternance homme/femme dans toutes les instances
- Féminisation dans toutes les communications
- Diffusion d'événements de collectifs féministes

Initiatives féministes

- Garde du senti fréquente et cellulaire, propriété de l'AFESH, alloué à ce poste pour éviter un harcèlement ultérieur des sentis.
- Coupes menstruelles à faible coût au café Aquin
- Nombreux points « féministes » en assemblée générale
- Achat et distribution de condoms et de lubrifiant en grande quantité

Campagne annuelle contre la culture du viol

- Fond anonyme pour appuyer les actions féministes suite aux agressions sexuelles
- Possibilité de ne plus financer un collectif comprenant un agresseur ne collaborant pas avec la ou les personnes survivantes, laissant le plein pouvoir aux féministes de décider
- 2 affiches explicatives et la série des « bulles », questionnant directement les passant-e-s
- Affiches sur le consentement toujours disponibles dans le matériel de mobilisation sur la table en face du local
- Éducation populaire sur la page Facebook sur les agressions sexuelles
- Présence sur le comité de révision de la Politique 16 sur le harcèlement sexuel à l'UQAM
- Appui d'initiatives d'exclusion d'agresseurs à la demande de la survivante
- Appui et diffusion de toutes initiatives de féministes suite à du harcèlement à l'UQAM ou questionnant l'application ou le contenu de la Politique 16, si elles le désirent, ce qui permet souvent une couverture médiatique
- Fonds déboqués pour assurer le maintien du comité de révision de la Politique 16, qui était menacé à cause de la restructuration de l'UQAM.

Appui au mouvement féministe

- Appui financier pour le Montreal Sisterhood, deux initiatives de publication pour des survivantes d'agression sexuelle, le festival Edgy Redux, une initiative sur le militantisme 2.0 comprenant un atelier sur le cyberféminisme, une bibliothèque féministe queer, retour de cotisation de 1000\$ pour l'association étudiante d'études féministes, une revue féministe Féminétudes, le groupe Fillosophie, un projet contre le suicide chez les personnes LGBT, un projet pour des correspondances avec les personnes LGBT et autres anonymes
- Accès gratuit à la prolocopieuse (photocopieuse) pour tous collectifs le demandant
- Calendrier des activités montréalaises entourant le 8 mars
- Diffusion de toutes initiatives féministes d'étudiantes de l'AFESH, à leur demande

BILAN DE L'ACSSUM

(Déposé le 15 mars 2016)

Principes

- Fondation Comité Femmes et Sociologies « Que l'ACSSUM encourage et soutienne la formation du Comité Femmes et Sociologies dont la mission sera la création d'un safe space pour les étudiantes* au département de sociologie de l'Université de Montréal.

Que l'ACSSUM reconnaisse le comité Femmes et Sociologies comme instance pouvant apporter des recommandations et agir à titre de contre-pouvoir.

Que l'ACSSUM s'engage à octroyer au Comité Femmes et Sociologies les montants de 2\$ par membre de l'association, montants qui serviront notamment à l'achat de matériel de mobilisation, à l'organisation d'activités et d'événements, au financement de recherches féministes, etc., et ce de façon bi-annuelle.

Que l'ACSSUM reconnaisse la souveraineté du comité Femmes et sociologies face à sa gestion des dépenses. En contrepartie, le Comité femmes et sociologies s'engage, par souci de transparence, à présenter son budget annuel sur demande.

Que l'ACSSUM s'engage au maintien et à la postérité du Comité Femmes et Sociologies en l'inscrivant dans sa Charte. » Adoptée à l'unanimité (16 avril 2015)

- « Que l'ACSSUM s'inscrive en faux contre une réduction de l'individu à sa biologie » (adopté le 14 juin 2012).
- « Que l'ACSSUM adopte une position selon laquelle quiconque — quel que soit son attribution de sexe ou de genre — puisse être féministe au plein sens du terme. » (adopté le 14 juin 2012)
- « L'ACSSUM dénonce tout projet de loi portant atteinte aux droits des femmes. » (adopté le 27 novembre, 2013)
- « Que l'ACSSUM réaffirme la nécessité de prendre en compte, dans certains lieux de réflexions et d'actions féministes, la place de l'oppression de la féminité dans le corps et les pratiques des hommes pour une solidarité plus large. » (adopté 5 février 2015)
- « Que l'ACSSUM se revendique d'une pluralité des féminismes reconnaissant les formes directes de violence et de dévalorisation du corps des femmes, mais aussi la dévalorisation plus large des valeurs et pratiques historiquement posées comme féminines. » (adopté 5 février 2015)

- « Que l'ACSSUM réaffirme la nécessité de penser les différents rapports de pouvoirs au sein même des féminismes basés sur la classe, la race, l'âge, la religion, le sexe, les handicaps, l'ethnicité, l'orientation sexuelle, l'identité, le statut d'immigration et l'expression de genre, pour ne nommer que ceux-là. » (adoptée le 5 février 2015)
- « Que l'ACSSUM encourage la formation d'espaces non-mixtes pour toutes personnes s'identifiant totalement ou partiellement en tant que femmes permettant la conscientisation, la formation de discours et la prise d'action à l'intérieur de congrès mixtes. » (adopté le 5 février 2015)
- « Considérant la tendance au sein du Congrès de l'ASSÉ à reléguer les causes féministes au second plan face à d'autres enjeux;

Considérant nos propres positions féministes;

Que l'ACSSUM rappelle l'importance des enjeux féministes qui sont multidimensionnels et dont on ne peut pas reporter au second plan face aux différents enjeux sociétaux et militants. » (adopté le 17 mars 2015)

Revendications

- « Que l'ACSSUM demande aux professeur-e-s de développer une sensibilité à l'égard de leurs choix de textes obligatoires et de considérer les enjeux de genre sous-jacents;

Que l'ACSSUM demande au département de sociologie d'encourager ses professeur-e-s à intégrer davantage de textes obligatoires incluant des auteures femmes;

Que l'ACSSUM mandate son ou sa représentant-e afin de faire valoir sa position lors de la prochaine assemblée départementale;

Que l'ACSSUM effectue un suivi du dossier en septembre 2015. » (adoptée le 13 janvier 2015)

- Que l'ACSSUM apporte cette proposition, incluant l'argumentaire suivant, à l'ASSÉ :

Considérant que les femmes sont majoritaires dans les emplois publics;

Considérant que les mesures de relance d'économie ont d'abord favorisé les hommes, tandis que les mesures d'austérité touchent davantage les femmes;

Considérant le délaissement des services sociaux par l'État dans le cadre des mesures d'austérité et l'impact que cela a sur le travail invisible des femmes,

Que l'ACSSUM considère les mesures d'austérité comme étant sexistes.

Que l'ACSSUM dénonce le refus du gouvernement de faire des analyses des impacts différenciés de l'austérité selon le genre et insiste sur la nécessité de les réaliser. (adoptée le 17 mars 2015)

- *« Considérant que le projet de loi 20 met des quotas à la pratique des interruptions volontaires de grossesse (IVG) et que celles-ci ne seront plus considérées comme des interventions médicales prioritaires ;*

Considérant que les précisions du ministre Barrette ne sont pas suffisantes pour nous rassurer sur les impacts potentiels de ce projet de loi ;

Que l'ACSSUM considère ce projet de loi comme étant une régression inacceptable du droit des femmes à disposer de leur corps et exige son retrait. » Adopté à l'unanimité (adoptée le 16 avril 2015)

- *« Considérant la proposition de l'AFESH :*

« Considérant le septième principe de base et le sixième critère 4 et 5 des statuts et règlements de l'ASSÉ. Que l'ASSÉ respecte ses statuts et règlements. Que l'ASSÉ considère comme non membre les associations étudiantes qui n'ont pas de principes, de pratiques et de revendications féministes, si elles ne s'y engagent pas d'ici le congrès annuel. »

Que l'ACSSUM demande une approche plus graduelle passant par exemple par le retrait du droit de vote et finissant par l'expulsion des associations étudiantes concernées. » Adoptée à l'unanimité (adoptée le 22 avril 2015)

- *« Considérant l'adoption de la position 6 (Que l'ASSÉ appelle les travailleuses du secteur public, secteur composé majoritairement de femmes, à faire de cette grève et de cette lutte contre l'austérité un mouvement féministe dépassant le syndicalisme traditionnel et recentrant le débat sur la question de la lutte des femmes contre l'État qui leur refuse systématiquement le droit de grève par l'entremise de la Loi sur les services essentiels, loi réduisant les travailleuses au rôle de ménagère de toute la société.) adoptée lors du*

congrès de l'ASSÉ les 21 et 22 février 2015.

Considérant l'adoption à l'unanimité de la position 14 (Considérant que les femmes occupent la majorité des emplois de la fonction publique et sont donc les premières à subir les effets des compressions; Considérant que les coupures dans les services sociaux ont pour effet d'augmenter la charge de travail invisible des femmes; Que le RSÉ dénonce la dimension sexiste des compressions et de la précarisation des emplois dans la fonction publique et parapublique, ainsi que du désinvestissement dans les services sociaux.) lors du RSÉ tenu les 26 et 27 septembre 2015.

Considérant l'occultation des enjeux de genre et plus spécifiquement des revendications féministes dans le communiqué de presse produit par l'ASSÉ suite à la tenue du RSÉ les 26 et 27 septembre 2015 (<http://www.newswire.ca/.../le-rassemblement-syndical-en-educa...>)

Que l'ACSSUM apporte une motion de blâme à l'endroit de l'ASSÉ lors du prochain congrès afin de dénoncer sa participation à la minorisation des enjeux féministes dans les luttes communes. » (adoptée le 13 octobre 2015)

Pratiques

Au sein de l'exécutif :

- Exécutif présentement composé de 7 femmes et 3 hommes. Les postes comportant le plus grand nombre de responsabilités sont occupés par des femmes. (Par exemple, la coordination générale, la trésorerie, etc.).
- Les noms des postes ont été féminisés.

Les communications :

- Toutes les communications avec les membres sont féminisées, incluant la Charte de l'ACSSUM.
- Invitations à participer à différents événements féministes, tels des manifestations, sont régulièrement envoyés aux membres.

Lors des assemblées :

- Les membres sont tenus de féminiser leurs propos lorsqu'ils et elles s'adressent à l'assemblée.
- Les tours de paroles sont accordés en alternance hommes-femmes.
- Une gardienne du sentie est élue lorsque le besoin de se fait sentir, par exemple lors de débats sur des sujets sensibles.

Les activités organisées de concert avec le Comité Femmes et Sociologies :

- Des 4 à 7 féministes sont organisés quelques fois par année afin de financer le Comité Femmes et promouvoir les enjeux féministes.
- Plusieurs conférences-discussions sont organisées à toutes les sessions sous forme de « Midis féministes ». Des professeures de tout horizon sont invitées afin de présenter différents enjeux féministes.
- L'Université d'été féministe à l'Université de Montréal de l'année dernière a été organisé avec le soutien financier et logistique du Comité Femmes et Sociologies.
- Quelques ateliers de discussion ont été organisés sur des enjeux féministes en lien avec notre département, par exemple la présence d'auteurs dans les lectures obligatoires de nos cours.
- Un projet de répertoire des auteures sociologues via un site internet (dans le même principe de ce qui a été fait pour les auteures en sciences politiques) est en train de s'organiser.

BILAN DE L'AECS

(Déposé le 18 mars 2016)

FEMMES DEBOUTTES!

Plusieurs courants de pensée, idéologies politiques et débats de société traversent le mouvement étudiant. Parmi les plus marquants, la lutte des classes ouvrières, l'action syndicale et les mouvements de libération nationale, dont ceux présents au Québec. Mais celui qui va marquer profondément et durablement les débats, les orientations, les politiques et les protagonistes du mouvement étudiant québécois est nulle autre que le féminisme.

L'appropriation par les femmes d'espaces d'affirmation au sein du mouvement étudiant est remarquable, surtout lorsqu'on compare cette présence à la place qu'elles occupent dans les instances politiques traditionnelles.

Le contenu féministe occupe une place majeure dans les publications de l'AECS au cours des années 1980 alors qu'une critique plus radicale du patriarcat se fait entendre. La dénonciation des inégalités sexistes et l'appel à la mobilisation des femmes défrayent régulièrement les pages de la presse étudiante.

Des problématiques graves, comme les agressions et les abus de la part du personnel enseignant masculin, sont mises au jour. Plusieurs articles dénoncent l'inaction de la direction du Cégep en cette matière et incitent les membres de l'AECS à porter plainte.

Le comité Femmes de l'AECS, par et pour les étudiantes, est fondé en 1982. À l'époque, il dispose de son propre local. Les dossiers qui le préoccupent sont la publicité et l'éducation sexistes, le viol, le harcèlement sexuel, les rapports de domination, les inégalités et la pornographie.

L'utilisation de formes féminines à l'écrit se retrouve dans les documents de l'AECS depuis les années 1980 jusqu'à aujourd'hui. La pratique de l'alternance des genres dans les tours de parole, elle, est mise en place dès 1982 : lors d'une assemblée générale, le présidium demande d'installer dans la salle un micro pour les femmes et un micro pour les hommes.

Ces deux pratiques avant-gardistes, doublées de l'inclusion de revendications féministes dans la plateforme de l'AECS, démontrent que l'égalité des femmes et des hommes est au cœur des valeurs de l'AECS depuis près de 40 ans.

Nos positions:

L'AECS exige, en reconnaissance des difficultés des femmes étudiantes et en accord avec l'idéologie féministe :

- la féminisation à l'oral et à l'écrit dans toutes les institutions d'éducation;
- la présence de garderies dans tous les établissements d'enseignement post-secondaire;
- l'ajustement des heures d'ouverture de ces garderies avec les heures de cours;
- l'implantation de pouponnières pour les enfants de 0 à 2 ans;
- l'ajustement des prêts et bourses accordés aux mères étudiantes, femmes et familles monoparentales, aux frais réels que représente la charge d'un ou plusieurs enfants;
- le développement et l'implantation de départements d'études féministes et ce, à tous les cycles de l'éducation post-secondaire.

L'AÉCS exige le droit aux femmes de disposer de leur corps comme elles l'entendent. L'AÉCS tient à souligner l'importance du droit à l'avortement et milite en faveur du libre choix des femmes en matière de grossesse.

L'AÉCS dénonce toute tentative de projet de loi, de comité ou de toute autre structure proposée dans un but ultime de criminaliser l'avortement ou de légiférer sur cette question d'une quelconque manière qui pourrait remettre en cause le libre choix et le droit à l'avortement.

Considérant que dans la langue française la règle du masculin l'emportant sur le féminin s'inscrivait dans la ligne de pensée où la femme est inférieure biologiquement et intellectuellement à l'homme;

Considérant que la moitié de l'humanité est féminine et tout aussi importante que l'autre;

Considérant que les premières lignes de la charte des droits et libertés canadienne sont: « Considérant que tous les êtres humains sont égaux en valeur et en dignité et ont droit à une égale protection de la loi; Considérant que le respect de la dignité de l'être humain, l'égalité entre les femmes et les hommes et la reconnaissance des droits et libertés dont ils sont titulaires constituent le fondement de la justice, de la liberté et de la paix; »

Considérant que dans la déclaration universelle des droits de l'Homme il est inscrit dans le préambule: « Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande. »

L'AÉCS appuie le comité Femmes dans ses démarches de demandes de féminisation de façon rétroactive de tous les écrits émis par le Cégep de Sherbrooke.

L'AÉCS se positionne contre le projet de Charte du gouvernement, qu'elle dénonce son caractère sexiste et discriminatoire et milite contre son adoption.

BILAN DE L'AESPEP

(Déposé le 30 mars 2016)

Bonjour camarades,

Lors du dernier congrès, l'AFESH-UQAM a déposé un avis de motion. Cet avis de motion concernait le féminisme, autant dans les positions, que les pratiques et les revendications, au sein de l'ASSÉ. De plus, elle visait directement les associations étudiantes soit n'ayant pas été présente lors du congrès, n'ayant pas prise la parole, n'ayant pas tout dit ou tout simplement « n'ayant pas des revendications, positions et/ou des pratiques "suffisamment" féministes pour répondre au septième principe ». Les associations étudiantes locales étant visées, devait rendre un bilan, par le biais d'assé-support, de leurs revendications, positions et pratique féministe, et tout cela avant le congrès annuel, où sera traité ledit avis de motion. Suite à cet avis de motion, la SOGEECOM a fait une proposition pour que toutes les associations étudiantes produisent un bilan de leurs revendications, positions et pratiques féministe, et le transmettent par l'entremise d'assé-support à tou.te.s les membres. Voilà donc ce que l'AESPEP a fait. Nous avons produit le bilan de nos revendications, positions et pratiques féministe.

Cependant, nous tenons à rappeler que le féminisme est pluriel. Et qu'en ce sens, elle est ouverte et elle accepte toutes les formes de féminisme en rappelant la diversité des tactiques pour atteindre nos fins. Que de juger du féminisme des autres associations étudiantes, revient à reproduire le schème patriarcal de la société. De plus, si les associations sont dans l'ASSÉ présentement, c'est parce qu'elle avait déjà des revendications, des positions et des pratiques féministes, ou qu'elles sont en voie d'en obtenir. Rappelons-nous que cela prend DES années et des années de lutte pour changer une culture, des valeurs, des mœurs, des normes et des traditions. Et, que par souci de souveraineté locale, et autre valeur progressiste, qui semble être importante pour les membres de l'ASSÉ, les associations étudiantes locales ont le droit à l'autogestion et l'autodétermination, sans l'implication d'associations plus influente ou plus avancée dans leur réalisation féministe.

En ce sens, l'AESPEP a produit son bilan, dans une vision positive. C'est-à-dire d'encourager les initiatives locales des associations à prendre des positions et à avoir des pratiques et revendications féministe, tout en respectant leur souveraineté locale et ainsi, de respecter leur réalité et leur lutte. L'AESPEP envoie son bilan, pour aider les associations et possiblement leur donner des idées de positions, pratiques et revendications féministes.

Bilan des revendications, pratiques et positions féministe de l'AESPEP

· L'AÉSPEP se positionne pour des pratiques sexuelles libres et consentantes, et rejette toutes formes de violences sexuelles, que ces violences soient physiques ou discursives.

- L'AÉSPEP dénonce l'utilisation de slogans et/ou de pancartes et/ou de vidéos promotionnelles et/ou publicitaires faisant référence au sexe de façon dégradante ou faisant référence au viol.

- L'AÉSPEP se positionne pour et encourage l'égalité entre les hommes et les femmes, c'est-à-dire que l'AÉSPEP développe des outils féministes (comme la féminisation et la promotion de l'alternance hommes/femmes), qu'elle laisse place à des espaces de réflexions entre les étudiants et les étudiantes en PEP dans une perspective féministe, et qu'elle supporte les luttes et les mouvements des femmes et qu'elle féminise ses statuts et règlements et l'ensemble de ses communications.

- L'AÉSPEP se positionne clairement et publiquement pour le respect de toute opinion exprimée dans les rencontres formelles (AG, comité, etc.) et informelles, entre les membres de l'AÉSPEP, dans la mesure où ces opinions ne véhiculent pas un message haineux, raciste, sexiste, homophobe ou transphobe.

- Que l'AÉSPEP rappelle au congrès de l'ASSÉ que le féminisme est pluriel et que cela implique une diversité des tactiques.

- Considérant les positions pro-féministes de l'AÉSPEP ; QUE l'AÉSPEP s'engage à intégrer dans la structure du programme tout nouveau cours traitant du féminisme en science politique et en philosophie afin qu'il soit disponible en tant que cours à option.

- Article 18 : Conseil Féministe

Le conseil féministe est une instance décisionnelle. En ce sens, il peut se positionner sur certains sujets et confier des mandats à l'exécutif. Il a toutefois une portée décisionnelle restreinte en ce qu'il ne peut se prononcer sur des sujets sans rapport avec la cause féministe. Il s'agit d'une instance mixte dans sa réflexion, mais non-mixte dans sa prise de décision. C'est-à-dire que tous et toutes les membres peuvent s'y prononcer, mais que le droit de vote est réservé aux personnes de sexe et/ou de genre féminin. Les positions et mandats adoptés dans cette instance ont le même statut que ceux adoptés en AG, mais toute décision du conseil ayant un impact sur la Charte doit être entérinée par l'AG.

Le quorum minimal nécessaire à la tenue du Conseil féministe est du tiers des personnes de sexe et/ou de genre féminin qui soient membres de l'AÉSPEP ou de trois personnes de sexe et/ou de genre féminin dans le cas où il y aurait moins de neuf personnes de sexe et/ou de genre féminin qui soient membres de l'AÉSPEP. Le conseil féministe doit être convoqué au moins une fois à la session d'automne et une fois à la session d'hiver avec un préavis minimal d'une semaine pour tous et toutes les membres. Il peut être convoqué indépendamment d'une AG comme il peut être convoqué à l'intérieur d'une AG à condition que la convocation de l'AG précise que le conseil féministe se réunira à l'intérieur de l'AG. Dans tous les cas, le conseil féministe doit être présidé par une personne de sexe et/ou de genre féminin. N'importe quel-le membre de l'AÉSPEP peut demander la réunion du Conseil. Il ou elle doit en faire la demande au

président ou à la présidente qui dispose alors de 3 jours pour convoquer le Conseil, qui doit se tenir au minimum dans les 7 jours et au maximum dans les 14 jours suivants sa convocation. Toutes les procédures ne figurant pas dans le présent article sont les mêmes que lors de la tenue d'une AG.

Caucus non-mixte :

Si le contexte le demande, il est possible pour les personnes de sexe et/ou de genre féminin de se réunir entre elles pour discuter de certains sujets sensibles, mais non d'adopter une position ou une résolution (excepté en ce qui concerne la levée de l'exclusivité du vote pour les personnes et sexe et/ou de genre féminin). Le caucus non-mixte se forme dès qu'une personne de sexe et/ou de genre féminin en exprime le besoin. La discussion en caucus non-mixte repose sur la bonne foi de la personne en demandant la formation et ne doit en aucun cas servir à exclure du dialogue les membres masculins de l'AÉSPEP. Ainsi, si l'animatrice d'assemblée considère que la demande de caucus repose sur la mauvaise foi de la personne en faisant la demande, elle peut refuser la formation du caucus. Il est possible d'appeler de la décision de l'animatrice selon les procédures d'appel de la décision du praesidium habituelles. Au retour en conseil mixte, l'animatrice d'assemblée doit résumer les propos tenus en caucus sans divulguer les informations pouvant nuire à l'anonymat procuré par le caucus.

Levée du droit de vote exclusivement féminin :

Le conseil peut, s'il le juge nécessaire, donner un droit de vote selon les modalités qui lui conviennent à l'ensemble des membres de l'AÉSPEP sur des questions particulières. La levée de l'exclusivité du droit de vote accordée aux personnes de sexe et de genre féminin demande le 2/3 des voix et le vote doit se faire en caucus non-mixte.

BILAN DU SECMV

(Déposée le 15 avril 2016)

Le comité féministe du SECMV a été créé en 2007, depuis il a vécu beaucoup de haut et de bas. Pendant plusieurs années, le comité féministe a été relativement moribond, mais plusieurs femmes se sont organisées afin de mettre de l'avant des pratiques et principes féministes au sein SECMV, ainsi qu'au Cégep Marie-Victorin. Il faut comprendre que le cégep est composé d'une population à 75% féminine, et que la place du féminisme autant en pratique qu'en principe est au coeur de l'association étudiante.

Depuis l'automne 2015, les femmes du comité féministe du SECMV ont été particulièrement actives. Un local a été aménagé pour offrir un "safe space" aux étudiantes. Des réunions se tiennent toutes les semaines afin de s'organiser entre femmes et créer de nouveaux projets. Une bibliothèque d'ouvrage féministe a été mis en place pour l'ensemble des étudiant.e.s du cégep. La création des recueils de textes et de zines féministes ont aussi été créés.

Le comité féministe a aussi produit un texte de réflexion sur la place du féminisme à l'ASSÉ, suite à différents problèmes rencontrés avec l'organisation provincial («Texte de réflexion critique sur le comité femmes de l'ASSÉ et sur la place du féminisme dans l'organisation»). Différents matériels d'information ont été créés sur diverses sujets, les costumes sexistes à l'halloween, la dénonciation de publicité sexiste, et le consentement en créant un campagne en collaboration avec notre café étudiant autogéré, l'Exil. L'organisation d'ateliers sur des sujets comme la pertinence de la nonmixité, ont été organisés afin de déconstruire les préjugés autour de ce sujet. Récemment le comité féministe s'est lancé dans un grand projet, soit de coordonner un camp de formation féministe qui aura lieu le 30 avril et le 1er mai prochain. Finalement, le SECMV a plusieurs pratiques féministes au quotidien, tels que la distribution gratuite de condoms, des tracts sur les attitudes à ne pas avoir lors d'événements festifs et sur le consentement lors de tous les événements socioculturels, l'alternance homme/femme lors des instances. Nous mettons de l'avant l'importance de la féminisation de tous les textes, des propositions et des intervention autant en assemblée générale, en réunion de comité, en réunion du conseil exécutif que dans les échanges entre militantes et militants.

Vous trouverez ci-joint la liste des revendications présent lors de nos assemblée générale.

Que le SECMV se positionne en faveur d'une campagne dont les principales revendications sont (sous le thème du travail étudiant):

- Le plein salaire pour toutes les étudiantes en situation de stage à tout ordre d'enseignement

- L'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études
- La gestion collégiale (entre étudiantes, professeures, et employées) des institutions d'enseignement
- La valorisation et l'utilisation concrète de la production étudiante par la mise en place d'un programme à cet effet au collégial comme au niveau universitaire Dans une perspective de reconnaissance des études comme un travail intellectuel méritant un salaire et des conditions convenables.

Que soit mis de l'avant l'aspect féministe d'une campagne avec de telles revendications, entre autres car le modèle actuel de l'AFE contribue à maintenir l'institution patriarcale du mariage.

Que soit mis de l'avant l'aspect anticapacitiste d'une campagne avec de telles revendications, les étudiantes ayant des incapacités étant particulièrement pénalisées par l'obligation de conjuguer études et travail rémunéré.

Que l'on profite d'une telle campagne pour mettre de l'avant l'intérêt, trop souvent méprisé, des étudiantes LGBTQIIAA+, la condition étudiante actuelle forçant la cohabitation parfois tendue avec des familles opposées à la prise de liberté sexuelle de l'étudiante.

Que l'on profite d'une telle campagne pour mettre de l'avant l'intérêt, trop souvent méprisé par le mouvement étudiant, des étudiantes en technique, les stages et l'AFE les touchant davantage que la hausse des frais de scolarité à l'université, enjeu constamment mis au centre de la lutte étudiante.

Que cette campagne soit apportée lors de la plénière sur la prochaine campagne au prochain congrès de l'ASSÉ comme une campagne provinciale ou régionale à commencer. Que l'on se penche sur la possibilité d'inclure l'instauration d'un revenu minimum garanti (RMG) et/ou l'inclusion des étudiantes dans cette mesure à ces revendications.

Considérant qu'il est important qu'une égalité des sexes soit véhiculée et transmise dans un cadre scolaire.

Considérant que la littérature est un instrument important de reproduction des valeurs sociales et culturelles.

Considérant que les œuvres littéraires écrites par des femmes sont minoritairement enseignées dans le cursus scolaire.

Que le SECMV se positionne en faveur de la parité homme/femme dans les lectures obligatoires au niveau collégial.

Que le SECMV se positionne en faveur d'une féminisation de l'enseignement postsecondaire.

Considérant que le mouvement féministe est en constante évolution et qu'il englobe DES féministes hétéroclites et parfois conflictuels.

Considérant que le mouvement féministe implique une prise de position , le contenu du cours enseigné serait irrémédiablement subjectif.

Considérant qu'il serait nuisible à l'autonomie des femmes dans la lutte féministe qu'un ministère prenne en charge la création de se programme.

Que le SECMV s'oppose aux cours de féminisme institutionnalisé au niveau collégial.

Que le SECMV demande l'abolition du poste, fictif ou réel, de porte-parole à l'ASSÉ, les communications avec les médias devant dorénavant se faire par une alternance de porte-paroles locaux respectant l'alternance homme-femme et l'alternance cégep-université.

06-05-2015

Que le SECMV dénonce la culture du viol ainsi que tout acte d'agression, d'abus ou de harcèlement sexuel;

Que le SECMV crée des espace sécuritaire pour toutes et tous dans les événements qu'il organise ou auxquels il prend part;

Que le SECMV ne tolère aucun slogan, action ou discours tendant à légitimer ou banaliser le viol.

Que le SECMV supporte au meilleur de ses moyens tout membre désirant entamer un recours quelconque contre un ou une agresseur.e, en gardant à l'esprit que les survivantes et les survivants sont les mieux placé.e.s pour choisir la démarche la plus efficace dans leur processus de guérison.

Que le SECMV s'assure que les démarches faites par un ou une membre à un ou une agresseur.e dans le cadre d'un processus de justice transformatrice soit respectée au sein de ces instances et lors des événements qu'elle organise

01-04-2015

Considérant le septième principe de base et le sixième critère 4 et 5 des statuts et règlements de l'ASSÉ.

Que le SECMV exige de l'ASSÉ de respecter ses statuts et règlements.

Qu'en ce sens, que le SECMV demande à l'ASSÉ de considérer comme non membre les associations étudiantes qui n'ont pas de principes, de pratiques et de revendications féministes, si elles ne s'y engagent pas d'ici le congrès annuel.

11-02-15

Que le SECMV se positionne en appuie des luttes LGBTQ (lesbienne, gai, bisexuel, trans, queer).

07-04-14

Que le SECMV se positionne contre toute forme de capacitisme et répercussions capacitistes;
04-12-13

Considérant l'importance qu'a eu l'accessibilité à l'éducation dans les luttes féministes et celle qu'elle continue d'avoir;

Considérant les problématiques d'égalité des genres qui surviennent généralement dans le mouvement étudiant en période de mobilisation accrue, comme dans le cadre d'une grève générale illimitée;

Considérant un besoin commun des associations étudiantes en matériel d'information, en formations féministes et en soutien aux comités femmes locaux existant ou à leur création;

Considérant la volonté d'amener un discours féministe au sein du discours, de la mobilisation et des actions qui seront portés par la CLASSE;

Considérant que le mouvement féministe est aussi, au même titre que la lutte actuelle, un mouvement combatif;

Que la CLASSE intègre un Comité Féministe dont les membres du Comité Femmes de l'ASSÉ feront, de facto, partie.

Fonctionnement du comité : Le comité Féministe sera, durant le temps de la Coalition, un comité de soutien au comité femmes de l'ASSÉ. Le comité féministe intégrera des collaboratrices et collaborateurs qui n'auront pas l'obligation d'être élues en congrès, mais devront obligatoirement présenter leur adhésion sous forme de lettre adressée au congrès. Elles et ils restent donc redevables au congrès. Les mandats du comité seront :

- Organiser des actions féministes;
- Former des porte-paroles féministes;
- Créer du matériel de mobilisation féministe;
- Publier des textes et/ou articles féministes;
- Assurer la visibilité du féminisme lors de manifestations

30-11-11

Que le SECMV propose que le féminisme ne fasse pas obligatoirement l'objet d'une revendication lors de chaque campagne de l'ASSÉ, mais que son analyse soit incluse globalement, si le sujet s'y prête directement, au même titre que tout autre facteur (social-économique, etc.) relié au sujet.

Que le SECMV appuie le comité FEMMES-FAMILLES lors de ses revendications.

18-02-09

BILAN DU RESUL

(Déposé le 19 avril 2016)

Veillez trouver dans ce document une liste des mandats et revendications féministes adoptés par les membres du RESUL en Assemblée générale, ainsi qu'une liste de pratiques féministes concrètes dans l'exécution des mandats.

Mandats et revendications adoptés en Assemblée générale :

Position 18

Que le RÉSUL se positionne en faveur de la promotion d'un enseignement tenant compte :

- - des approches féministes pertinentes abordant la matière ou le sujet étudié (au même titre que toutes autres disciplines jugées pertinentes).
- - de la participation historique des deux sexes quant au développement du savoir étudié (par exemple : via une bibliographie et de la matière féminisée).
- - des *mauvais plis* accumulés par l'histoire des idées en matière de facilités de langage ou expressions et des solutions possibles pour les éviter ou y remédier. (Par exemple : en lieu et place de *humain* le terme *homme* est fautivement utilisé).

Position 19

Que le RÉSUL se positionne contre l'utilisation d'une terminologie ou d'un vocabulaire occultant l'un ou l'autre des sexes ou ne respectant pas la neutralité scientifique

Position 20

Que le RÉSUL se positionne contre toutes formes de promotion d'un corps féminin et masculin standardisé, notamment les formes employées ou diffusées par le capitalisme et le patriarcat.

Position 21

Que le RÉSUL se positionne contre l'exploitation commerciale de son image, notamment dans la publicité.

Position 22

Que le RÉSUL se positionne pour l'équité salariale ainsi que l'équité sur les avantages

sociaux liés à la parentalité.

Position 23

Que le RÉSUL se positionne pour la gratuité en matière de moyens de contraception.

Position 24

Que le RÉSUL se positionne pour le droit à l'avortement ainsi que son accessibilité économique, politique et géographique.

Position 25

Que le RÉSUL se positionne contre la promotion du couple hétérosexuel comme modèle idéal de l'orientation sexuelle et s'oppose à toutes formes d'avantages (économiques ou sociaux) accordés aux personnes en couple

Position 32

Que le RÉSUL appuie le Comité Femmes UL dans ses démarches d'implantation d'une éducation populaire féministe et de diffusion de ses projets et de ses activités liés à des enjeux féministes ;

Que le RÉSUL fasse don d'une carte de reprographie de 40\$ au Comité Femmes UL ;

Que le RÉSUL invite les autres associations à appuyer le Comité Femmes UL ;

Que l'exécutif place un pot de contributions volontaires au RÉSUL puis lors des soirées et que tous les fonds soient donnés au Comité Femmes UL.

Position 39

Que le RÉSUL se positionne contre l'hétéronormativité et soutienne les luttes LGBTQIA ainsi que les initiatives locales (universitaires) de résistance à une catégorisation binaire des genres.

Pratiques :

Voici une liste des pratiques que le RESUL réalise en tout temps :

- Féminisation lors des communications verbales et écrites ;
- Alternance hommes, femmes, non-binaires lors des AG et des réunions du CE ;

- Nous encourageons la non-mixité dans toutes les instances ;
- Présence d'une gardienne du senti lors des AG ;
- Parité sur l'exécutif (voire femmes élues plus nombreuses que les hommes) ;
- Encouragement des initiatives féministes sur le campus.

Considérant que nous ne comptons qu'une centaine de membres, il nous est impossible d'avoir notre propre Comité Femmes.

Considérant que les initiatives féministes sur le campus sont nombreuses et intéressantes et que les membres du RESUL peuvent participer à ces activités (conférences, café-discussion, cercles de discussion non-mixtes), le RESUL considère que le fait d'encourager ces initiatives est suffisant pour favoriser une réflexion et une discussion féministe riche sur le campus.

Réflexions survenues à la suite de cet avis de motion :

Cet avis de motion pourrait être une excellente occasion de réfléchir ensemble sur nos positions et nos pratiques concrètes féministes sur le campus et dans nos instances. Nous considérons que cette réflexion est importante et doit être renouvelée souvent. Ainsi, nous sommes reconnaissantes et reconnaissants de cette opportunité, qui aurait sans doute pu être apportée différemment. Cela dit, nous considérons que nos pratiques féministes sont suffisantes et adéquates.

Considérant par ailleurs le contexte particulier de la ville de Québec, où la mobilisation au sens large est moins importante et où les valeurs comme le féminisme sont moins répandues, nous considérons que le fait d'encourager les initiatives existantes est suffisant, puisque de toute façon, ce serait sans doute les mêmes femmes qui porteraient le flambeau dans les différentes instances et cela signifierait concrètement une hausse de travail pour elles.

Ce serait sans doute souhaitable que chaque association soit aussi militante que les celles de Montréal, toutefois il faut comprendre les réalités locales et voir à respecter et encourager ces localités dans l'adoption de nouvelles pratiques et mandats. Plutôt que de chercher à comprendre les dynamiques des associations, nous considérons que l'AFESH institutionnalise un rapport de domination entre les autres associations et elle, ce qui contribue à l'exclusion des associations hors Montréal.

BILAN DE L'ABEILL

(Déposé le 19 avril 2016)

1. Positions et revendications

Anciennes positions de l'ABEILL

- Pour l'égalité entre les hommes et les femmes.
- Pour la féminisation des textes. (2012)
- L'ABEILL est antihomophobe, anti-hétéronormative et contre toute forme de discrimination à caractère religieux, racial et sexuel (15-04-2015) ;

Positions adoptées lors de l'année scolaire 2015-2016

- Que l'ABEILL encourage les initiatives locales (universitaires) de résistance à une catégorisation binaire des genres, comme des toilettes non-genrées. (23-03-2016)
- Que l'ABEILL se positionne en faveur d'un enseignement tenant compte des gains historiques dûment gagné par les femmes elles-mêmes dans le but de faire reconnaître leur participation, leurs luttes et leurs revendications tant passées, présentes que futures dans l'élaboration d'une société plus juste. (23-03-2016)
- Que l'ABEILL se positionne contre l'utilisation d'une terminologie ou d'un vocabulaire occultant l'un ou l'autre des sexes ou ne respectant pas la neutralité scientifique. (23-03-2016)
- Que l'ABEILL se positionne contre toutes formes de promotion et d'exploitation commerciale du corps féminin et masculin standardisé, notamment les formes employées ou diffusées par le capitalisme et le patriarcat. (23-03-2016)
- Que l'ABEILL se positionne pour l'équité salariale ainsi que l'équité sur les avantages sociaux liés à la parentalité. (23-03-2016)
- Que l'ABEILL se positionne pour la gratuité en matière de moyens de contraception et contre la taxation des produits d'hygiène féminine. (23-03-2016)
- Que l'ABEILL se positionne pour le droit à l'avortement ainsi que son accessibilité économique, politique et géographique. (23-03-2016)

- Que l'ABEILL reconnaisse l'intersectionnalité et la pluralité dans les luttes féministes et LGBTQ+, c'est-à-dire la diversité des conditions matérielles d'existence et des contextes sociaux, économiques, politiques, géographiques et spirituels entourant les différentes réalités et revendications. (23-03-2016)

2. Pratiques et accomplissements

D'abord, lors de la refonte de sa charte l'année dernière, l'ABEILL a reconnu la nécessité de la présence d'un gardien ou d'une gardienne du senti lors de ses assemblée générales et a donc, par le fait même, agrémenté son praesidium d'une personne chargée d'accomplir cette tâche. De plus, dans les assemblées générales, l'alternance homme-femme est utilisée. Également, bien que non spécifié dans la charte, l'ABEILL a depuis plusieurs années, au moins les trois dernières selon nos connaissances ainsi que celle à venir, un conseil exécutif constitué majoritairement de femmes. Celui-ci s'assure d'ailleurs de toujours féminiser ses textes et interventions et d'encourager cette pratique chez ses membres.

Les activités féministes sont organisées par le comité mobilisation de l'ABEILL faute de ne pas avoir un comité femme étant donné la difficulté à rejoindre les membres. En parallèle, le comité Femme de l'Université Laval fut assez actif durant la dernière année et le comité mobilisation de l'ABEILL a toujours invité ses membres aux activités et conférences organisées. Récemment, le comité mobilisation de l'ABEILL a organisé un « salon confiance » traitant des mouvements féministes et Queer et des rapports de dominations. Cette activité a consisté en la présentation de l'histoire et des différents mouvements féministes et LGBTQ+. Nous avons également expliqué certains termes qui étaient moins connus et parlé de la nécessité des instances ou groupes de discussion non-mixte. Par la suite, nous avons présenté les rapports de domination et ensuite, en petit groupes ils les mimaient alors que les autres devinaient quel était le rapport.

BILAN DE L'AEÉH-UL

(Déposé le 19 avril 2016)

La mobilisation féministe est malheureusement récente et n'est pas encore institutionnalisée au sein de l'Association des Étudiantes et Étudiants en Histoire (AÉÉH). Cependant, suite à l'AG du 8 avril 2016, l'AÉÉH a décidé de façon spontanée de créer un comité femmes ad hoc non-mixte, afin de réformer les positions féministes du cahier de positions. Ce comité a aussi pour optique l'étude des différents besoins des femmes de l'AÉÉH et l'élaboration d'un plan d'action, afin de donner une voix aux différentes revendications des femmes membres de l'association. Le comité ne s'étant pas encore réuni, les pratiques, revendications et mandats présentés ci-bas ne sont donc pas représentatifs des démarches qui sont ce moment en cours.

Pratiques

- Exécutif paritaire (3 femmes et 2 hommes élu-es, 2 postes intérimaires paritaires);
- Alternance hommes-femmes dans les AG dès que demandé ;
- Mobilisation aux membres pour les activités féministes sur le campus.

Revendications

Le cours Histoire des femmes au Québec (HST-2402), qui a été réoffert aux étudiants de l'Université Laval à l'hiver 2016 après une absence de près de 10 ans, est le résultat d'une revendication du comité de programme de l'AÉÉH.

Mandats

Le comité de programme a été mandaté de féliciter Aline Charles, professeure du cours Histoire de l'histoire (HST-2001) pour sa présentation détaillée de l'historiographie féministe.

Positions et principes

La Charte de l'AÉÉH stipule, dans son sixième article, que « [l']Association est une organisation de type syndicale qui vise à promouvoir, organiser, représenter et défendre les droits, intérêts et positions des étudiants et étudiantes inscrit-e-s au premier cycle en histoire à l'Université Laval, sans aucune discrimination » et, dans l'article 7, fait de « la solidarité, [l']égalité et de [la] justice sociale » quelques-unes de ses valeurs fondatrices.

À l'automne 2015, l'AÉÉH adopte également, lors de son AG d'affiliation, le septième principe de l'ASSÉ :

- L'AÉÉH adopte également le septième principe de base de l'ASSÉ, se positionnant en

faveur d'un féminisme combattif visant l'abolition du système patriarcal, contre toutes formes d'oppression et de discrimination

Pour faire suite à cela, l'AÉÉH adopte également, à l'hiver 2016, une position sur l'hétéronormativité, les luttes LGBTQ+ et la non binarité :

- Que l'AÉÉH s'oppose à toute forme de discrimination fondée sur l'identité sexuelle d'une personne;
- Que l'AÉÉH invite ses membres à soutenir les victimes de microagressions sur la base de leur identité sexuelle;
- Que l'AÉÉH soutienne les luttes LGBTQ+ et les initiatives visant une meilleure intégration des personnes non cisgenre dans la communauté.

Les positions sus-mentionnées visaient à étayer une position pour le féminisme et l'égalité des sexes qui se voulait synthétique, adoptée dans la foulée des événements de 2012 et qui va comme suit :

Considérant que les hausses des frais de scolarité touchent davantage les femmes étudiantes que les hommes, que les femmes monoparentales aux études supérieures sont d'autant plus touchées négativement par cette hausse des frais de scolarité, qu'il existe de nombreuses iniquités dans le système universitaire défavorisant les femmes quant à l'accessibilité aux études supérieures, que les salaires des femmes avec un diplôme universitaire ne sont pas encore égaux à ceux des hommes au sein de la plupart des entreprises privées québécoises et que l'Institut Simone-de-Beauvoir de Concordia publie régulièrement des études endossant l'ensemble des points de ce préambule;

- L'AÉÉH se positionne en faveur d'une plus grande équité salariale et que toute initiative allant à l'encontre de l'égalité des sexes soit réprouvée et dénoncée.

Il est à noter que le cahier de positions sera bientôt modifié afin de présenter un ensemble cohérent de revendications féministes, élaboré par les femmes du comité ad hoc non-mixte.

Autre position adoptée en 2013 :

- L'AÉÉH se positionne en faveur de toute mesure mise en place par l'Université Laval ou par toute Association étudiante pour améliorer la conciliation études-famille.

BILAN DE L'AEÉA-UL

(Déposée le 19 avril 2016)

Vous trouverez ci-dessous les positions féministes adoptées par les membres de l'AEÉA-UL :

11/02/12

Considérant, entre autres, l'apport du féminisme et de la théorie queer dans l'être-au-monde de l'AEÉA ; Considérant les multiples façons de vivre les genres au travers le temps et l'espace ; Considérant l'importance pour l'AEÉA de ne pas entériner une vision des choses paternaliste ;
Que l'AEÉA se solidarise et milite en faveur des mouvements féministes et queer, qu'elle affirme son existence en tant que genre distinct et adopte une politique de féminisation.

05/09/12

*Considérant la position proféministe de l'AEÉA ;
Considérant la nécessité de faire valoir le point de vue féminin et féministe dans les assemblées générales et dans les instances de l'AEÉA
Considérant l'apparence de manque d'information à ce propos chez certaines personnes ;*
Que l'AEÉA mette sur pied un comité femmes ouvert non-mixte qui mettra de l'avant ces revendications féministes à travers des ateliers, actions, conférences, etc., et produise et diffuse du matériel d'information en ce sens ;
Que l'AEÉA se dote d'un mécanisme de rappel à la féminisation lors des assemblées générales ; Que l'AEÉA féminise tous ses procès verbaux et documentations ;
Que le Comité femmes produise des documents d'information sur l'état actuel du féminisme au Québec et qu'il en fasse la distribution internet et physique ;
Qu'un budget lui soit accordé afin de réaliser ces documents ; Que le Comité femmes soit formé en cette AG actuelle ;
Qu'un point femme soit à l'ordre du jour de chaque future assemblée générale.

Il est à noter que ces propositions datent de 2012, et que depuis, les membres du comité exécutif de l'AEÉA n'ont pu mettre la main sur les autres propositions féministes adoptées par l'AEÉA, car les procès verbaux des Assemblées générales, ainsi que le cahier des revendications ont été perdus. L'exécutif actuel travaille présentement à la reconstitution du cahier des mandats.

Il est à considérer qu'à l'Assemblée générale du 22 mars 2016, les membres de l'AEÉA ont convoqué une Assemblée générale féministe – une première au sein de notre association – qui a eu lieu le 5 avril dernier. Le Comité Femmes, lequel avait été mis sur pied en 2012 mais n'avait jamais été réellement actif, s'est reconstitué afin de former un comité de réflexion non-mixte en vue de préparer plus d'une dizaine de revendications féministes à déposer lors de l'Assemblée

générale féministe. Malheureusement, nous n'avons pas obtenu quorum, et les positions n'ont pas pu être débattues. Cependant, il va sans dire que nous croyons fermement que l'AÉÉA a toujours pu se positionner en faveur revendications et des actions féministes dans chacune des instances dont elle est membre, et ce, en connaissance de ces deux seules positions.

Nous considérons, au même titre que d'autres associations hors Montréal, que le contexte local ne permet pas de se mobiliser à la hauteur de certaines associations de Montréal. Plusieurs de nos membres sont actives au sein du Comité Femmes non-mixte de l'Université Laval, comité que l'AÉÉA appuie financièrement depuis l'automne 2016. De ce fait, il est impossible de rendre compte de toutes les pratiques, actions et revendications menées par l'AÉÉA- UL.

Suite à cet avis de motion, nous nous demandons, d'une part, quels sont les critères établis qui permettent de définir qu'une pratique est vraiment féministe ou non, et d'autre part, qui donc établit ces critères ? Les contextes locaux diffèrent d'un à l'autre, et sans une présence sur place, il est impossible de juger d'une pratique. Nous invitons donc les associations qui veulent en savoir plus et juger des pratiques féministes locales de venir rencontrer les membres directement, plutôt que de demander un témoignage pour surveiller ce qu'on fait hors de leur portée.

Enfin, la lutte ne se fait pas dans l'exclusion, mais bien dans la solidarité, en respectant le rythme de chacune et de chacun dans son apprentissage des enjeux politiques et sociaux.

On ne naît pas féministe, on le devient.

Féministement, et solidairement,

Le comité exécutif de l'AÉÉA.

BILAN DE L'AGES

(Déposé le 20 avril 2016)

Camarades ,

voici la preuve formelle que l'AGES dispose bien de revendications féministes, et plus de ses mandats et de ses pratiques

Que l'AGES soit Pro-choix et qu'elle milite activement contre toute activité pro-vie ou qui va à l'encontre du droit de la femme

Adoptée en avril 2001

Réitéré en 2003

Réitéré en mai 2008

Considérant la forte présence de publicités à saveur sexiste distribuées au cégep par des bars ou autres établissements du genre

Considérant que ce type de publicité n'a aucunement sa place dans un établissement

Que l'AGES se positionne contre les publicités sexistes , la marchandisation du corps de la femme et que l'on prenne les moyens nécessaires pour qu'on ne retrouve plus ces publicités nulle part au cégep

Adoptée le 27 février 2008

Considérant que le projet de loi C-484 (Loi sur les enfants non encore nés victimes d'actes criminels) est une attaque sérieuse et insidieuse au droit à l'avortement;

Considérant le silence des médias et de la classe politique sur cette question et donc le peu d'information transmise à la population;

Que l'AGES prenne position contre le projet de loi C-484 et tout autre projet de loi qui pourraient nuire au droit à l'avortement

Adopté le 7 mai 2008

Considérant que le patriarcat est la source des oppressions sexistes et transphobes

Considérant l'importance de le combattre

Que l'AGES adopte une perspective féministe

Que l'AGES soit contre toute forme d'antiféminisme

Adopté le 13 avril 2016

Considérant l'omniprésence de la culture du viol

Considérant que ce n'est pas aux victimes à être pénalisées pour leur sécurité mais aux agresseurs

Que le C.A. de l'AGES et le comité Femme puissent exclure de l'AGES tous agresseurs dénoncés

Que l'AGES incite le cégep de St-Jérôme à adopter une politique permettant d'obliger les agresseurs à changer de cours dans le cas où il aurait un cours avec une victime ou un-e proche d'une victime

Adopté le 13 avril 2016

En plus de ceux-ci , l'AGES tente beaucoup de mobilisation quand au féminisme , sensibilise leur entourage à l'importance de la féminisation , et a dernièrement redémarré le comité femmes , mort depuis des lustres. De beaux projets à l'horizon pour la prochaine session, tels qu'une bibliothèque féministe accessible aux étudiant.e.s , l'acquisition d'un local " safe-space" et autres.

Par ailleurs , nous tentons tant bien que mal de régler les lacunes au sein de notre association , causées par la fermeture d'esprit des étudiants du cégep , ce qui amène à une difficulté d'approche pour la mobilisation , mais nous persévérons!

Également , nous travaillons à l'adoption de plusieurs autres mandats féministes pour la session à venir , ainsi qu'une campagne sur la culture du viol et du silence présente dans les institutions scolaires.

Féministes , tant qu'il le faudra!

PROPOSITIONS

1. PROCÉDURES

1.1. Ouverture

1.2. Praesidium

1.3. Ordre du jour

1.3.1. Que l'ordre du jour soit le suivant :

« 1. Procédures d'ouverture

1.1. Ouverture

1.2. Animation

1.3. Ordre du jour

1.4. Adoption de procès-verbaux

2. Accueil des nouveaux membres

3. Traitement des avis de motion

4. Bilans

5. Finances

6. Femmes

7. Élections

8. Plan d'action

9. Revendications

10. Dépôt des avis de motion

11. Varia

12. Fermeture »

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 1 avril 2016)*

1.4. Adoption de procès-verbaux

2. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES

2.1. Que l'on accueille l'AECA au sein de l'ASSÉ.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 10 avril 2016)*

3. TRAITEMENT DES AVIS DE MOTION

*3.1. Considérant le 7ème principe de base et le l'article 5 du deuxième chapitre des statuts et règlements, modifiés en 2013,
Considérant le pluriel associé aux principes, des revendications et des pratiques féministes dans les statuts et règlements,*

Que le Congrès invite ses associations membres à appliquer et organiser davantage de pratiques féministes,

Que l'AGECD, l'AGEBdeB, l'AGES, le RÉÉSUM, l'AGEECLG, l'ABEILL et l'AGEEM prouvent qu'elles ont des revendications féministes,

Que l'AGECAL, l'AECS, l'SCPASA, l'ACSSUM, le FASA, l'AEÉCSGUM, l'AELCUM, l'AÉMUM, l'ASSO-CÉTASE, l'AEHUM, l'ADÉPUL, l'AEÉA-UL, l'AGEEPP-UL, l'AGÉÉTUL, le RÉÉAV, le RÉFUL, l'AHCSSA, l'AGEMDELCUS, le MÉDIAS, l'AECSPP-UQAM et l'AGECOV prouvent qu'elles ont des principes, des revendications et des pratiques féministes,

Que l'AGÉFXG prouve qu'elle a des principes et des revendications féministes,

Que Liberal Arts Society prouve qu'elle a des principes féministes,

Que l'AECSAUM prouve qu'elle a des revendication et des pratiques féministes

Que ces mandats soient envoyés sur ASSÉ-support,

Si ces conditions ne sont pas remplies au Congrès annuel, que le Congrès considère ces associations comme non-membre.

Déposé par l'AFESH-UQAM

3.2. Que l'on ajoute un "Article 30" au Chapitre 6 "Conseil Exécutif" des Statuts et règlements de l'ASSÉ :

"Tous les procès-verbaux des réunions du conseil exécutif sont réputés publics. Les procès-verbaux sont mis en ligne sur le site web de l'ASSÉ trois (3) semaines après leur adoption."

*Proposé par le Conseil Exécutif
(Déposé le 19 mars 2016)*

3.3. Que l'on modifie l'Annexe I des Statuts et Règlements de l'ASSÉ conformément à l'Annexe 1 du cahier de congrès.

*Proposé par le Conseil de Coordination
(Déposé le 16 mars 2016)*

4. BILANS

4.1. *Considérant que ces associations n'ont participé à aucune instance de l'ASSÉ depuis au*

moins un an, considérant que nous n'arrivons pas à contacter ces associations étudiantes depuis un certain temps, considérant qu'être membre de l'ASSÉ implique minimalement de venir aux instances de l'ASSÉ,

Que l'on expulse les associations membres suivantes : AÉÉCSGUM, AÉMUM, AGEMDELCUS, Asso-CÉTASE, RÉÉAV.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 1^{er} avril 2016)*

5. FINANCES

5.1. Que l'on accorde un montant de 150\$ à l'AHCSSA à partir du fonds d'entraide lui permettant de demeurer membre de l'ASSÉ et de développer sa capacité à s'engager et à travailler aux côtés de l'ASSÉ.

*Proposée par l'AHCSSA-McGill
(Déposée le 11 février 2016)*

**5.2. Considérant que l'AECSAUM est un petite association et qu'elle n'a pas des cotisations très élevées;
Considérant que l'AECSAUM aura de la difficulté à assurer ses dépenses courantes d'ici la fin de la session;**

Que l'ASSÉ alloue 300\$ de son fond d'entraide à l'AECSAUM.

*Proposée par l'AECSAUM
(Déposée le 12 mars 2016)*

5.3. Que l'ASSÉ fasse un don à LAGEFLESH à partir du Fonds des Arrêté-e-s équivalent au montant de son paiement de cotisation d'automne 2015, c'est à dire 3075\$.

*Proposée par l'AGEFLESH
(Déposée le 31 mars 2016)*

5.4. Que le Conseil exécutif fasse une présentation de 30 minutes des états financiers de 2014-2015 (voir l'Annexe 4), suivi d'une période de questions-réponses de 15 minutes.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 1^{er} avril 2016)*

5.5. Que l'ASSÉ alloue 840\$ (le montant se sa dette envers l'ASSÉ correspondant à des cotisations impayées) de son fond d'entraide à l'ADEPUL.

*Proposée par l'ADEPUL
(Déposée le 6 avril 2016)*

5.6. Que l'ASSÉ alloue la somme de 3 500\$ à l'AECSF à partir du Fond d'entraide afin d'aider à couvrir les dépenses ayant trait à la participation aux instances de l'ASSÉ.

*Proposée par AECSF
(Déposée le 12 avril 2016, hors délai)*

5.7. Que l'on adopte la proposition de budget 2016-2017. (Voir annexe 5)

Proposée par le Conseil Exécutif

(Déposée le 18 avril 2016)

5.8. *Considérant que les associations faisant partie du CRASL sont petites et éloignées;
Considérant que les frais de transport seront à la hausse afin d'avoir une instance forte et militante;*

Considérant la création de matériels de mobilisation spécifique pour la région;

Que l'on ajoute 1 000\$ au budget de 500\$ déjà prévu concernant le CRASL.

Proposée par AECSF

Déposée le 19 avril 2016

6. FEMMES

7. ÉLECTIONS

8. PLAN D'ACTION

8.1. Que le Congrès d'orientation s'articule autour des thématiques suivantes :

1) démocratie directe, inclusion, centralisation du pouvoir et montréalocentrisme;

2) mandats des comités et des conseils;

3) politiques de l'ASSÉ;

4) pratiques et discours antiracistes;

5) pratiques et discours féministes

Proposée par le Conseil Exécutif

(Déposée le 1^{er} avril 2016)

8.2. Que la campagne annuelle de l'ASSÉ porte sur la précarisation de la classe étudiante,

Que dans le cadre de celle-ci, l'ASSÉ revendique une amélioration des conditions de vie de la classe étudiante,

Qu'en ce sens, l'ASSÉ s'oppose à toutes hausses de frais dans le système d'éducation (frais de scolarité, frais afférents, frais institutionnels obligatoires).

Que l'ASSÉ revendique une bonification dans l'AFE, ainsi que l'abolition de la contribution parentale,

Que l'ASSÉ dénonce le fait que les étudiantes et étudiants soient exploité-e-s comme une main-d'oeuvre à bon marché, notamment via le travail gratuit qu'ils et elles fournissent dans le cadre de leurs stages non-rémunérés,

Que l'ASSÉ dénonce les compressions dans les services offerts à la population étudiante dans les établissements scolaires,

Que l'ASSÉ dénonce les coupes et les fusions dans les programmes collégiaux et

universitaires partout au Québec.

Que l'ASSÉ revendique le maintien des établissements collégiaux et universitaires en région, ainsi que leurs activités et la bonification de leur financement public.

Que l'ASSÉ souligne le fait que les femmes et les personnes racisées sont les premières à être touchées par une telle détérioration des conditions de la classe étudiante.

Que la campagne annuelle se nomme « Tanné-e-s d'être pauvre! ».

Proposée par le Conseil Exécutif

(Déposée le 3 avril 2016)

8.3. Que l'ASSÉ lance une campagne dont les principales revendications sont (sous le thème du travail étudiant):

- Le plein salaire pour tou-tes les étudiant-es en situation de stage à tout ordre d'enseignement
- L'abolition de la contribution parentale dans le calcul de l'aide financière aux études
- La gestion collégiale (entre étudiant-es, professeur-es, et employé-es) des institutions d'enseignement
- La valorisation et l'utilisation concrète de la production étudiante par la mise en place d'un programme à cet effet au collégial comme au niveau universitaire
- Dans une perspective de reconnaissance des études comme un travail intellectuel méritant un salaire et des conditions convenables.

Que soit mis de l'avant l'aspect féministe d'une campagne avec de telles revendications, entre autres car le modèle actuel de l'AFE contribue à maintenir l'institution patriarcale du mariage.

Que soit mis de l'avant l'aspect anticapacitiste d'une campagne avec de telles revendications, les étudiant-es ayant des incapacités étant particulièrement pénalisé-es par l'obligation de conjuguer études et travail rémunéré.

Que l'on profite d'une telle campagne pour mettre de l'avant l'intérêt, trop souvent méprisé, des étudiant-es LGBTQIIAA+, la condition étudiante actuelle forçant la cohabitation parfois tendue avec des familles opposées à la prise de liberté sexuelle de l'étudiant-e.

Que l'on profite d'une telle campagne pour mettre de l'avant l'intérêt, trop souvent méprisé par le mouvement étudiant, des étudiant-es en technique, les stages et l'AFE les touchant davantage que la hausse des frais de scolarité à l'université, enjeu constamment mis au centre de la lutte étudiante.

Que l'on se penche sur la possibilité d'inclure l'instauration d'un revenu minimum garanti (RMG) et/ou l'inclusion des étudiant-es dans cette mesure à ces revendications.

Déposée par le SECMV

(Déposée le 6 avril 2016)

8.4. *Considérant que plusieurs associations étudiantes ont des mandats de décentralisation et d'ouvertures des pouvoirs exécutifs;*

Que l'on crée un comité ad hoc le Comité de Travail Ravissant et Indépendant du Congrès d'Orientation Texturé ou le Comité TRICOT;

Que les principales responsabilités de ce comité soient :

- Assurer la logistique du congrès d'orientation;
- Faire l'appel des mémoires selon les thèmes décidés en congrès;
- Créer un forum de réflexion diffusant ces textes et permettant les commentaires sur ceux-ci;
- Effectuer un suivi avec les associations membres.

Que ce comité soit constitué d'un nombre illimité de personnes;

Que ce comité fasse un suivi au près des conseils régionaux actifs et individuellement pour les associations situés où il n'y a pas de conseils régionaux actifs;

Que l'ensemble des procès-verbaux et dépenses effectuées soient accessibles;

Que, dans un souci d'indépendance et de décentralisation des pouvoirs, l'on invite les personnes élues sur l'équipe nationale de s'abstenir d'y siéger;

Que l'exécutif de l'ASSÉ joue un rôle uniquement de soutien à ce comité et à la demande de celui-ci.

Proposée par l'AECSL

(Déposée le 6 avril 2016)

8.5. *Considérant l'importance de tenir des instances intermédiaires pour assurer un suivi logistique efficace et veiller à l'application des mandats adoptés en Congrès;*

Considérant que, tel qu'adopté en Congrès d'automne, le Conseil de Coordination était en essai seulement jusqu'au Congrès annuel;

Que l'on maintienne le conseil de coordination jusqu'au prochain congrès.

Proposée par le Conseil Exécutif

(Déposée le 10 avril 2016)

8.6. *Considérant le racisme institutionnel et ordinaire dans notre société;*

Considérant une montée significative de la xénophobie et du racisme ces dernières années au Québec;

Considérant le besoin de répondre activement à cette situation par la lutte;

Considérant que nos organisations de lutte ne sont pas exemptes des dynamiques racistes;

Considérant le manque d'implication des personnes racisées au sein des associations étudiantes, notamment à l'ASSÉ;

Considérant que selon nos Statuts et règlements, un des buts de l'ASSÉ est de "regrouper les

syndicats étudiants locaux aux niveaux régional et national afin de défendre les intérêts des étudiantes et des étudiants : [...] par l'appui et le soutien aux luttes menées par le mouvement ouvrier, les femmes, les autochtones, les immigrants et les immigrantes et l'ensemble des autres luttes progressistes."

Que l'on crée un Comité ad hoc antiraciste à l'ASSÉ jusqu'au Congrès d'orientation d'automne 2016.

Qu'il soit mandaté d'apporter des réflexions pour ce Congrès au sujet des luttes antiracistes à l'ASSÉ.

Que la description du Comité se lise comme suit :

Le Comité antiraciste est non-mixte. Il est donc composé d'étudiantes et d'étudiants racisé-e-s. Il a pour but de promouvoir la lutte pour la condition des personnes racisé-e-s en éducation comme dans la société et ce, au sein de l'ensemble des instances de l'ASSÉ. Il peut aussi :

- produire, en collaboration avec le Comité d'information, du matériel traitant de leur champ d'intervention;
- s'assurer de la présence d'une analyse antiraciste, dans un cadre intersectionnel, au sein des mémoires et des argumentaires;
- organiser, conjointement avec les comités de mobilisation régionaux et locaux, des actions antiracistes;
- favoriser la création d'espaces non-mixtes pour personnes racisées et favoriser leur implication dans les associations étudiantes;
- siéger au Conseil de Coordination, où il a droit de proposition et d'appui;
- nommer une personne responsable de la coordination du travail du Comité pour assurer un lien privilégié avec la ou le Secrétaire général-e du Conseil de Coordination et avec le Conseil exécutif.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 10 avril 2016)*

8.7. Que le prochain congrès d'orientation de l'ASSÉ (à l'automne 2016) porte sur les structures démocratiques de l'ASSÉ.

Que les sous-thèmes soient les suivants :

- Communication entre associations locales;
- Lien entre les associations locales et le national (soit l'équipe nationale de l'ASSÉ);
- Corporatisme des associations (élargissement des luttes, lien avec les centrales syndicales, transparence, etc.);
- Structures de l'équipe nationale;
- Rapports de domination internes.

*Proposée par l'AFÉA-UQAM
(Déposée le 19 avril 2016)*

8.8. Que les associations membres de l'ASSÉ ne respectant pas les 7 principes de base de l'ASSÉ d'ici le prochain congrès d'orientation ne soient plus reconnues membres de l'ASSÉ.

*Proposée par AFÉA-UQAM
(Déposée le 19 avril 2016)*

9. REVENDICATIONS

9.1. Que le mandat de méfiance envers les fédérations étudiantes s'étendent à l'Union Étudiante du Québec (UEQ).

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 10 avril 2016)*

10. DÉPÔT DES AVIS DE MOTION

10.1. Modifier l'article 59 - « Considérations générales et les caucus » du Code des Règles de Procédures de l'ASSÉ :

« Pendant les séances, les conversations à haute voix sont interdites. Cependant, toutes les délégations peuvent demander un délai d'un maximum de deux (2) minutes à l'animation pour se consulter. L'animation décrète les caucus automatiquement. Le caucus cesse lorsque la délégation qui l'a demandé n'en a plus besoin ou que le temps qui lui est alloué est épuisé. Une délégation peut alors demander un nouveau caucus. Il ne peut y avoir plus d'un maximum de trois (3) caucus consécutifs sur une même proposition. Il n'est pas possible de demander un caucus en procédures de vote. »

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 1^{er} avril 2016)*

10.2. Que l'on remplace entièrement le « Chapitre 5 : Conseil central », des Statuts et règlements de l'ASSÉ par la proposition de modification présentée à l'Annexe 3 du Cahier de Congrès.

*Proposée par le Conseil Exécutif
(Déposée le 19 avril 2016)*

11. VARIA

12. FERMETURE

ANNEXES

ANNEXE 1 : PROPOSITION DE MODIFICATION À L'ANNEXE I DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ASSÉ

(Déposée par le Conseil de Coordination)

ANNEXE I : FONDS DES ARRÊTÉ-E-S

Article A27 : PRINCIPES

Le fonds est solidaire avec toutes les personnes arrêtées dans le cadre de manifestations et d'actions en accord avec les principes et les revendications de l'ASSÉ, et celles visées par les mesures administratives ou disciplinaires par des administrations d'établissements d'enseignement, peu importe leur rôle dans l'organisation ou leur position politique. Le fonds considère que ces personnes ont droit à un soutien humain, financier et logistique. Le comité légal de l'ASSÉ tente de répondre à l'ensemble des besoins exprimés par elles et considère qu'aucune personne ne devrait être contrainte de plaider coupable à une accusation en raison d'un manque de ressources.

Article A28 : CRITÈRES

Le fonds est principalement destiné aux personnes arrêtées dans le cadre de manifestations et d'actions en accord avec les principes et les revendications de l'ASSÉ, et à celles visées par des mesures administratives ou disciplinaires par des administrations d'établissements d'enseignement, et qui ont établi un contact avec le comité légal de l'ASSÉ.

Les ressources financières sont allouées aux personnes qui en font la demande en fonction des priorités suivantes :

1. Aux personnes faisant face à des accusations criminelles, en particulier celles qui engendrent un risque considérable d'emprisonnement;

1.1 Procès individuel : en cas de refus à l'Aide juridique, le Fonds couvre tous les frais liés à la défense. En cas d'obtention d'un mandat de l'Aide juridique avec contribution, le Fonds couvre le montant de la contribution demandée;

1.2 Procès commun de plusieurs personnes (arrestation de masse au criminel ou arrestations individuelles au criminel lors d'un même événement) : le soutien du Fonds est déterminé en fonction, notamment, des critères suivants : nombre de personnes arrêtées - nombre de mandats obtenus auprès de l'Aide juridique - nombre d'avocat-e-s représentant le groupe - durée et complexité du dossier;

2. Aux personnes faisant face à des mesures administratives ou disciplinaires par des administrations d'établissements d'enseignement, telles que les expulsions ou les menaces d'expulsion;
3. Aux personnes faisant face à des accusations pénales (ex. : contraventions, arrestations de masse);
4. Aux personnes ciblées pour leur rôle dans l'organisation politique.

Considérant les transformations et l'expansion des formes de répression, le comité légal de l'ASSÉ dispose d'une flexibilité dans l'application de ses mandats, orientée vers la préoccupation d'apporter son soutien aux personnes visées par de nouvelles formes de répression.

Dans l'évaluation des demandes de soutien financier, le comité prend en considération les critères suivants :

- Les autres ressources (Aide juridique, associations locales, etc.) auxquelles les personnes ont accès;
- Les risques pour les individu-e-s ciblé-e-s et les impacts sur leur vie;
- Le profilage politique;
- L'équité entre les demandes;
- L'impact d'une décision juridique sur les luttes en cours;
- Des considérations autres.

Article A29 : FRAIS COUVERTS

Cette liste s'applique aux personnes qui se représentent de manière autonome ainsi qu'aux personnes représentées par avocate ou avocat.

1. Paiement des cautions de libération;
2. Honoraires des avocats et des avocates (une entente préalable avec le Comité légal est nécessaire);
3. Frais juridiques (transcriptions, etc.);
4. Frais logistiques (transport au lieu de l'audience, etc.);
5. Demandes d'accès à l'information;

6. Autres dépenses liées à la défense.

En cas d'urgence seulement, un prêt peut être accordé à une personne pour éviter qu'elle ne subisse des conséquences graves liées à sa judiciarisation (ex. : déboursement d'une amende suite à un plaidoyer de culpabilité ou un verdict de culpabilité).

Article A30 : CONFLIT D'INTÉRÊTS

Les avocates et les avocats ne peuvent être élu-e-s au comité légal. Les membres du comité doivent déclarer aux autres membres du comité tout conflit d'intérêt ou apparence de conflit d'intérêt lié à une prise de décision. Les membres du comité doivent se retirer des prises de décision dans les cas où ils et elles sont en conflit d'intérêt réel ou apparent. Le comité légal est redevable en tout temps aux instances de l'ASSÉ.

Le comité approuve les règles édictées ci-dessus et veille à leur mise en application. Il doit recevoir et statuer sur les demandes de financement de défense légale. Il est aussi habilité à rembourser les dépenses accumulées, sur présentation de factures et de reçus seulement.

ANNEXE 2 : VERSION ACTUELLE DE L'ANNEXE I DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ASSÉ

(Déposée par le Conseil de Coordination)

ANNEXE I : FONDS DES ARRÊTÉ-E-S

Article A27 : Principes

Le fonds est solidaire avec toutes les personnes arrêtées dans le cadre de manifestations et de luttes étudiantes, peu importe leur rôle dans l'organisation des manifestations ou leur position politique. Le fond considère que tous militants et toutes militantes arrêté-e-s dans le cadre de la contestation étudiante ont droit à un soutien logistique, humain et financier. Le comité considère que personne ne devrait être obligé de plaider coupable à cause d'un manque d'argent et il tente de répondre aux besoins de toutes et tous les arrêté-e-s.

Article A28 : Critères

Le fonds est principalement destiné aux personnes arrêtées durant des manifestations étudiantes et qui ont établi un contact avec le comité légal de l'ASSÉ selon les critères ci- dessous.

L'argent sera donné prioritairement et selon l'ordre suivant :

1. À celles et ceux faisant face à des accusations criminelles pouvant conduire à un emprisonnement;
2. À celles et ceux n'ayant pas accès à d'autres sources de financement (aide juridique, associations locales, etc.);
3. Aux militants et aux militantes ciblé-e-s pour leur rôle dans l'organisation politique.

Article A29 : Frais couverts

1. Transport au lieu du jugement;
2. Frais juridiques (transcriptions, etc.);
3. Cautions;
4. Frais logistiques;
5. Demandes d'accès à l'information;

6. Frais des avocats et des avocates (une entente préalable avec le Comité légal est nécessaire);
7. Autres dépenses liées aux coûts légaux.

Article A30 : Conflit d'intérêts

Les accusé-e-s, les avocats et les avocates ne peuvent être élu-e-s au comité légal. Les membres du comité doivent se retirer des réunions dans les cas où ils et elles pourraient avoir un conflit d'intérêts d'un autre type. Le comité ad hoc légal agit de façon autonome, mais est redevable en tout temps au congrès de l'ASSÉ. Le comité approuve les règles édictées ci-dessus et veille à leur mise en application. Il doit recevoir et statuer sur les demandes de financement de défense légale. Il est aussi habilité à rembourser les dépenses accumulées, sur présentation de reçus seulement.

ANNEXE 3 : PROPOSITION DE NOUVEAU CHAPITRE 5 DES STATUTS ET RÈGLEMENTS DE L'ASSÉ

Déposée par le Conseil Exécutif

CHAPITRE 5 : CONSEIL DE COORDINATION

ARTICLE 20 : COMPOSITION Le Conseil de Coordination est composé des délégations suivantes : le Conseil exécutif, les Comités et les Conseils non-vacants, et les associations locales membres. Chaque délégation doit être composée d'un maximum de 3 personnes dont au moins une femme ou une personne de genre non binaire si la délégation est composée de 2 ou trois personnes. Chaque délégation a un droit de parole et de proposition, mais seuls le Conseil exécutif, les Conseils régionaux et les Comités ont le droit de vote.

ARTICLE 21 : BUTS ET FONCTION Le Conseil de Coordination vise à coordonner les campagnes nationales. Il est responsable de mettre en œuvre, conjointement avec le Conseil exécutif, les décisions du Congrès. Il a aussi les devoirs suivants : 1. produire un rapport de ses activités à chaque Congrès annuel; 2. faire la promotion de l'ASSÉ et du syndicalisme étudiant; 3. travailler à la cohérence interne de l'ASSÉ; 4. superviser, appuyer et s'assurer du bon fonctionnement du Conseil exécutif et des Comités.

ARTICLE 22 : POUVOIRS Le Conseil de Coordination est responsable de la prise de décision de l'ASSÉ entre les Congrès. Cependant, il ne peut en aucun cas prendre des décisions concernant l'affiliation, la suspension, l'expulsion, les Statuts et règlements, la cotisation ou la dissolution. Ses prises de décision doivent donc être conformes aux grandes lignes politiques et idéologiques mises de l'avant par le Congrès. Il peut détailler des revendications, mais ne peut pas en adopter de nouvelles. Il peut détailler un plan d'action, mais ne peut pas en adopter un nouveau. Il ne peut pas revenir sur les décisions prises par le Congrès. Le Congrès, quant à lui, peut revenir sur les décisions du Conseil de Coordination. Chacun des Conseils régionaux détient un droit de veto pour amener en Congrès une décision.

Les pouvoirs qui lui sont conférés sont les suivants : 1. faire des recommandations et des propositions au Congrès; 2. créer des comités *ad hoc* pour l'aider dans son travail; 3. veiller à l'exécution des décisions prises par le Congrès; 4. régler les différends entre l'ASSÉ et ses diverses composantes; 5. définir les tâches des différents Comités de travail; 6. nommer par intérim un ou une membre au Conseil exécutif ou des Comités jusqu'au Congrès suivant; 7.

démettre de ses fonctions toute personne élue qu'il a lui-même nommée.

ARTICLE 23 : QUORUM Le quorum du Conseil de Coordination est de 50 % + 1 des Comités et Conseils non-vacants.

ARTICLE 24 : SECRÉTARIAT GÉNÉRAL Il y a un (1) poste de Secrétaire général-e du Conseil de Coordination. Le Secrétariat général est élu en Congrès en suivant la procédure d'élection habituelle. Ses tâches sont les suivantes : 1. Diffuser l'avis de convocation du Conseil de Coordination et s'assurer de la présence des délégations convoquées; 2. Préparer les ordres du jour et les cahiers du Conseil de Coordination ; 3. S'assurer de l'exécution des tâches par les Comités et les Conseils mandatés; 4. Faire un suivi des décisions prises en Conseil de Coordination; 5. Assister les Conseils et Comités si besoin est.

ARTICLE 25 : CONVOCATION Le Conseil de Coordination doit être convoqué pour se tenir au moins une (1) fois par mois (pour un délai maximal de 45 jours entre chaque date de réunion convoquée). Il se convoque lui-même, est convoqué par le Secrétariat général ou, à défaut de pouvoir le faire, la tâche revient au Conseil exécutif. Dans ce cas, il doit être convoqué au moins quatorze (14) jours à l'avance.

Dans le cas d'une réunion extraordinaire du Conseil de Coordination, elle se doit d'être convoquée par au moins trois (3) Comités ou Conseils. Pour ce faire, une demande écrite doit être adressée au Conseil exécutif qui devra convoquer les délégations à une réunion qui se tiendra dans les cinq (5) jours après réception de la demande.

La convocation du Conseil de Coordination se fait par ASSÉ-Support dans un message incluant les documents préparatoires, le procès-verbal et le lien de la vidéo-conférence.

ANNEXE 4 : BILAN FINANCIER 2014-2015

<i>Résultat</i>	
REVENUS	
Activités de financement	155,00 \$
Autres	2 686,41 \$
Cotisations	198 939,99 \$
Dons	660,00 \$
Fonds des arrêté-e-s	24 807,95 \$
Camps de formation	5 717,50 \$
Congrès	2 356,60 \$
MSMC	1 449,75 \$
Total des revenus	236 773,20 \$
DÉPENSES	
Administration	9 934,01 \$
Divers	74,58 \$
Frais de caisse	488,97 \$
Honoraires professionnels	9 370,46 \$
Bureau	38 027,38 \$
Aliments bureau	1 611,86 \$
Assurances	3 225,00 \$
Fourniture de bureau	1 267,57 \$
Informatique	77,17 \$
Loyer	15 049,94 \$
Photocopieur	16 795,84 \$
Communications	14 870,37 \$
CNW Telbec	2 989,38 \$
Conférence de presse	1 088,96 \$
Poste	201,27 \$
Publicité	0,00 \$
Télécommunications	8 925,18 \$
Web	1 665,58 \$

<i>Prévision</i>	
REVENUS	
Activités de financement	0,00 \$
Autres	0,00 \$
Cotisations	234 000,00 \$
Dons	500,00 \$
Fonds des arrêté-e-s	35 000,00 \$
Camps de formation	3 000,00 \$
Congrès	4 500,00 \$
MSMC	0,00 \$
Total des revenus	277 000,00 \$
DÉPENSES	
Administration	7 600,00 \$
Divers	1 000,00 \$
Frais de caisse	600,00 \$
Honoraires professionnels	6 000,00 \$
Bureau	43 500,00 \$
Aliments bureau	2 000,00 \$
Assurances	2 500,00 \$
Fourniture de bureau	3 000,00 \$
Informatique	1 500,00 \$
Loyer	16 500,00 \$
Photocopieur	18 000,00 \$
Communications	17 700,00 \$
CNW Telbec	7 000,00 \$
Conférence de presse	500,00 \$
Poste	500,00 \$
Publicité	0,00 \$
Télécommunications	9 000,00 \$
Web	700,00 \$

Conseils régionaux	149,20 \$
Bas-Saint-Laurent	0,00 \$
CRAALLL	149,20 \$
CRAM	0,00 \$
FRAQ	0,00 \$
MASSE	0,00 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	0,00 \$
Divers	1 700,00 \$
Affaires légales	1 400,00 \$
Autres	100,00 \$
Chandails	0,00 \$
Dons	200,00 \$
Projets spéciaux	0,00 \$
Employé-e-s	53 086,71 \$
Fonds d'entraide	5 000,00 \$
Fonds des arrêtés	40 938,36 \$
Information	15 596,15 \$
Documents et références	0,00 \$
IRIS	500,00 \$
Matériel d'information	5 711,37 \$
Traduction	0,00 \$
Ultimatum et express	8 800,63 \$
Vidéos	584,15 \$

Conseils régionaux	5 000,00 \$
Bas-Saint-Laurent	500,00 \$
CRAALLL	500,00 \$
CRAM	500,00 \$
FRAQ	2 500,00 \$
MASSE	500,00 \$
Saguenay-Lac-Saint-Jean	500,00 \$
Divers	5 100,00 \$
Affaires légales	3 000,00 \$
Autres	100,00 \$
Chandails	0,00 \$
Dons	2 000,00 \$
Projets spéciaux	0,00 \$
Employé-e-s	40 000,00 \$
Fonds d'entraide	15 000,00 \$
Fonds des arrêtés	35 000,00 \$
Information	35 200,00 \$
Documents et références	1 000,00 \$
IRIS	500,00 \$
Matériel d'information	9 000,00 \$
Traduction	2 000,00 \$
Ultimatum et express	22 000,00 \$
Vidéos	700,00 \$

Instances	34 005,41 \$
Camps de formation	16 423,07 \$
Comités et CoCo	3 931,64 \$
Congrès	13 400,70 \$
Instances spéciales	250,00 \$
Mobilisation	54 640,94 \$
Matériel pour les actions	23 589,02 \$
Tournées et représentations	31 051,92 \$
Total des dépenses	267 948,53 \$

Instances	13 500,00 \$
Camps de formation	5 500,00 \$
Comités et CoCo	2 000,00 \$
Congrès	6 000,00 \$
Coalition	0,00 \$
Mobilisation	37 000,00 \$
Matériel pour les actions	12 000,00 \$
Tournées et représentations	25 000,00 \$
Total des dépenses	254 600,00 \$

COMPTES À RECEVOIR	
En date du 30 juin 2015	
Camps de formation	8 239,02 \$
CLASSE	7 647,50 \$
Congrès	4 804,00 \$
Cotisations	54 181,90 \$
Remboursements à recevoir	9 718,04 \$
RNE	740,00 \$
Total des comptes à recevoir	85 330,46 \$

ANNEXE 5 : PROPOSITION DE BUDGET 2016-2017

		Budget 2015-2016	Différence	Budget 2016-2017	NOTES ET EXPLICATIONS
Revenus					
	<i>Membres</i>	78000	0,00	78000	Nombre de membres reste stable
Cotisations		234 000,00 \$	0,00	234 000,00 \$	
Instances		7 500,00 \$	10 500,00	18 000,00 \$	
	<i>Congrès</i>	4 500,00 \$	5 500,00	10 000,00 \$	
	<i>Camps de formation</i>	3 000,00 \$	5 000,00	8 000,00 \$	
	<i>Coalition</i>	0,00 \$	0,00		
	<i>Spéciales</i>	0,00 \$	0,00		
Dons		500,00 \$	(500,00)	0,00 \$	
Fond des arrêté-e-s		35 000,00 \$	(20 000,00)	15 000,00 \$	
Retrait du fond de grève		10 000,00 \$	(10 000,00)	0,00 \$	
Activités de financement		0,00 \$	0,00	0,00 \$	
Totaux		287 000,00 \$	(20 000,00)	267 000,00 \$	
Dépenses					
Fonds de grève		0,00 \$	15 000,00	15 000,00 \$	Il est important de renflouer notre fond de grève
Fonds d'entraide		15 000,00 \$	(3 300,00)	11 700,00 \$	5% de nos cotisations
Information		44 500,00 \$	(22 000,00)	22 500,00 \$	
	<i>Ultimatum</i>	30 000,00 \$	(18 000,00)	12 000,00 \$	
	<i>Matériel d'information</i>	10 000,00 \$	(5 000,00)	5 000,00 \$	
	<i>Vidéos</i>	1 000,00 \$	0,00	1 000,00 \$	
	<i>Traduction</i>	2 000,00 \$	2 000,00	4 000,00 \$	
	<i>Documentation & recherche</i>	1 000,00 \$	(1 000,00)	0,00 \$	
	<i>IRIS</i>	500,00 \$	0,00	500,00 \$	
Instances		13 500,00 \$	14 500,00	28 000,00 \$	
	<i>Congrès</i>	6 000,00 \$	9 000,00	15 000,00 \$	5 congrès à 3000\$
	<i>Camps de formation</i>	5 500,00 \$	6 500,00	12 000,00 \$	4 camps à 3000\$
	<i>Comités et CoCo</i>	2 000,00 \$	(1 000,00)	1 000,00 \$	Transport et nourriture pour les CoCo
	<i>Coalition</i>	0,00 \$	0,00	0,00 \$	

Mobilisation		47 000,00 \$	(19 000,00)	28 000,00 \$	
	<i>Tournées & représentations</i>	30 000,00 \$	(12 000,00)	18 000,00 \$	
	<i>Actions</i>	17 000,00 \$	(7 000,00)	10 000,00 \$	
Bureau		45 000,00 \$	1 700,00	46 700,00 \$	
	<i>Loyer</i>	18 000,00 \$	700,00	18 700,00 \$	Hausse de loyer
	<i>Assurances</i>	2 500,00 \$	500,00	3 000,00 \$	
	<i>Fournitures</i>	3 000,00 \$	0,00	3 000,00 \$	
	<i>Informatique</i>	1 500,00 \$	500,00	2 000,00 \$	
	<i>Aliments bureau</i>	2 000,00 \$	0,00	2 000,00 \$	
	<i>Photocopieur</i>	18 000,00 \$	0,00	18 000,00 \$	
Administration		7 600,00 \$	0,00	7 600,00 \$	
	<i>Honoraire professionnel</i>	6 000,00 \$	500,00	6 500,00 \$	
	<i>Frais de caisse</i>	600,00 \$	0,00	600,00 \$	
	<i>Divers</i>	1 000,00 \$	(500,00)	500,00 \$	
Communication		19 900,00 \$	(5 900,00)	14 000,00 \$	
	<i>Télécommunications</i>	9 000,00 \$	0,00	9 000,00 \$	Cellulaires + internet/ligne téléphonique du bureau
	<i>Conférence de presse</i>	1 000,00 \$	(500,00)	500,00 \$	
	<i>CNW Telbec</i>	8 000,00 \$	(6 000,00)	2 000,00 \$	
	<i>Courrier</i>	500,00 \$	0,00	500,00 \$	
	<i>Web</i>	1 400,00 \$	600,00	2 000,00 \$	
	<i>Publicité</i>	0,00 \$	0,00	0,00 \$	
Employé-e-s		44 000,00 \$	11 341,00	55 341,00 \$	Éric échelle 3 25h et Pascal échelle 4 25h
Conseils régionaux		7 000,00 \$	0,00	7 000,00 \$	
	<i>CRAM</i>	1 000,00 \$	0,00	1 000,00 \$	
	<i>MASSE</i>	1 000,00 \$	0,00	1 000,00 \$	
	<i>FRAQ</i>	3 000,00 \$	0,00	3 000,00 \$	
	<i>CRABS</i>	0,00 \$	0,00	0,00 \$	
	<i>SAGLAC</i>	1 000,00 \$	0,00	1 000,00 \$	
	<i>CRAALLL</i>	1 000,00 \$	0,00	1 000,00 \$	
Divers		45 500,00 \$	(25 500,00)	20 000,00 \$	
	<i>Affaires légales</i>	7 500,00 \$	(2 500,00)	5 000,00 \$	
	<i>Dons</i>	2 000,00 \$	(2 000,00)	0,00 \$	
	<i>Chandails</i>	0,00 \$	0,00	0,00 \$	
	<i>Fonds des arrêté-e-s</i>	35 000,00 \$	(20 000,00)	15 000,00 \$	
	<i>Projets spéciaux</i>	1 000,00 \$	(1 000,00)	0,00 \$	
Totaux		289 000,00 \$	(33 159,00)	255 841,00 \$	
Surplus/(déficit)		-2 000,00 \$	13 159,00	11 159,00 \$	